



JEUDI 27 MAI 1993

No 35363 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

OPINION

Baroud d'honneur

Depuis un an, on évoque les pourparlers entre Swissair et trois autres compagnies aériennes; depuis six mois, elles négocient une collaboration qui devrait aboutir à une fusion; depuis deux mois, on connaît les termes de cette négociation. Et c'est aujourd'hui seulement que le Conseil fédéral lance un cri d'alarme devant la soudaine menace de disparition de ce symbole helvétique.

A-t-il vraiment fallu deux articles du Blick (dimanche et mardi) sur le sujet pour réveiller les sentiments patriotiques du gouvernement? Ou l'intervention du PDC et de l'UDC? Chez Swissair, on assure pourtant que le Conseil fédéral a été tenu informé de l'évolution du dossier.

Une explication à ce sursaut pourrait provenir de garanties sérieuses, obtenues par le Conseil fédéral, que Bruxelles est prête à accorder à Swissair un libre accès au marché européen, malgré le refus de l'EEE. A l'appui de cette hypothèse, l'annonce faite mardi par Adolf Ogi que la CE pourrait à nouveau exiger (en échange?) le libre passage des poids lourds de 40 tonnes sur le Plateau suisse.

Le pari serait dangereux: le peuple suisse est probablement prêt à empêcher ce marchandage. Il a même voté des nouveaux tunnels ferroviaires à 15 milliards pour l'éviter. De toute façon, de nouveaux éléments dans les négociations Berne-Bruxelles sur Swissair n'apparaîtront pas avant le Conseil des ministres des Transports, fin juin.

En fait, la seule chose qui pourrait faire patienter Swissair dans son projet de fusion, c'est l'annonce d'un deuxième vote sur l'EEE ou l'engagement de négociations d'adhésion à la CE. Au vu de l'absence totale de volonté politique dans ce dossier, on ne peut décemment rien espérer de ce côté-là.

Et encore: une perspective de libre accès pour Swissair en Europe lui permettrait-elle de s'en sortir seule? Rien n'est moins sûr. Selon les experts, les effets conjugués de la crise et de la dérégulation ne laisseront la place, en l'an 2000, qu'à une douzaine de grandes compagnies aériennes dans le monde.

L'intervention du Conseil fédéral, hier, apparaît plutôt comme un baroud d'honneur, adressé à une compagnie qui a brillamment porté les couleurs helvétiques hors de nos frontières. L'hommage est d'ailleurs mérité: Swissair n'a jamais usurpé ses lettres de noblesse dans les classements internationaux.

Mais rien d'autre ne serait fait: à l'heure où l'on parle de privatisation (même partielle) des régions fédérales, on ne va pas se mettre à nationaliser Swissair. Même si - dernier paradoxe - c'est l'UDC qui le demande.

François NUSSBAUM

Le Conseil fédéral s'inquiète du projet de fusion de Swissair

Un «label» en péril



Dans la fusion en discussion entre Swissair, KLM, SAS et AUA, notre compagnie nationale perdrait son identité et l'excellente image de marque qu'elle donne de la Suisse à l'étranger. Un projet qui inquiète le Conseil fédéral. Il a décidé, hier, d'exiger de Swissair l'examen d'autres solutions que la fusion, même si le temps presse. Et il veut être informé, plus précisément que jusqu'ici, des opérations en cours.

Berne
François NUSSBAUM

On le sait, la crise économique précipite le phénomène de concentration des transporteurs aériens: seuls survivront ceux qui auront une envergure universelle, comme les européens British Airways, Air France et Lufthansa. Quatre autres compagnies - KLM (Pays-Bas), SAS (Scandinavie), AUA (Autriche) et Swissair - ne sont pas de taille, à moins de fusionner. C'est précisément ce qu'elles négocient depuis décembre dernier, dans le cadre d'un projet baptisé «Alcazar».

PAS DE PRÉCIPITATION

Le Conseil fédéral «reconnait» que l'aviation civile, et Swissair

en particulier, rencontre de gros problèmes de concurrence à l'échelle mondiale. Mais il se dit «préoccupé» des intentions récemment affichées par Swissair de renoncer à moyen terme à son autonomie économique et juridique. Il s'agit d'une démarche qui «touche à la politique nationale»: Swissair bénéficie d'une concession du Conseil fédéral et représente l'image de marque de la Suisse.

Les pouvoirs publics ne possèdent que 20,4% des parts de Swissair (6,2% pour la Confédération). Le Conseil fédéral n'en réclame pas moins, de la part de Swissair, l'étude d'autres options que le projet Alcazar, options qui devront être rigoureusement analysées avant toute décision irréversible. Le gouvernement veut notamment être informé précisément des conséquences de ces options (sur la rentabilité de l'entreprise, les postes de travail, le siège d'une éventuelle nouvelle société).

QUEL CHOIX HORS EEE?

A la suite de récents articles de journaux alarmistes et d'appels de partis politiques (PDC, UDC) à une intervention du Conseil fédéral, Swissair a déjà tenté de calmer le jeu. L'embème de la compagnie helvétique sera toujours présent dans le monde entier, a-t-elle précisé, alors qu'aucune décision n'a été prise au sujet du siège et de la forme de la nouvelle société. Quant aux 10.000 emplois supprimés à terme chez Swissair, il s'agit d'une «absurdité» et d'une «pure spéculation».

Dans l'impossibilité d'obtenir de nouveaux droits d'atterrissage en Europe (après le refus de l'EEE), la compagnie suisse pose en outre la question de fond: «En faisant cavalier seul, Swissair serait-elle en mesure d'offrir un réseau de lignes global compatible avec l'offre exigée par le marché?». En d'autres

termes, elle n'a pas le choix: s'associer (voire fusionner) ou fermer boutique.

BONNE SANTÉ MAIS...

Dans le projet de fusion actuellement en discussion, Swissair, KLM et SAS détiendraient chacune 30% et AUA 10% de la nouvelle société. Certains s'inquiètent déjà de cette répartition, dans la mesure où la fortune nette de Swissair est égale aux trois autres additionnées, et qu'elle est la seule à pouvoir présenter, en ce début d'année, des bénéfices opérationnels.

Mais elle devra peut-être accepter cette situation: malgré sa bonne santé et une flotte moderne, elle n'a plus un libre accès au marché européen depuis le 6 décembre. A moins que la Suisse ne parvienne, par un accord bilatéral avec Bruxelles, à débloquer la situation. Mais, depuis six mois, la Communauté européenne fait la sourde oreille.

F.N.

Football - Ligue des champions, finale: à Marseille le trophée

Un immense cocorico!

La deuxième chance de l'OM a été la bonne! Grâce à un but historique de Basile Boli (43e), l'Olympique de Marseille a battu le mythique Milan 1-0 hier soir en finale de la ligue des champions pour devenir le premier club français vainqueur d'une coupe européenne. En brandissant à bout de bras le trophée magique dans une énorme liesse, les joueurs phocéens et leur entraîneur Raymond Goethals (photo Keystone) ont signé la fin d'une traversée du désert longue de 37 ans pour les formations tricolores, jamais parvenues à s'imposer depuis la création des compétitions en 1956 par Gabriel Hanot.



● LIRE EN PAGES 9 ET 11

Bosnie

L'ONU d'abord!

Les ministres de la Défense de l'OTAN ont réservé un accueil mitigé hier au programme d'action commun pour la Bosnie. L'OTAN n'exclut pas de participer notamment au blocage de zones de sécurité en Bosnie, mais les ministres ont demandé que l'ONU éclaircisse d'abord ses projets.

Page 2

Droits politiques

On change tout

Le Conseil fédéral a chargé la Chancellerie fédérale de lui soumettre, l'été prochain, le message relatif au projet de révision de la loi sur les droits politiques. Le gouvernement, hier, a en effet pris connaissance des résultats de la deuxième procédure de consultation organisée à ce propos.

Page 6

Industrie horlogère

Berne à l'aide

Paradoxe déjà souligné par la Convention patronale de l'industrie horlogère, les places de formation disponibles dans les métiers de l'horlogerie accusent un fort déficit, alors que la demande est pressante et qu'il est vital de renouveler la main-d'œuvre d'une industrie nationale qui maintient le cap malgré la récession. Le récent programme d'impulsion lancé par la Confédération pourrait jouer un rôle clé en favorisant une formation nouvelle destinée aux adultes.

Page 17

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel



ASSUREZ
AUJOURD'HUI
VOTRE VIE
DE DEMAIN

AGENCE GÉNÉRALE
POUR LE HAUT DU CANTON
Avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 32 24

SUBARU 4x4

IMPRÉZA 1.6
16 V - 90 CV
2x5 vitesses



Fr.
22 790.-



AUTO-CENTRE
Fritz-Courvoisier 66
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 66 77

Accueil mitigé du «programme d'action commun» pour la Bosnie-Herzégovine

L'ONU d'abord, l'OTAN ensuite

Les ministres de la Défense de l'OTAN (moins la France) ont réservé un accueil plus que mitigé hier au «programme d'action commun» pour la Bosnie-Herzégovine, qui faisait également l'objet de discussions au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Si l'Alliance n'a pas exclu de participer à la mise en œuvre éventuelle du programme d'action, qui prévoit notamment l'établissement de «zones de sécurité» en Bosnie, les ministres ont estimé que ses dispositions devaient d'abord être éclaircies par l'ONU. «Les Nations Unies devront définir clairement la portée de toute nouvelle intervention dans ces régions», ont-ils dit dans leur déclaration finale. Ils affirment également que le plan de paix Vance/Owen reste un point de passage obligé d'un règlement du conflit.

Comme l'avait fait la veille à Copenhague le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé, le secrétaire américain à la Défense Les Aspin est monté au créneau pour défendre ce programme, qui «n'abandonne pas tout espoir d'aboutir à des réajustements sur le terrain». «Nous tentons d'obtenir d'abord l'arrêt des tueries avant d'aboutir à un règlement». Ce programme, qui vise simplement à amorcer un processus de paix devant aboutir à un règlement politique global, ne signifie pas la mort du plan Vance/Owen, a-t-il ajouté.

«AGRESSEURS RÉCOMPENSÉS»

Plusieurs pays, dont l'Allemagne, ont estimé que le programme d'action présenté samedi par les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et l'Espagne, ne faisait qu'entériner les conquêtes militaires serbes. Le programme récompense les agresseurs, s'est encore plaint hier le ministre allemand Volker Ruehe.



Mostar

Malgré le cessez-le-feu, les francs-tireurs sévissent toujours.

(Keystone-EPA)

Crimes de guerre

Le Conseil de sécurité de l'ONU a formellement décidé mardi de créer à La Haye un tribunal international pour juger les criminels de guerre sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie.

Il s'agit du premier tribunal international de ce type depuis que les alliés ont mis en place, après la Seconde Guerre mondiale, les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo pour juger les criminels de guerre de l'axe.

Dans sa résolution, le Conseil indique que ce tribunal est créé «dans le seul but de juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie» depuis le 1er janvier 1991.

(ats, afp, reuter)

C'est au Conseil de sécurité de l'ONU qu'il reviendra de se prononcer: un projet de résolution – que les Occidentaux espèrent voir adopter aujourd'hui ou demain, en dépit des objections du gouvernement bosniaque et de l'Organisation de la conférence islamique – était en discussion hier. Le texte demande au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali de recommander une augmentation des effectifs des Casques bleus en Bosnie sans toutefois avancer de chiffres.

Les Casques bleus seraient autorisés à «empêcher les attaques» contre les «zones de sécurité» par «tous les moyens nécessaires». Prenant note de l'offre américaine d'assurer la couverture aérienne des zones, le texte autorise les Etats membres à adopter «toutes les mesures nécessaires à travers l'utilisation de la puissance aérienne» pour soutenir la mission des Casques bleus.

De son côté, le médiateur international Thorvald Stolten-

berg, successeur de Cyrus Vance, s'est rendu à Sarajevo où il devait rencontrer le président bosniaque Alija Izetbegovic afin de le convaincre du bien-fondé du programme d'action. Il ne s'agit pas d'une légalisation des conquêtes serbes, a-t-il déclaré à son arrivée à l'aéroport, avant de s'entretenir avec le général Philippe Morillon. Le commandant de la FORPRONU en Bosnie avait également rencontré M. Izetbegovic mardi pour tenter – en vain – de le faire revenir sur son rejet. (ap)

BRÈVES

Khmers rouges

Sihanouk prend ses distances

Le prince Norodom Sihanouk, dans un geste marquant la première conséquence politique majeure des élections qui se déroulent jusqu'à demain au Cambodge, a pris ses distances hier vis-à-vis des Khmers rouges. Par ailleurs, des discussions sont en cours, pour réunir prochainement une conférence internationale sur le Cambodge.

Nucléaire de l'OTAN

Nucléaire réduit de 80%

L'OTAN a annoncé hier que son arsenal nucléaire, constitué durant la Guerre froide, avait été réduit de 80% en deux ans. De source autorisée, on précise que le stock de bombes aéroportées a été réduit de moitié à environ 700.

Angola

L'UNITA menace

Les rebelles de l'UNITA ont lancé hier un avertissement aux compagnies pétrolières étrangères présentes à Soyo. «L'UNITA conseille aux multinationales de reconsidérer leurs investissements, faute de quoi elles s'exposeront à des mesures de représailles appropriées», a prévenu la radio de l'UNITA.

Dollar

Record historique

Le dollar a battu hier son record à la baisse face au yen, atteignant à l'ouverture son niveau le plus bas depuis le début du système moderne des changes, à la fin des années 40.

Alaska

Séisme de 6 degrés

L'extrémité orientale des îles Aléoutiennes a été frappée mardi par une secousse sismique de six degrés sur l'échelle de Richter, sans faire de victimes ni de dégâts importants.

Cardinal de Guadalajara Méprise!

Les trafiquants de drogue ont probablement pris le cardinal Posadas Ocampo qu'ils ont abattu dans un parking de l'aéroport pour l'un de leurs ennemis, a déclaré mardi le substitut au procureur Leobardo Larios Guzman.

Déclaration fracassante du président de Klerk en Afrique du Sud

«Non à la majorité noire»

Le président sud-africain Frederik de Klerk a déclaré, dans une interview hier au quotidien «Financial Times», que le principe du partage des pouvoirs entre Blancs et Noirs devrait être garanti par une nouvelle Constitution. Cela équivaut à un rejet de la règle de la majorité noire.

«Nous sommes tout à fait convaincus qu'une Constitution définitive doit inclure le principe du partage des pouvoirs», a expliqué M. de Klerk au journal. «Le modèle selon lequel celui qui gagne emporte tout est le pire qui soit pour l'Afrique du Sud», a-t-il ajouté, précisant «je n'ai pas l'intention de signer un mauvais accord».

On s'attendait à ce que les propos du président sud-africain déclenchent la colère du Congrès national africain (ANC) qui s'est déjà prononcé pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale qui regrouperait les principaux partis. Ce gouvernement ne durerait que cinq ans à compter des premières élections multiraciales en Afrique du sud, qui doivent avoir lieu en début d'année prochaine.

M. de Klerk a admis que le partage des pouvoirs ne devait pas nécessairement être réalisé «exactement de la même manière que dans un gouvernement d'union nationale».

Par ailleurs, à Johannesburg, le Congrès Pan-africain (extrémiste noir, PAC) et sa branche militaire (APLA) ont exigé hier la libération immédiate des militants que la police a arrêtés, faute de quoi ils agiraient «avec brutalité» contre des Blancs sud-africains. La police sud-africaine a mené mardi avant l'aube une rafle qui a conduit à l'arrestation de 73 membres du PAC et de l'APLA.

Hier, la police détenait encore 62 d'entre eux. Ils sont notamment accusés de meurtres, de tentatives de meurtre, d'attaques contre des commissariats de police et de détention illégale d'armes à feu. (ats, afp, reuter)

Un geste de bonne volonté face aux Etats-Unis

Pékin libère un dissident

Le gouvernement chinois a libéré hier Xu Wenli, l'un des dissidents emprisonnés les plus connus. Le choix de la date de la libération et le fait que la Chine ait tenu à en informer les Etats-Unis au préalable montrent que le geste vise à apaiser Washington, qui a sévèrement critiqué la situation des droits de l'homme en Chine, selon les diplomates occidentaux.

La libération de Xu Wenli, 49 ans, intervient trois ans avant la fin d'une peine de 15 ans de prison qui lui avait été infligée pour son rôle dans le mouvement en faveur de la démocratie lors du premier Printemps de Pékin à la fin des années 70.

Xu Wenli, qualifié de prisonnier spécial numéro un par les autorités, a été maintenu en isolement pendant la plus grande

partie de son emprisonnement. Selon des messages qu'il a réussi à faire sortir de prison et dont ont fait état ses amis, il a été soumis par moments à un traitement particulièrement dur.

Le président américain Bill Clinton doit se prononcer avant le 3 juin sur une prorogation de la clause de la nation la plus favorisée dont la Chine bénéficie et qui lui permet d'exporter ses produits aux Etats-Unis sans avoir à payer des tarifs prohibitifs. Washington devrait conditionner cette prorogation à des progrès par Pékin en matière de droits de l'homme.

Cependant, le gouvernement chinois a catégoriquement écarté hier toute possibilité pour l'administration américaine de lier l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à des conditions. (ats, afp, reuter)

Algérie

Trente-huit peines de mort

La Cour spéciale d'Alger (juridiction d'exception) a prononcé hier 38 peines capitales dans le procès de l'attentat à la bombe de l'aéroport d'Alger.

Douze peines de mort ont été prononcées contre des islamistes présents dans la salle d'audience, les vingt-six autres peines l'ont été par contumace.

Parmi les accusés condamnés par contumace figurent les trois fils d'Abassi Madani, président du Front islamique du salut (FIS).

L'attentat à la bombe de l'aéroport d'Alger avait fait neuf morts et 124 blessés le 26 août 1992. (ap)

Pakistan

Pouvoir défié

La Cour suprême du Pakistan a rétabli hier l'Assemblée nationale dissoute le 18 avril dernier par le président Ghulam Ishaq Khan. Elle a également restauré dans ses fonctions le précédent gouvernement de M. Nawaz Sharif. Les onze juges ont rendu leur verdict, qui met fin à trois semaines de suspense, par dix voix contre une.

La Cour suprême a déclaré que l'ordre de dissolution du président était «illégal» et a invalidé toutes les décisions de nomination postérieures à cet ordre de dissolution, a indiqué le président de la Cour M. Nasim Hasan Shah.

La Cour a également écarté une demande présentée par la défense présidentielle de suspendre l'application du verdict en attendant une procédure de «révision», par la Cour elle-même, de l'ordre de dissolution.

La défense présidentielle avait indiqué qu'elle demanderait une révision au cas où la Cour restaurerait l'Assemblée.

(ats, afp, reuter)

Tibet

Retour au calme

Plusieurs milliers de policiers patrouillaient hier dans les rues de Lhassa pour empêcher de nouveaux troubles après deux jours consécutifs de manifestations antichinoises.

Selon des sources interrogées par téléphone à Lhassa, la plupart des Tibétains restaient chez eux. «Tout le monde a peur», a déclaré un employé d'hôtel. Les magasins restaient fermés pour le troisième jour consécutif.

Lundi, les militaires chinois ont tiré en l'air pour disperser une manifestation pacifique. Cette intervention a provoqué une réaction des manifestants qui ont circulé en ville, attaquant à coups de pierres les commerces tenus par des Chinois et des postes de police.

Mardi, les Tibétains ont à nouveau manifesté dans le centre de Lhassa, réclamant l'indépendance et dénonçant de récentes hausses des prix.

Ces incidents, tus par la presse chinoise, sont les plus graves depuis quatre ans. (ap)

Au juge de... trancher

L'avenir de la moustache de Ralph Weaver est désormais entre les mains de la justice: le sergent de police, sommé de faire un choix terrible, entre sa moustache et sa plaque de policier, a demandé au juge de trancher.

WOLITE

S'il comprend certaines interdictions capillaires faites aux

membres de la force publique, comme l'impossibilité de porter la barbe lorsqu'on est pompier, Ralph Weaver, 45 ans, policier dans le Massachusetts depuis 23 ans, estime que «personne n'a le droit de juger mon apparence».

Mais, pour Rosemarie Gale, assistante du Procureur et représentant la police, c'est une question d'esprit de corps: «Il faut développer le sentiment d'une mission commune», et le «pas-de-moustache» a toujours été la règle. (ap)

La limitation du droit d'asile provoque des remous en Allemagne

Le Bundestag assiégé

27 mai 1871 - **Georges Rouault (1871-1958)** naît à Paris. Initié à la peinture par son grand-père, il fit un apprentissage chez un maître-verrier. Il fut accepté dans l'atelier d'Ely Delaunay, puis dans celui de Gustave Moreau qui l'influencera beaucoup. Il a illustré dans ses peintures, toute une humanité misérable, clowns, prostituées, bourgeois fatigués. Il se préoccupa par la suite de plus en plus de thèmes religieux, dans des séries de gravures comme le «Miserere» (1917-27)

BRÈVES

Nagorny-Karabak

Rejet du plan de paix

En dépit de l'accord obtenu hier entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan pour le plan de paix destiné à mettre un terme à cinq ans de conflit au sujet du Nagorny-Karabakh, les dirigeants de cette enclave montagnarde ont rejeté ce compromis mis au point par les Etats-Unis, la Russie et la Turquie.

Bavière

Le ministre-président démissionne

Le ministre-président de l'Etat de Bavière, Max Streibl, a officiellement annoncé hier sa démission devant les députés régionaux de son parti (Union chrétienne sociale-CSU). Il est accusé de collusion avec un industriel bavarois de l'aviation.

Allemagne

Coups sombres dans le social

Le Ministre allemand des finances prévoit de réduire de 20 milliards de marks (18 milliards de francs) les dépenses du gouvernement fédéral l'an prochain, selon une liste communiquée hier de source gouvernementale. Le domaine social en sera la principale victime. Mais le budget de la Défense et les traitements des fonctionnaires seront également touchés.

Centrale nucléaire de Krsko

Nouvel arrêt

La centrale nucléaire slovène de Krsko (630 mégawatts) a été de nouveau arrêtée hier matin après une irruption de vapeur dans le système de refroidissement, a indiqué M. Miro Gregoric, directeur des autorités sur la protection nucléaire en Slovénie. La centrale est située en territoire slovène mais propriété commune de la Slovénie et de la Croatie qui l'exploitent à parts égales.

Pologne

Une baleine de 12 millions d'années

Des paléontologues polonais ont découvert les restes fossilisés d'une baleine dont l'âge a été estimé à douze millions d'années. Le squelette du cétacé, dépassant quatre mètres de long, a été exhumé de sa gangue de calcaire dans une carrière située près de Pinzow, dans le sud de la Pologne.

Près de 10.000 personnes protestant contre la limitation du droit d'asile, débattue hier au Parlement de Bonn, ont obligé pour la première fois les députés à venir en hélicoptère ou en bateau. Ce contretemps était sans grandes conséquences toutefois puisque l'adoption de la réforme était acquise avant le vote. L'Allemagne a dû faire face l'année dernière à l'afflux de 440.000 immigrants, pour la plupart demandeurs d'emplois.

La manifestation, qui s'est déroulée sans incident majeur, a paralysé l'ensemble de la circulation à Bonn et a empêché de nombreux habitants de se rendre à leur travail. Dans un dé-

ploiement policier sans équivalent depuis le sommet des sept pays industrialisés en 1985, le quartier gouvernemental a été transformé en un camp retranché, avec barrières et rouleaux de barbelés. 4000 à 5000 agents avaient été mobilisés.

PAR LES AIRS

Certains députés sont arrivés par hélicoptère pour éviter les rangées de manifestants; d'autres ont rusé en organisant un débarquement par bateau sur la rive du Rhin où s'élève le Bundestag (chambre basse).

Le rassemblement avait été organisé à l'appel de nombreuses associations de défense des droits de l'homme, des Verts et d'associations chrétiennes. Assez peu d'étrangers étaient représentés dans la foule. En revanche, la manifestation a aussi attiré de nombreux anarchistes et extrémistes de gauche, 2000 à 3000 selon la police. De brefs affrontements ont d'ailleurs fait quelques blessés.

MÊME LONGUEUR D'ONDE

Au Bundestag, députés de la coalition gouvernementale (chrétiens-démocrates CDU, chrétiens-sociaux CSU et libéraux FDP) et de l'opposition social-démocrate (SPD) étaient pratiquement tous sur la même longueur d'onde, ce qui laissait augurer un vote à la majorité renversée des deux tiers, dans la soirée.

La réforme nécessite en effet un amendement de la Constitution. «La paix intérieure et la vie



Bonn

Comme certains parlementaires, des manifestants ont emprunté de frêles esquifs pour tenter de rejoindre le Bundestag. (Keystone-EPA)

en commun avec les étrangers dépend de cette réforme», a dit le chef du groupe CDU/CSU, Wolfgang Schäuble. «Les villes n'y arrivent plus», a à son tour argumenté le chef du groupe SPD Hans-Ulrich Klose, qui a souligné que près de 440.000 demandeurs d'asile étaient entrés en Allemagne en 1992.

La réforme négociée entre la coalition gouvernementale et le

SPD fin 1992 prévoit que les réfugiés ayant transité par un pays de la CE ou un pays voisin jugé respectueux des droits de l'homme ne pourront plus déposer une demande d'asile. Les réfugiés originaires de pays sûrs n'auront droit qu'à une procédure accélérée.

Seule une minorité de députés, des sociaux-démocrates, des communistes mais aussi des li-

béraux, ont protesté contre la réforme qu'ils accusent de créer un nouveau mur aux frontières allemandes. Gregor Gysi (PDS, parti communiste) a estimé que les parlementaires cédaient à la pression de la rue, dans une allusion aux violences xénophobes qui ont terni l'image de l'Allemagne ces derniers mois.

(ats, afp, reuter)

C'est voté!

Les députés du Bundestag ont approuvé hier soir la modification de l'article de la Constitution relatif au droit d'asile afin d'endiguer un flot annuel de 440.000 réfugiés en Allemagne. La réforme a été adoptée par 521 voix contre 132 et une abstention. (ats, reuter, dpa)

Le gouvernement français présente son programme pour 21 entreprises publiques

Privatisations: c'est pour cet automne

Vingt et une entreprises publiques du secteur concurrentiel seront privatisées à partir de l'automne, dont Renault, Air France ou la SEITA. Les nouvelles privatisations se feront dans le cadre général de la loi de 1986, avec toutefois des améliorations comme la création d'une Commission de privatisation dotée de pouvoirs élargis.

Le gouvernement espère que la loi sera promulguée dans la deuxième moitié de juillet. Dans les 15 jours suivant la promulgation, la Commission de privatisation se mettra en place et le programme de privatisations, d'un montant de 40 milliards de

FF (environ 10 milliards), devrait commencer en octobre.

La liste des privatisables comprend les 12 groupes inscrits en 1986 par Edouard Balladur, alors ministre de l'Economie, et neuf nouvelles sociétés: Aérospatiale, Air France, Banque Hervet, BNP, Caisse centrale de réassurance, Caisse nationale de prévoyance-assurances, Bull, Compagnie générale maritime, Crédit Lyonnais, Pêchiney, Renault, Rhône-Poulenc, Assurances Générales de France, Groupe des Assurances Nationales, Union des Assurances de Paris, Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, Société marseillaise de crédit, Société nationale d'étude et de construction de

motors d'aviation, Elf Aquitaine, Thomson, Usinor Sacilor.

Cette liste correspond à celle établie par le gouvernement de Pierre Bérégovoy lorsque celui-ci avait présenté son projet visant à vendre des actifs de sociétés publiques afin de créer un fonds pour les retraites.

L'esprit des privatisations est le même qu'en 1986, a résumé M. Alphandéry, «en accordant une grande importance à l'actionnariat populaire» et en conservant «l'existence de noyaux stables».

Mais, principale modification, une commission de privatisation succèdera à l'actuelle commission d'évaluation des entreprises publiques. «Doréna-

vant, pour l'attribution de ces noyaux stables, le ministre ne pourra plus agir que sur avis conforme de la Commission, qui jouera donc un rôle essentiel». Le ministre, s'il n'est pas d'accord avec les conclusions de la commission, pourra déclarer la procédure «infructueuse». La commission devra alors faire de nouvelles propositions.

Autre point important du dispositif, les modalités de protection des intérêts nationaux sont améliorées. «Nous avons renforcé les procédures d'action spécifiques (golden share) pour permettre à l'Etat de continuer de défendre ses intérêts», avec droit de veto pour toute cession d'actifs de nature à porter atteinte à l'intérêt national. (ap)

Elargissement de la Communauté européenne

Coup de pouce de Major

Le premier ministre britannique John Major a indiqué dans une interview publiée hier par le «Financial Times» qu'il souhaitait «donner un grand coup de pouce» à l'élargissement de la Communauté européenne lors du prochain sommet des Douze, prévu les 21 et 22 juin à Copenhague.

«Je veux donner un grand coup de pouce» à l'élargissement de la CE à des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), a dit M. Major. Il a estimé qu'il était «essentiel pour l'avenir de la Communauté de compter parmi ses membres les pays de l'AELE avant que tout autre changement institutionnel de la Communauté soit pris en considération».

Ces pays qui ont posé leur candidature à l'adhésion à la CE (Suède, Norvège, Finlande, Au-

triche) «sont des pays qui sont plus attachés au libre-échange que certains qui en font déjà partie», a dit le premier ministre britannique.

«Qui plus est, ces quatre pays seront des donateurs au budget.» Ainsi, «pour la première fois depuis la création de la Communauté, vous commencez à discerner un équilibre parmi ses membres entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent», a-t-il ajouté.

Trois raisons sont à la base d'une initiative en faveur de l'élargissement de la CE: nécessité d'une plus grande dérégulation, d'une plus grande subsidiarité et d'un grand effort «pour assurer que les obstacles au marché unique soient vraiment levés et que des obstacles insidieux ne soient pas érigés par nos partenaires». (ats, afp)

Transports européens

Proposition d'Ogi

La mise sur pied d'une infrastructure paneuropéenne a été hier au centre des débats de la Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT) à Noordwijk (Pays-Bas).

Le président de la Confédération Adolf Ogi présentera aujourd'hui une proposition visant à réduire progressivement la consommation de carburant des véhicules à moteur.

Le chef du DFTCE a indiqué que la proposition suisse devrait permettre de diminuer sensiblement les émissions de CO₂ qui sont imputables aux transports. Elle a pour but d'économiser des ressources énergétiques non-renouvelables. (ats)

Constitution russe

Soutien à Eltsine

Les dirigeants des républiques russes ont indiqué hier à Moscou qu'ils participeraient à la conférence constitutionnelle prévue pour le 5 juin et qu'ils soutenaient le projet de Constitution du président Boris Eltsine. Ils n'ont toutefois pas signé de déclaration formelle à cet effet. A l'issue d'une réunion de M. Eltsine avec le Conseil des chefs de républiques, le porte-parole présidentiel a annoncé que les dirigeants des républiques avaient donné leur «parole» dans leur soutien au président et affirmé que son projet de Constitution doit servir de base principale à la nouvelle loi fondamentale.

(ats, afp)

France

Grève des cheminots

En raison d'une grève nationale déclenchée par les cheminots français, le trafic ferroviaire sera fortement perturbé jusqu'à vendredi matin. De nombreuses liaisons TGV entre la Suisse et Paris seront ainsi supprimées.

Un train sur quatre en moyenne devrait circuler sur les grandes lignes et sur les réseaux régionaux. Les TGV atlantique et sud-est seront maintenus dans la proportion d'un sur trois à un sur deux, mais le réseau TGV Nord Europe ne devrait pas être affecté par le mouvement.

Ce mouvement de grève intervient alors que le conseil d'administration de la SNCF se réunissait hier pour adopter les mesures de rigueur (6200 suppressions d'emplois).

(ats, afp, reuter)

Manifs de Copenhague

Enquête ouverte

Le ministre danois de la Justice a décidé hier d'ordonner une enquête concernant les tirs à balles réelles de la police sur des manifestants lors des échauffourées dans la nuit du 18 au 19 mai à Copenhague.

Le ministre Erling Olsen avait refusé dans un premier temps l'ouverture d'une telle enquête qui jetterait à ses yeux, «le discrédit sur les forces de l'ordre». Mais il a dû se raviser à la suite des témoignages filmés par deux chaînes de télévision locales montrant qu'il y a eu «deux épisodes de fusillade et non un seul», comme indiqué dans le rapport de la police publié lundi. (ats, afp)

Nombreuses retouches aux droits politiques

Initiatives rétroactives bannies

27 mai 1946 - Des incidents éclatent devant le bâtiment du Département cantonal du commerce et de l'industrie de Genève. Des syndicalistes de la FOBB pénètrent dans les locaux et précipitent les dossiers par les fenêtres. Dans le cadre d'une grève, ils revendiquaient la compensation intégrale des jours fériés légaux, revendication qu'ils obtiendront au terme d'un accord.

BRÈVES

Impar... donnable
Pour cent et pour mille
Une erreur s'est glissée dans notre article d'hier, paru en première page sous le titre «Jusqu'à cent fois plus». Dans le passage consacré à l'imposition de la fortune nette, les chiffres indiqués sont en réalité des «pour mille» - et non des «pour cent» comme dans le reste du texte qui concerne l'imposition du revenu. Nos excuses aux détenteurs de petites et grande fortunes, qui avaient d'ailleurs probablement rectifié d'eux-mêmes.

Faillite Sasea à Genève
Incident d'audience
L'audition des responsables du Crédit Lyonnais dans le cadre de la faillite de Sasea Holding a tourné court hier à Genève. Les représentants de la banque française ont quitté l'audience du juge d'instruction Jean-Louis Crochet. Ils ne voulaient pas être entendus séparément comme l'avait décidé le magistrat.

Tribunal fédéral
Liberté personnelle garantie
Le droit à la liberté personnelle garanti à tout individu qui vient d'être arrêté par la police le droit d'être libéré s'il a passé aux aveux. Le contraire n'est tolérable que si les besoins de l'instruction ou la sécurité de l'ordre public sont en jeu. C'est ce qu'a relevé le Tribunal fédéral dans une décision rendue hier.

Asile
Peu de recours acceptés
Au cours des quatre premiers mois de l'année, la Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) a traité 3481 demandes et recours dirigés contre des décisions de l'Office fédéral des réfugiés. Elle en a accepté 41, soit une proportion de 1,2%, selon les chiffres publiés hier à Berne.

Stuag en 1992
Perte de 16 millions
La crise du secteur de la construction n'a pas épargné Stuag. L'entreprise bernoise de construction routière et de génie civil enregistre une perte de 16 millions pour 1992. Elle avait bouclé l'exercice 91 avec un bénéfice de 3,2 millions. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale qui se réunira le 17 juin prochain de renoncer au versement d'un dividende.

Le Conseil fédéral a chargé la Chancellerie fédérale de lui soumettre, l'été prochain, le message relatif au projet de révision de la loi sur les droits politiques. Le gouvernement, hier, a en effet pris connaissance des résultats de la deuxième procédure de consultation organisée à ce propos.

L'avant-projet élargi de révision, proposé l'été dernier, avançait une cinquantaine de modifications sur des sujets nombreux et d'importance diverse, touchant notamment aux modalités de candidature et d'élection, à la répartition des sièges, au vote par correspondance, aux initiatives et référendums (signature, contenu, délai de traitement par le gouvernement et les Chambres).

PLUS DE RÉTROACTIVITÉ
Selon la Chancellerie, le projet de révision proposera l'interdiction des clauses rétroactives dans les initiatives, suite aux décisions parlementaires à ce pro-



La loi sur les droits politiques sera modifiée

Plus de cinquante amendements sont prévus dans la refonte envisagée. (ASL-a)

pos. L'avant-projet a généralement été bien accueilli.

Selon le gouvernement, les travaux se poursuivront notam-

ment sur six innovations. Le projet devrait prévoir l'obligation de la signature, en plus des autres données (nom, adresse,

etc.), sur les formules de référendum et d'initiative. La prolongation du délai référendaire pourrait passer de 90 à 100

jours. Toutefois, les attestations des signatures par les communes devraient se faire durant ce délai. Le Conseil fédéral, lui, entend réduire le délai qui lui est imparti pour traiter et soumettre à votation les initiatives populaires.

VOTE
PAR CORRESPONDANCE

Le vote par correspondance, admis sous différentes formes dans une douzaine de cantons, devrait être étendu à tous les cantons sous une forme unifiée. Les cantons, par ailleurs pourraient être autorisés à ne fournir qu'une seule brochure d'explications relatives à une votation par ménage. Des économies notables seraient ainsi réalisées. Cependant, chaque citoyen pourra demander à recevoir sa propre brochure.

Le projet devrait également prévoir l'interdiction des sous-appareillages lors des élections au Conseil national. Les cantons, enfin, seront autorisés à mettre une partie des frais d'impression des listes à la charge des partis qui n'obtiennent pas un certain pourcentage des voix.

(ap)

Simplifier et accélérer la procédure d'entraide judiciaire

Les «plaideurs» muselés

Tirant la leçon de l'affaire des fonds Marcos, qui n'est toujours pas résolue après sept ans, le Conseil fédéral entend simplifier et accélérer la procédure d'entraide judiciaire. Il a chargé hier le Département fédéral de justice et police (DFJP) de mettre en consultation, jusqu'à fin septembre prochain, le projet de révision de la loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale.

Le cas des fonds Marcos et d'autres affaires ont mis en évidence certains défauts de la procédure actuelle. Les parties disposent de nombreuses possibilités de freiner, voire de paralyser la procédure d'entraide judiciaire et, partant, la procédure pénale engagée dans l'Etat réquerant.

La principale innovation du projet élaboré par une Commission fédérale d'experts est qu'il

ne sera plus possible de faire recours avant la clôture de la procédure. Ainsi, on ne pourra plus recourir contre la décision d'entrée en matière. Seule la décision dans laquelle le juge se prononce sur l'admissibilité de la demande et sur l'étendue de l'entraide, pourra encore faire l'objet de recours. On empêchera ainsi - comme ce fut le cas dans l'affaire Marcos - la multiplication des recours qui retardent la transmission d'informations et de moyens de preuve à l'étranger. Par ailleurs, seules les personnes directement et personnellement touchées auront qualité pour recourir.

Il s'agit aussi de réduire le nombre des recours en offrant une base légale pour le règlement à l'amiable, partiel ou complet de demandes d'entraide. De nombreuses per-

sonnes faisant l'objet de demandes d'entraide sont désireuses de régler rapidement leur cas. Or, il arrive fréquemment que la personne qui recourt mette en question l'ensemble des actes d'entraide requis - alors que son opposition ne vise souvent que l'un ou l'autre d'entre eux - et qu'elle retarde ainsi toute la procédure.

Le projet règle aussi les conditions permettant la restitution aux ayants droits légitimes des avoirs saisis en Suisse. C'est ainsi par exemple qu'il ne sera plus nécessaire qu'un jugement ait été rendu dans le pays demandeur pour que l'on puisse restituer des avoirs bloqués en Suisse, a confirmé Pierre Schmid, vice-directeur de l'Office fédéral de la police et président de la Commission d'experts. (ap)

CFF: «Livre vert»

Publication imminente

Le Conseil fédéral a pris acte hier du rapport final du groupe de réflexion sur l'avenir des CFF. Ce document sera envoyé aux cantons, en allemand et en français, et commenté pour la presse mardi prochain par le président Adolf Ogi, a fait savoir le vice-chancelier Achille Casanova.

Un rapport intermédiaire

avait été publié le 25 janvier. Il arrivait à la conclusion que le transport régional doit incomber aux cantons, en allemand et en français, et commenté pour la presse mardi prochain par le président Adolf Ogi, a fait savoir le vice-chancelier Achille Casanova. (ats)

Volume des petits crédits

Baisse sensible

Le volume des petits crédits a baissé de 10,3% l'année dernière en Suisse pour s'établir à 7,328 milliards de francs. Ce recul, la baisse des taux d'intérêt et l'impossibilité de réduire les frais fixes à court terme ont entraîné une pression considérable sur les marges des banques de crédit à la consommation, a indiqué l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement (ASCBEF) hier à Zurich.

Malgré la situation tendue sur le marché du logement, seuls quelques preneurs de petits crédits ont rencontré des difficultés de paiement, a expliqué la prési-

dente de l'ASCBEF, Lydia Saxer. De 1991 à 1992, le nombre des réquisitions de poursuite n'a augmenté que de 0,45 à 0,47% des preneurs de crédit. Quant au nombre des mises en poursuite effectives, il est resté stable à 0,31%.

«Cette situation réjouissante est le résultat de la sagesse économique des consommateurs et de la politique commerciale sévère des établissements de crédit», a ajouté la présidente.

Le phénomène de concentration s'est par ailleurs poursuivi dans la branche. Le nombre de membres de l'ASCBEF a diminué de quatre en 1992 pour atteindre 27 établissements. (ap)

Suisse: chaleur

Etouffant!

La Suisse a eu chaud hier: 31,5 degrés à Coire, 29 degrés à Sion ou 27,6 degrés à Genève. Il ne s'agit pas encore de températures exceptionnelles, a précisé l'Institut suisse de météorologie (ISM). En fin d'après-midi, l'atmosphère s'est rafraîchie par endroits en raison des orages qui ont éclaté. Aujourd'hui, le ciel devrait être nuageux et parsemé d'averses parfois orageuses. Les températures les plus élevées ont été surtout observées dans l'Est de la Suisse.

Ainsi, il faisait 31,5 degrés à Coire, 31 degrés à Schaffhouse. Tänikon (TG) suivait de près avec 30,2 degrés, puis Zurich (29,5 degrés), Bâle (28,7 degrés), Berne (27,3 degrés). En Suisse romande, les Valaisans viennent en tête: Sion 29 degrés. A Genève, 27,6 degrés ont été mesurés, 27,5 degrés à Payerne (VD) et 26,6 degrés à Neuchâtel. L'impression d'un temps lourd était accrue du fait que l'humidité relative était assez basse (35%). (ats)

Segalo

On ferme

A la fin de la semaine dernière, la cinquantaine de collaborateurs des huit magasins de meubles Segalo des cantons du Valais, Fribourg, Neuchâtel - notamment à La Chaux-de-Fonds - et Vaud ont reçu une lettre de congé, a confirmé hier le directeur des ventes du groupe, Yves Primault. Mais, a-t-il ajouté, le personnel va tout faire pour ne pas grossir les rangs des chômeurs. Le gérant de Bulle a montré la voie en achetant son magasin, sauvant ainsi cinq places de travail.

Présents dans les principales villes des cantons francophones, à l'exception de Genève, Meuble Segalo SA appartient au groupe argovien Moebel Maerki. «Nous avons reçu nos lettres de congé, mais on ne peut pas dire que l'on ferme. Nous nous battons», annonce Yves Primault. Il pense que des solutions seront trouvées pour sauvegarder des places de travail. (ap)

● Lire également en page 19

P-26: financement

Plainte sans suite

Le Conseil fédéral est d'avis que, tant sur le plan civil que sur le plan militaire, il n'y a pas lieu d'entamer des poursuites contre certains responsables de l'armée secrète P-26. Les documents parvenus au Ministère public ne révèlent aucun indice de comportement répréhensible, a-t-il répondu hier à une question du conseiller national Paul Rechsteiner (PS/SG).

Se fondant sur le rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) concernant le DMF, le groupe socialiste des Chambres fédérales avait, en avril 1991, déposé plainte auprès du procureur de la Confédération. Elle portait sur la gestion déloyale, l'abus de confiance et la suppression de titres. Etaient visés les cdt de corps Hans Senn (chef d'état-major général de 1977 à 1980) et Jörg Zumstein (1981 à 1985). (ats)

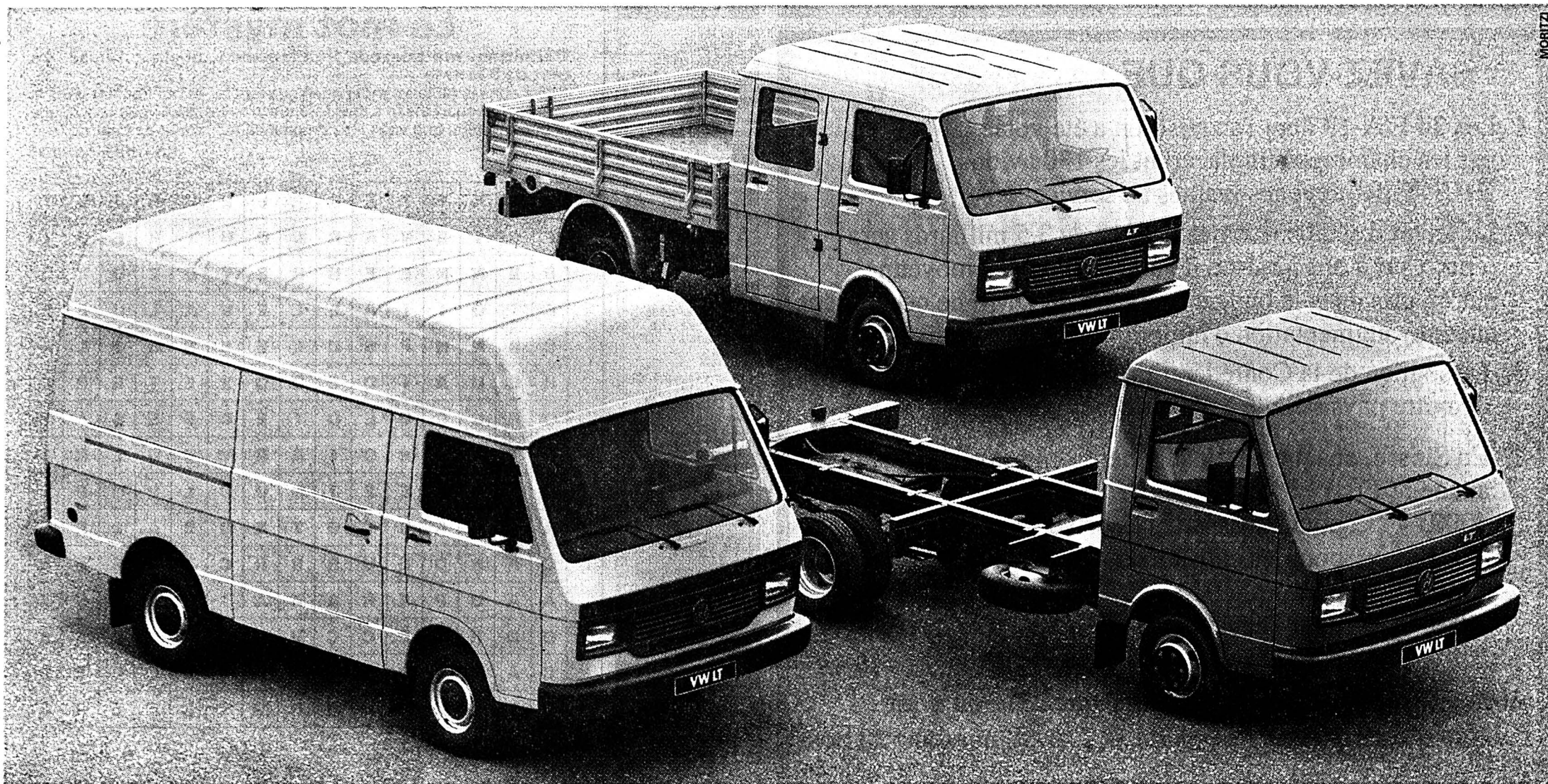
Contributions fédérales au CICR

Aide humanitaire accrue

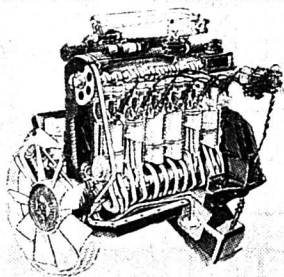
Le Conseil fédéral recommande au Parlement d'augmenter les contributions en faveur du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il s'agit de les porter à 250 millions de francs pour les quatre prochaines années.

Ainsi, la Confédération resterait le principal donateur du siège genevois de l'institution, écrit le gouvernement dans son message publié hier. Il propose également de soutenir le Musée international de la Croix-Rouge.

Actuellement, la Confédération verse une contribution annuelle de 55 millions de francs au siège du CICR et quelque 20 à 30 millions de francs par an pour ses activités sur le terrain. Le Conseil fédéral propose de porter le soutien de la Suisse au siège du CICR à 60 millions de francs pour les années 1994/95 et à 65 millions pour les années 96/97. Le Conseil fédéral juge aussi indispensable de soutenir le Musée international de la Croix-Rouge, actuellement en difficultés. La Confédération doit lui accorder une aide de 1,1 million de francs par an. (ap)



Le VW LT: quatre fois meilleur que jamais.



Considéré comme l'un des meilleurs utilitaires du monde, le VW LT pouvait-il vraiment encore être amélioré? Volkswagen prouve maintenant que c'était possible. De quatre manières d'un coup!
Premièrement, en élargissant la motorisation de toutes les versions disponibles. Au 6 cylindres à injection d'essence, largement éprouvé, est en effet venu s'ajouter un 6 cylindres turbo-diesel à refroidisseur, d'une fiabilité exemplai-

re, qui délivre une puissance appréciable de 70 kW (95 ch), moyennant une consommation minimale.
Deuxièmement, en conférant au LT une allure plus dynamique encore, due à son avant redessiné et à ses nouveaux pare-chocs.
Troisièmement, en augmentant le confort de sa cabine.
Quatrièmement enfin, en dotant le LT d'un équipement de série sensiblement plus cosu.

Votre partenaire VW se fera un plaisir de vous présenter dans le détail tous les perfectionnements qu'a reçus le LT quatre fois meilleur. Et il en profitera pour vous calculer combien, dès aujourd'hui, la technique de demain que renferme le VW LT peut être rentable pour vous.



Le nouveau VW LT. Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, Importateur de VW, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires VW réservent des offres à bon compte à ceux qui savent calculer.

«Gemeinde 93», Expositon suisse pour les collectivités publiques, du 15 au 18 juin 1993, à Berne: rendez-nous visite au stand 1303, halle 13.

2-11512/4x4

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie tél. 039/31 50 00
La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser tél. 039/61 12 14
Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci tél. 039/41 41 71

132-12001

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

Collaborateur/trice spécialiste

Collaboration au sein du groupe spécialisé «Indice des prix à la consommation». Préparer des enquêtes, trouver et superviser des rapporteurs; traitement électronique et exploitation des documents et des résultats d'enquêtes. Fournir des informations. Formation commerciale ou compétences professionnelles équivalentes. Goût des contacts et esprit d'équipe. Langues: Bonnes connaissances de l'allemand, du français et si possible de l'italien. A qualifications équivalentes, la préférence sera donnée aux candidat(e)s de langue française ou italienne.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/3236020, Ref. SA-Preis

Un/une secrétaire

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes. Assumer des tâches administratives variées et régler directement la plupart des affaires courantes. Donner des renseignements par oral et par écrit. Rédiger des procès-verbaux. Participer au travail d'information du public. S'intéresser à la politique de la condition féminine et à l'égalité entre les sexes. Aimer travailler en équipe en y assumant des fonctions autonomes et se charger de tâches organisationnelles. Apprentissage commercial ou diplôme d'école de commerce. Expérience de plusieurs années. Connaissance de l'informatique souhaitée. Bonnes connaissances de deux langues officielles. Les candidatures d'italophones ou de francophones possédant de bonnes connaissances de l'allemand seront particulièrement prises en considération.

Poste à temps partiel 80%

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la culture, service du personnel, Hallwylstrasse 15, case postale, 3000 Berne 6, ☎ 031/619282, A. Sprecher

Un/une fonctionnaire d'administration

Collaborateur/trice de la division des marques, dans le groupe de l'enregistrement international des marques. Examen des demandes d'enregistrement, correspondance y relative et travaux administratifs. Apprentis-

sage de commerce ou formation équivalente. Capacité de travailler de manière indépendante. Langues: le français, avec de très bonnes connaissances de l'allemand, des connaissances de l'anglais constitueraient un avantage.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la propriété intellectuelle, service du personnel, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire spécialiste

Responsable de la gestion d'un secteur du personnel; collaborer à la planification, au recrutement et à la formation continue du personnel ainsi qu'à l'administration des affaires concernant le personnel. Conseiller et secondier les responsables hiérarchiques dans les questions relatives au personnel. Aptitude à travailler de manière indépendante et consciencieuse, capable de travailler en équipe, esprit d'initiative et habileté à négocier, potentiel de développement. Formation commerciale et continue (cours supérieur de commerce pour fonctionnaires fédéraux ou autre formation équivalente), expérience professionnelle désirée en matière de personnel. Langues: l'allemand, le français ou l'italien avec de bonnes connaissances d'une autre langue officielle. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités

linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la santé publique, Personnel et organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/619515, Th. Peverelli

Un/une bibliothécaire

Suppléant/e du chef de la médiathèque. Direction du service des revues. Indexation des monographies et des articles. Collaboration au thésaurus. Diplôme de bibliothécaire (ESID ou BBS) ou expérience en la matière. Connaissances TED. Intérêt pour le sport. Langues: le français ou l'allemand et bonnes connaissances de l'autre langue. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

L'emploi est limité à trois ans.

Poste à temps partiel 50%

Lieu de service: Magglingen-Macolin
Adresse: Ecole fédérale de sport de Macolin, service du personnel, 2532 Macolin/Magglingen, ☎ 032/276223, M^{rs} A. Moor

Collaborateur/trice spécialiste

dans le domaine du personnel et de la comptabilité. Êtes-vous à la recherche d'une activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe? L'essentiel de vos tâches aura trait aux domaines de la comptabilité et de l'organisation de voyages. Votre cahier des charges comprendra des travaux minutieux tels que le contrôle et le versement de diverses indemnités ou l'organisation de voyages et la réservation d'hôtels pour les membres des conseils et du personnel fédéral. Nous recherchons un collaborateur ou une collaboratrice au bénéfice d'une bonne formation commerciale. Un intérêt pour les travaux du Parlement représenterait un atout pour l'occupation de ce poste. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances d'une autre langue nationale.

Poste à temps partiel 70% jusqu'au 30.6.1994, 100% de le 1.7.1994

Lieu de service: Berne

Adresse: Services du Parlement, service du personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire d'administration

Collaborateur/trice de la section Organisations internationales de recherche. Exécuter de manière autonome des travaux relatifs aux organisations internationales de recherche dans les domaines de l'information, de la documentation et des postes vacants; régler les tâches administratives de la section, telles que le traitement de texte, la gestion des adresses, les renseignements, et l'organisation des séances et des voyages. Bonne culture générale et compréhension rapide; esprit d'initiative et aptitude à travailler de façon consciencieuse en petite équipe. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou d'administration, ou formation équivalente. Habileté en dactylographie et en traitement de texte (Winword). Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 80%

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'éducation et de la science, service du personnel, Wildhainweg 9, case postale 5675, 3001 Berne

Entreprise de moyenne importance cherche pour date à convenir

jeune employée de bureau

pour son département facturation-caisse.

Faire offres avec documents usuels sous chiffres U 132-740570 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Le Centre pédagogique de Dombresson qui accueille des enfants d'intelligence normale souffrant de troubles du comportement, cherche pour un groupe d'internat une

éducatrice spécialisée

diplômée, si possible avec expérience.

(Eventuellement à temps partiel).

Entrée en fonction: 15 août 1993 ou pour date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et références à la direction du CENTRE PÉDAGOGIQUE, 2056 DOMBRESSON, jusqu'au 11 juin 1993.

28-600934

05-2018-60/4x4

DIVERS

SAVEZ-VOUS QUE :

- 1. Les 34 F/A-18 dont l'acquisition a été votée par les chambres remplaceront les 130 avions "HUNTER" devenus inaptes au service
2. Le crédit d'acquisition des F/A-18 de 3,5 milliards sera réparti sur 7 ans à raison de 500 millions en moyenne par an pris dans le budget ordinaire du DMF ne nécessitant aucune augmentation d'impôt.
3. Le soutien de la Confédération à la production fromagère de notre pays s'élève à 600 millions par an.
4. En Suisse, chaque habitant dépense en moyenne chaque année : (Frs)
4000.-- pour les assurances privées/vie
3200.-- pour les cotisations AVS
1740.-- pour les loisirs
880.-- pour l'achat d'une voiture neuve
300.-- pour les cigarettes

alors qu'il n'est appelé à dépenser que 25.--/an pour l'acquisition et l'exploitation de 34 F/A-18 pendant 30 ans.

IL FAUT 20 ANS POUR CREER UNE FORCE AERIENNE EFFICACE, MAIS EN SUISSE UNE SEULE VOTATION PEUT LADETRUIRE !.....

Le GSsA (Groupe pour une Suisse sans Armée) le sait très bien !
Le GSsA veut abolir l'Armée
Le GSsA procède par étape avec habileté



Jacques Hubert GAY - B. PRIVAT - A. PETITPIERRE - M. CARDINAUX 12 Glacis-de-Rive - 1207 GENEVE 18-3285/4x4 450-568

A VENDRE

- Audi 80 16V 90
Audi 90 Quattro 85
Audi 100 CS Quattro 85
BMW M3 88-89-90
BMW 325i 86-91
BMW 728 84
Mercedes 190E 85
Mercedes 190 2.3 16V 86
Mercedes 190 2.3 16V Réplique Evo II 85
Nissan 100 NX 91
Nissan 200 SX 89
Nissan 300 ZX 89
Twin Turbo 90-91
Nissan Prairie 4x4 89
Nissan Terrano 30 L V6 90-91
Nissan Patrol 2.8 T-Diesel 89-90
Porsche Carrera 2 90
Porsche Carrera 4 90
Porsche Carrera cabrio 87
Porsche Carrera 3.2 L 84
Porsche Carrera 285 CV 90

- DIVERS
Ford Sierra Cosworth 90-91
Lancia Delta Integrale 90
Lancia Delta Int. Evo II 92
Lancia Thema Turbo IE 86
Renault 19 Cabrio 16V 92
Fiat Tipo 1.4 L 90
Seat Ibiza SXL 90
Volvo 480 ES 88
Jeep Cherokee 4.0 L LTD 90
Toyota 4 Runner 2.4 L 88
Toyota MR 91
Honda Civic Berlina 1.5 I 86
Mazda 826 GT 16 V 88
VW Golf Cabriolet 85-90
VW Golf GTI 89
VW Golf GTI 660 90
14-1178

AUTOMOBILES OLIVOTTI
Rte de Courgenay
2900 Porrentruy
066/66 51 55-56

L'annonce, reflet vivant du marché

PROBLEMES CONJUGAUX?

Ne les laissez pas s'aggraver

CSP CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31
450-568

Le mot mystère

Définition: qui possède juridiquement quelque chose, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 18

Grid for the word search puzzle with letters E, T, X, E, T, E, R, P, E, E, R, R, E, S, T, etc.

- A Ardeur, Avide, C Cacao, Cadre, Capable, Carie, Carpe, Carpe, Carolus, Carotide, Carré, Carrousel, Carrure, Cartel
Chèvre, Chose, Coudre, Couleur, D Dévoré, Dopage, Duplex, Entraver, Evaluer, Exciptien, Exciser, Excuse, Exode, Liure
Loutre, Mécréant, Météier, Neige, Orage, Palpé, Panache, Porc, Plexus, Presser, Prétexse, Prix, Prunier, Pustule
R Récit, Reste, Rixe, S Serré, Sonné, T Table, Taon, Tasse, Texane, Tocante, Triché, Troène, V Vexer, Vivace

IMMOBILIER

A louer aux Ponts-de-Martel, situation dominante
APPARTEMENT SPACIEUX
de 5 1/2 pièces en duplex, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, W.-C., séparés, immense galetas, cave, garage et place de parc. Fr. 1670.--/mois + charges.
038/24 77 40.

A louer, rue du Bois-Noir
La Chaux-de-Fonds
STUDIOS
ET DEUX PIÈCES
Libres tout de suite.
039/26 06 64

A vendre
APPARTEMENTS
À MARIN/NE
Rue du Tertre.
Visites tous les jours de 10 à 12 h.
038/25 41 41

IMMOBILIER

À LOUER
LOCAUX ADMINISTRATIFS
de 230 m²

très bien situés, début av. Léopold-Robert, 4e étage, ascenseur.

Comprenant 4 locaux à usage de bureaux dont 2 grands locaux modulables
1 local archives - centrale téléphonique installée.

Pour tous renseignements: 039/210 320

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Table with columns Or, Achat, Vente and values for items like Lingot, Vreneli 20, Napoléon, Souver new, Souver old.

Argent

Table with columns \$ Once, Lingot/kg and values.

Platine

Table with columns Kilo and values.

CONVENTION OR

Table with columns Plate or, Achat, Base argent and values.

INDICES

Table with columns Swiss Index, SMI, Dow Jones, DAX, CAC 40, Nikkei and values for dates 25/5/93 and 26/5/93.

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for Calida, Ciment Portland, Kuoni.

ACTIONS SUISSES

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for various Swiss companies like Adia, Alusuisse, Ascorm hold, Baer hold, Baloise hold, BBC IA, B. C. C., Bobst, BPS, Bührle, C. F. N., Ciba, Ciba n, Ciba bp, Cortailod n, CS hold p, CS hold n, Elektrowatt, EMS-Chemie, Georg Fischer, Forbo, Galenica bp, Holderbank, Jelmoli, Landis, Logitech, Merkur hold, Mceven p, Nestlé, Nestlé n, Nestlé bp, Neuchât, Reassur p, Reassur n, Roche p, Roche bj, Sandoz p, Sandoz bp, SBS p, SBS n, SBS bp, Schindler p, SGS bj.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for various international companies like Abbott Labor, Aetna LF, Alcan alu, Amax, Am Cyanamid, Amoco, ATL Richf, ATT, Baker Hu, Baxter, Boeing, Caterpillar, Citicorp, Coca Cola, Du Pont, Eastm Kodak, Exxon, Gen Elec, Gen Motors, Halliburton, Homestake, Honeywell, Inco ltd, IBM, Litton, MMM, Mobil corp, Pacific Gas & El, Pepsico, Pfizer, Phil Morris, Philips pet, Proct Gamb, Rockwell, Sara Lee, Schlumberger, Sears Roeb.

PARIS

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for various Paris companies like Alcatel Alsthom, BSN, Euro Disneyland, Eurotunnel, Générale Eaux, L'Oréal, Lyonnaise Eaux, Sanofi, Paribas, Texaco, Unisys, Warner Lamb, Waste Manag, Woolworth, Anglo AM, Amgold, De Beers p, ABN Amro Hold, Aegon NV, Akzo, Philips, Royal Dutch, Unilever NV, Allianz Hold n, Basf AG, Bayer AG, Daimler Benz, Commerzbank, RWE, Degussa, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Mannesmann, Mercedes, Schering, Siemens, Thyssen AG, VEGA, VVJ, Fujitsu Ltd, Honda Motor, Nec corp, Sanyo electr, Sharp corp, Sony, Aquitaine, Norsk Hyd n.

LONDRES

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for B.A.T., British Petrol, British Telecom, Cadbury, Glaxo, Imperial Chem.

TOKYO

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for Ajinomoto, Canon, Daiwa House, Fuji Bank, Fujitsu, Hitachi, Honda Motor, Komatsu, Matsush el I, Mitsub. el, Mitsub. Heavy, Sanyo, Nippon Oil, Nissin Motor, Nomura sec, Olympus opt, Ricoh, Sanyo, Sanyo electr, Shiseido, Sony, Takeda chem, Tokyo Marine, Toshiba, Toyota Motor, Yamanouchi.

NEW YORK

Table with columns 25/5/93, 26/5/93 and values for Aetna LF & CAS, Alcan, Alumino of Am, Amex Inc, Asarco Inc, ATT, Amoco Corp, Atl Richfd, Boeing Co.

UNISYS CORP

Table with columns 11%, 16%, 70%, 28%, 41%, 56%, 53%, 52%, 64%, 39%, 95%, 93%, 40%, 41%, 17%, 37%, 22%, 52%, 52%, 59%, 84%, 114%, 69%, 34%, 36%, 73%, 51%, 30%, 49%, 31%, 54%, 63%, 19%, 45%, 52%, 52%, 75%, 29%, 9%, 55%, 56%, 84%, 138%, 82%, 35%, 55%, 45%, 68%, 43%, 66%, 31%, 15%, 66%

BILLETTS (CHANGE)

Table with columns Cours de la veille, Achat, Vente and values for \$ US, \$ canadien, 1 £ sterling, 100 FF, 100 liras, 100 DM, 100 fl. holland., 100 fr. belges, 100 pesetas, 100 schilling aut., 100 escudos, 100 yens.

DEVICES

Table with columns 1 \$ US, 1 \$ canadien, 1 £ sterling, 100 FF, 100 liras, 100 DM, 100 fl. holland., 100 fr belges, 100 pesetas, 100 schilling aut., 100 escudos, 1 ECU and values.

Football - Ligue des champions, finale: le trophée à Marseille

Un immense cocorico!

● MARSEILLE - MILAN 1-0 (1-0)

Après les tentatives infructueuses de Reims, de Saint-Etienne, Bastia et d'un certain... Marseille, la France a poussé hier soir un immense cocorico. De Brest à Nice, de Dunkerque à Perpignan, en passant par la Corse et les territoires d'outre-mer, l'Hexagone a fêté hier soir son entrée dans la légende du football européen. De façon méritée, n'en déplaise à tous ceux - et nous en sommes - que les manières de Tapie et ses sbires exaspèrent. De façon méritée, mais ce fut une longue histoire...

De notre envoyé spécial
Pascal HOFER

Commençons par remercier ces vingt-deux messieurs. Vingt-deux messieurs dont on pensait généralement qu'ils allaient se montrer très attentistes, enjeu oblige. Tactique oblige, aussi, puisque dans le football d'aujourd'hui, tout est prévu dans les moindres détails. Genre: si X monte quand Y a reculé, c'est A qui le prend, sauf si B s'était re-



Mais où est Basile Boli?

Invisible sur notre document. Mais son coup de tête fera mouche.

(AP)

pli derrière C, à moins que Z menace D...

Bien sûr, Milanais et Marseillais s'appliquèrent à respecter les mots d'ordre du tableau noir, mais sans pour autant que le jeu se transforme en... absence de

jeu. Aussi, c'est après moins de sept minutes, à Massaro en l'occurrence, qu'échut la première occasion. Mais l'«assistant» de Van Basten manqua la cible. La rencontre était lancée, et le tableau noir sur le point de passer aux objets perdus.

ET BOLI S'ÉLEVA...

Car de spectacle, elle n'en manqua pas, cette première mi-temps! Tour à tour, Völler (7e), Massaro (9e), Völler encore (11e), Maldini (13e) se montrèrent menaçants pour le portier d'en face. Jusqu'à ce que Massaro, à deux reprises, s'en aille seul, ou presque, affronter Bar-

thez. Il tergiversa les deux fois, ce qui n'empêcha pas Van Basten, à cette occasion, de faire appel à toutes les qualités du gardien marseillais (18e). Que Lentini, quelques secondes plus tard, obligea à une autre parade encore.

Puis le très probable futur champion d'Italie recula. Peina. Se chercha. Mais ne se trouva guère. La preuve, une fois de plus, était faite: les «rossoneri» ne sont pas au mieux actuellement. Contrairement au très probable futur champion de France: la bande à Goethals jouait bien, de mieux en mieux. Encore que cela faisait une belle

jambe au gardien Rossi, puisque de travail, il n'en avait point. L'OM dirigeait largement les débats, mais sans grand effet. Pour preuve, il obtint son premier corner à la 44e minute... Seulement voilà, ledit corner n'allait pas rester lettre morte: Boli, faisant concurrence à la tour qui jouxte l'Olympia-Stadion, s'élevait haut, très haut, et, du «caillou», faisait exploser les 30.000 supporters marseillais. Tout un symbole que ce but marqué sur balle arrêtée, même s'il traduisait la nette domination de Pelé et compagnie.

COMME DES FOUS!

Le grand Milan, l'immense Milan, avait alors pour tâche de montrer de quel bois il était à même de se chauffer. On allait voir ce qu'on allait voir.

On vit. Mais pas grand-chose. On vit l'équipe italienne se lancer à l'assaut de la cage adverse. Le problème, c'est qu'on vit tout autant Di Meco et ses camarades s'accrocher à leur rêve. Comme des fous. Comme les représentants d'un pays qui languissait depuis 37 ans. Barthez ne passait pas une seconde période toute de tranquillité, mais ne tremblait pas pour autant. Van Basten exploita mal une opportunité, Papin décocha une volée qui passa à côté du cadre...

Et Milan, qui avait eu le tort de ne pas concrétiser ses occasions précédentes, se demandait de plus en plus comment faire tomber le mur de briques blanches et bleues. Se demandait de plus en plus ce qui lui arrivait. Il lui arrivait ceci: pour la première fois de son histoire, la France était en train de décrocher une Coupe d'Europe. La plus belle. La plus prestigieuse.

Alors, comme un fou, Tapie se précipita sur le terrain. Goethals oublia ses 72 ans et partit à sa suite.

Marseille, pour l'avoir davantage voulu, et pour avoir mieux joué, tout simplement, était champion d'Europe. P. H.

Il y a un an - Les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds finissent par craquer. Si le paiement des salaires des mois de mars, avril et mai ne leur sont pas immédiatement versés, ils en appellent à la grève. In extremis, Eugenio Beffa et son comité parviennent à redresser la situation. (Imp)

Football

«Un vrai match d'hommes!»

Bernard Tapie en pleurs! Hier soir à Munich, sur le coup de 22 heures 15, le président olympien a craqué. Comme la plupart des joueurs marseillais, d'ailleurs.

Page 11

Tennis

La déroute de Rosset



6-2 6-3 6-1 en 105 minutes: Marc Rosset n'a vraiment pas pesé lourd sur le petit central de Roland-Garros devant Richard Krajicek (ATP 13), essayant une véritable déroute. Boris Becker (photo Keystone) n'a pas connu plus de succès, battu par le Français Rodolphe Gilbert.

Page 13

Voile

Corum pour un bis

Créée en 1957, l'Admiral's Cup est en quelque sorte un championnat du monde de voile par nations. La Suisse y participe par le biais du sponsoring, Corum, une entreprise chaux-de-fonnière, étant le partenaire de la France, détentrice du trophée.

Page 15

TF1 et les annonceurs ont mis le paquet

Tout à fait, Thierry!

A l'heure où vous lisez ces lignes, il en est qui tremblent en attendant de connaître LE chiffre. Qui tremble? Quel chiffre? Ceux qui tremblent, ce sont les annonceurs qui, hier soir, se sont offert un écran publicitaire sur TF1. Quant au chiffre, c'est celui de l'audience réalisée par la première chaîne française à l'occasion de ce Milan - Marseille.

Car, voyez-vous, l'organisme nommé «TF1 Publicité» proposait le contrat suivant auxdits annonceurs: la soirée avait été découpée en plusieurs tranches et une tarification spéciale, liée au résultat de l'audience, avait été mise en place. Calculée sur ce que les fils de pub appellent la «cible hommes», le plus haut tarif publicitaire - pour trente secondes, avant match et mi-temps - était proposé à quelque 5500 francs suisses pour 1000 téléspectateurs. Vous comprenez tout, dès lors. Une fois les chiffres d'audience connus, les annonceurs font par conséquent le calcul suivant: nombre de téléspectateurs divisé par 1000, le résultat devant ensuite être multiplié par 5500. Vous me faites un emballage cadeau, c'est pour offrir...

Pas besoin d'aller chercher votre machine à calculer, toutefois, puisque «TF1 Publicité», dans son immense magnanimité, avait fixé un plafond à 250.000 francs suisses (pour trente secondes, donc). Encore

que le terme «plafond» soit du genre maléfique, puisqu'un autre plafond avait été déterminé en cas de prolongations et/ou de tirs au but. Suspense oblige.

Cette audience, quelle fut-elle? Nous n'en savons rien, et pour cause. Mais on peut toujours s'en faire une petite idée avec le nombre de téléspectateurs de 1991: pour la finale Marseille - Etoile Rouge Belgrade, 17.473.500 Français avaient passé leur soirée devant leur téléviseur. C'est la deuxième meilleure audience de tous les temps pour TF1, derrière «Le grand bluff» de l'imitateur Patrick Sébastien (décembre 1992), record que la chaîne privée entendait battre avec la partie de Munich. Du reste, peut-être vous êtes-vous rendu compte que TF1 a mis le paquet avant cette rencontre, puisque plusieurs émissions d'hier ont été réalisées en direct depuis la capitale bavaroise, sans parler - entre autres - des neuf caméras que TF1 avait installées en plus de celles de la TV allemande.

Ce qui signifie, en tablant sur un minimum de vingt écrans publicitaires, que TF1 a empoché la bagatelle de cinq millions de francs suisses (uniquement avant et pendant le match).

Comprenez-vous, maintenant, pourquoi Jean-Pierre Foucault et sa bouleversante «Sacré soirée», locataires du mercredi, n'ont pas fait le poids? Tout à fait, Thierry! P. H.

PARTI PRIS

La fin d'un règne

La France tient ses héros! Hier au soir à Munich, l'Olympique de Marseille est entré dans la légende, devenant le premier club de l'Hexagone à conquérir un trophée européen. La «grande nation» attendait ce triomphe depuis près de quatre décennies.

Quelque part, c'est une lacune qui a été comblée en Bavière. Trop souvent en effet, les footballeurs tricolores sont passés à côté de sacres qui leur étaient promis. De là à prétendre que ce triomphe s'inscrit dans la suite logique des événements, il y a tout de même une marge, tant la supériorité milanaise apparaissait évidente au coup d'envoi.

Historique, cette soirée ne restera pourtant pas gravée dans les mémoires, sportivement s'entend. Marseille n'a ainsi fait que prendre le relais de ses deux prédécesseurs, l'Etoile Rouge de Belgrade et Barcelone, qui avaient inscrit leur nom au palmarès de la plus prisée des compétitions continentales sans le moindre panache. Bref, on est demeuré bien loin des soirées de gala auxquelles... Milan avait convié tous les amateurs de ballon rond ces soirs de mai 1989 et 1990. Décidément, il y a des jours où l'on aimerait pouvoir remonter le temps...

Sans rien enlever au mérite des Marseillais, solidaires tels les doigts de la main, force est de convenir que ce verdict est avant tout le fait des carences milanaises. Ce 26 mai 1993 aura bel et bien marqué la fin d'un règne. Après avoir érasé de tout son talent le football du continent de longues années durant, Milan est rentré dans le rang.

Ce constat tend à démontrer qu'abondance de biens nuit. En début de saison, Silvio Berlusconi a mis à la disposition de Fabio Capello un contingent qui aurait dû lui permettre de faire main basse, entre autres,

sur la Coupe d'Europe des clubs champions. Des dissensions internes - la concurrence n'est donc pas toujours source de succès -, une lassitude certaine - tous les Milanais ou presque sont internationaux -, un dynamisme émoussé, un manque de fraîcheur flagrant auront finalement empêché cette équipe, considérée à juste titre comme la meilleure de la planète, d'aller au bout de son rêve. Et à l'Italie de signer un nouveau grand chelem dont elle détient l'exclusivité. Gageons toutefois que ce ne sera que partie remise.

Ce triomphe marseillais porte la marque d'un homme, Raymond Goethals. Plus disciplinés que brillants, les footballeurs de la Canebière ont su prolonger sur la pelouse olympique les conceptions tactiques de celui qui mérite plus que jamais son surnom de Raymond-la-Science. Le devoir accompli, le sorcier belge pourra goûter à une douce - et bien méritée... - retraite après cet ultime coup de maître. Sa succession sera à coup sûr plus délicate à assumer au Stade-Vélodrome que celle de Didier Deschamps et ses camarades sur les pelouses européennes, cela quand bien même Bernard Tapie a d'ores et déjà promis un groupe plus performant encore pour le prochain exercice.

La lutte s'annonce passionnante car, de toute évidence, Silvio Berlusconi n'est pas homme à demeurer sur un tel échec. Et il est bien, à l'heure actuelle, le seul à pouvoir dialoguer d'égal à égal avec Bernard Tapie. A moins que ce ne soit l'inverse. Quoi qu'il en soit, c'est bel et bien à la bourse des transferts que se jouera l'édition 1994 de la Coupe d'Europe des clubs champions.

Les paris sont ouverts, en toute modestie.

Jean-François BERDAT

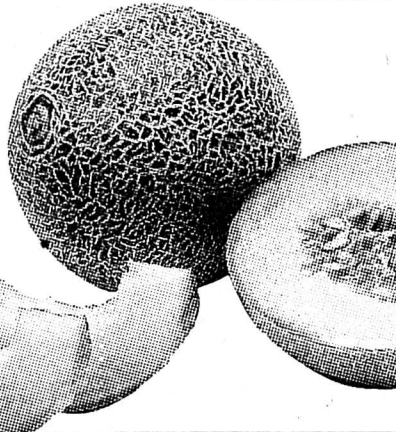
visavis

actuel cette semaine

valable du 27.5. au 29.5.93

Melons Galia
doux, d'Espagne

la pièce **2.40**



Tomates aromatiques étrangères 
kg **2.50**

tessy • yogourt

Lait entier, fruits + arôme

180 g **0.70**

500 g **1.50**

• **Bifidus**
part. écrémé 150 g **0.65**

Lait entier
NFI  1 litre **1.80**

Cervelas à griller
2 pièces 300 g **2.30**

REGINA

• Concombres 430 g **2.30**

• Concombres 215 g **1.30**

• Cornichons 230 g **2.20**

Vin rouge de France
Beaujolais-Villages AC 1991
«Sélection Bergeron» 75 cl **5.40**



Ovomaltine
Oeco-Pac 1 kg **10.90**

Knorr Bouillon de boeuf spécial
bâton à 5 cubes **2.95**

Cailler Chocolats Multipack
• Lait • Crémant
• Rayon lait
• Amandes 4x100 g **4.95**

Cailler Branches Multipack
lait «S» 5x23 g **2.25**

GÉNIE Lavabo
Lessive pour linge fin 400 g **3.20**

Vel Citron pour la vaisselle
Duo 2x750 ml **5.75**

Apprenti serrurier-constructeur
Nous offrons une place pour début août 1993.
S'adresser à:
Constructions Métalliques Steiner SA
Hôtel-de-Ville 105, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 24 24 132-12644

JAQUET-BAUME SA
Manufacture d'horlogerie compliquée
Premier-Mars 10, La Chaux-de-Fonds
cherche
HORLOGER QUALIFIÉ
Nous offrons un poste intéressant, pour personne capable de travailler sur montres mécaniques à complications et chronographes, au sein d'une équipe dynamique.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae ou téléphoner au 039/28 08 08. 132-504162

MISE AU CONCOURS
La Commission scolaire met au concours un poste de
sous-directeur/ sous-directrice
à l'Ecole secondaire.
Ce poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.
Titres exigés: licence et certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet pour l'enseignement des branches littéraires ou scientifiques dans les écoles secondaires du degré inférieur (BESI), brevet spécial, certificat pédagogique ou titre équivalent.
Exigences particulières: personnalité dynamique ayant du goût pour l'administration autant que pour l'animation pédagogique et les contacts humains, apte à travailler de façon indépendante et sachant prendre des initiatives. Une bonne expérience de l'enseignement secondaire inférieur est indispensable.
Obligations et traitements légaux: le poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.
Entrée en fonction: rentrée scolaire d'août 1993.
Pour tous renseignements complémentaires, les candidat(e)s, sont prié(e)s de s'adresser à la Direction générale de l'Ecole secondaire, Monsieur Marcel Fiechter, directeur, Progrès 29, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/285 233.
Formalités à remplir jusqu'au 9 juin 1993.
1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à Monsieur Jean-Martin Monsch, président de la Commission scolaire, Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'Enseignement secondaire du Département de l'Instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel.
COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

U-D / PAV Zentrale

W 21/93

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, etc., etc...
Prix très bas. Paiement comptant.
S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).
Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Fermé le lundi matin. Grande place de parc. 28-169

Ferblantiers Etancheurs Couvreurs
Des hommes à la hauteur
Schaub & Mühlemann SA
La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73 132-12162
Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre


Nous cherchons
un ouvrier manuel
ayant le sens des responsabilités, avec connaissances en mécanique, pour la réception du lait, et qui serait également disposé à travailler le dimanche.
S'adresser à M. Stengel. 132-502517

Notre avenir nous passionne
Nous recherchons pour un poste fixe, un
opérateur sur fraiseuses CNC
Bonne expérience en réglage, mise en train et dans la correction des programmes.
Prenez contact au plus vite avec M. Gonin qui vous renseignera volontiers. 132-12089
OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

OFFRES D'EMPLOI

Für die Policenabteilung an unserem Hauptsitz im Zentrum von La Chaux-de-Fonds suchen wir eine
kaufmännische Mitarbeiterin
Zum Aufgabengebiet gehört die selbständige Erstellung und Bearbeitung der Transportversicherungs-policen.
Wir erwarten von unserer neuen Mitarbeiterin nebst abgeschlossener Ausbildung auch PC-Erfahrung, die Beherrschung der deutschen Sprache (Muttersprache) und gute Französischkenntnisse.
Eintrittstermin: 1. Juli oder nach Vereinbarung.
Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen richten Sie bitte an Frl. Bouvier unter folgender Adresse:
TSM Assurances Transports
41, rue Jaquet-Droz
2301 La Chaux-de-Fonds 132-12259

Economie? Le tarif pour toutes les gourmandises. A saisir!



MILKA LILA PAUSE
coco-amandes
nougat
yaourt fraise
caramel

1.80
multipack



TOBLERONE
multipack
lait, blanc

5.10
3.-
3 x 100 g

5.80 MÉDAILLE D'OR
VAC ou en grains
500 g



MASTRO LORENZO
28 portions
210 g

5.50

SUGUS
fruit 200 g

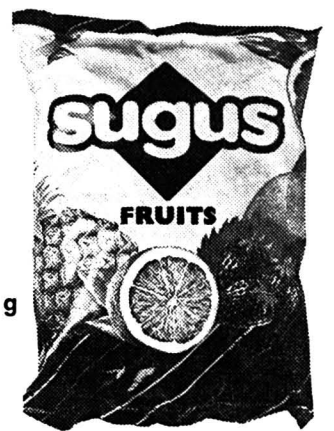
2.70

fruit 400 g

4.80

sugarless 180 g

2.80



44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

IMMOBILIER

À VENDRE

Jura neuchâtelois

Ferme

à usage de résidence secondaire.
Terrain de 3000 m² environ.
Notice à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
470-119

À LOUER Centre ville
La Chaux-de-Fonds

**MAGNIFIQUES
DUPLIX**

5 1/2 pièces, cuisine agencée, spacieux
living avec poêle suédois, chambres à
coucher mansardées. 132-12083

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

gb A louer tout de suite
ou pour date à convenir
à La Chaux-de-Fonds

GARAGES ET EMPLACEMENTS DANS GARAGE COLLECTIF

Beau-Site 3	Fr. 150.-	emplacements ds garage collectif
Serre 90	Fr. 100.-	places de parc extérieures
Hôtel-de-Ville 13	Fr. 60.-	places de parc extérieures
Chapeau-Râblé 46	Fr. 110.-	emplacements ds garage collectif
Charrière 37	Fr. 50.-	places de parc extérieures
Les Sagittaires	Fr. 120.-	emplacement ds garage collectif
Nords 171	Fr. 120.-	emplacement ds garage collectif
Nords 54	Fr. 120.-	emplacement ds garage collectif
Numa-Droz 88	Fr. 50.-	place de parc extérieure
Parc 8	Fr. 130.-	garage individuel

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA
Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

MEMBRE **UNPI** 132-12057

À LOUER

Centre ville La Chaux-de-Fonds,
pour date à convenir

**ENTREPÔTS
et CAVES**

Dans immeuble existant, accès aisé
Surface: 900 m² Volume: 2800 m³
Possibilités d'adaptations et de bureaux.
Convient pour artisanat ou locaux de
stockage.
Prix modéré en fonction des adaptations.
Pour renseignements et visite:

Gérance
☎ 039/27 11 22

BOSQUET
132505236

A louer à La Chaux-de-Fonds

appartements de 3 pièces

Cuisines agencées.
Loyers: Fr. 820.- / 910.- charges comprises.
Libres tout de suite.
S'adresser à: **FIDUCONSULT S.A.**
☎ 039/23 23 15 132-12287

HPT
PARTICIPATION
LOGEMENT
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT
cautionné par la Confédération

Un financement exceptionnel
pour être chez soi

**Nous vendons à
SAINT-IMIER
(rue du Soleil)
le dernier
appartement de 2 1/2 pièces**

68 m² + balcon + 2 caves (ascenseur)
Idéal pour personne seule
ou bénéficiaire AVS.
Mensualité inférieure à une location.
421 Renseignez-vous! 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
62, Grand-Rue - 2710 Tavannes
Tél. 032/ 91 25 45

A louer aux Hauts-Geneveys, dans
immeuble dominant la vallée

SUPERBE APPARTEMENT

récemment rénové avec cachet, cuisine en
bois massif, balcon, cave et garage indivi-
duel, ascenseur, jouissance d'un petit jar-
din. ☎ 038/24 77 40. 28-40

A 20 minutes du Super-Saint-Ber-
nard et de Verbier, propriétaire
vend, dans hameau pittoresque et
très ensoleillé

chalet valaisan typique

de deux appartements. Beaucoup
de cachet. Toiture neuve. Couver-
ture ardoises du pays. Bon état gé-
néral.
Comprend: caves et buanderie. Au
rez: 1 appartement indépendant
comprenant hall, cuisine séparée,
salle de bains, W.-C., salon +
2 chambres. Grand balcon. Au 1^{er}:
appartement idem. Entrée indépen-
dante. Terrain de 400 m². Confort
moyen. Situation exceptionnelle,
en bordure de route. Accès très fa-
cile en hiver. Place de parc. Vue
imprenable. Service postal. Possi-
bilités de location intéressantes.
216 000 fr.
Pour traiter: 30 000 fr., solde crédit
à long terme.
Possibilité de vente par apparte-
ment: rez 112 000 fr.; 1^{er} 108 000
fr.
Téléphone 026 46 39 75. 36-2426/4x4

A saisir!

Beau café-restaurant

- très bien situé;
- possibilité de location-vente.

Ecrire sous chiffres 470-084, à ASSA
Annonces Suisses SA, av. Léopold-
Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A remettre commerce

situé à proximité de l'avenue Léo-
pold-Robert, en plein centre du
quartier des affaires.
Rénové avec système de sécurité.
Ecrire sous chiffres U 132-740541 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A FIDUCIAIRE
WILLY SEILER S.A.

louer

LA CHAUX-DE-FONDS, NUMA-DROZ 76
LIBRE DÈS LE 1ER JUILLET 1993

**APPARTEMENT
DE 4 PIÈCES**

- Cuisine agencée
- Part au jardin
- Fr. 1280.- + Fr. 110.- charges

Pour renseignements et visite:
tél. 038/ 244 245
Promenade-Noire 10 - NEUCHÂTEL

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre

**PROPRIÉTÉ
AMÉNAGÉE**

Terrain, camping 1,2 hectare,
avec rivière. Département du Doubs.
Près de Baume-les-Dames.
☎ 0033/81 96 27 34. 157-500096

A louer au Val-de-Travers

Café-restaurant

Bien situé et complètement agencé.
Deux salles (35 et 40 places).
CONDITIONS INTÉRESSANTES!
BUCHS PROSPECTIVE
☎ 038/61 15 75 450-846

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel
et Sciaky presse, à Paris

Chris hocha la tête d'un air impassible. Il lui semblait que tous les détails de cette journée prenaient l'un après l'autre un sens précis. Vangie était morte. Leur dispute l'avait-elle amenée à se tuer? Il ne pouvait pas le croire, et pourtant se sentait solitaire, rempli d'effroi et de culpabilité. Il laissa Bill l'inviter à dîner. Ses idées se brouillaient, il fallait qu'il sorte de chez lui. Molly et Bill étaient très

gentils. Pouvaient-ils leur confier ce qu'il savait? Pouvaient-ils le confier à *qui que ce fût*? Attrapant une veste d'un geste las, il suivit Bill dans la rue.

Bill lui servit un double scotch. Chris en vida presque la moitié d'un trait, puis se força à boire moins vite. Le whisky lui brûlait la gorge et la poitrine, finissant pas soulager la tension. Du calme, se dit-il, du calme. Sois prudent.

Les enfants Kennedy entrèrent dans le petit bureau pour dire bonsoir. Des enfants bien sages, tous autant qu'ils étaient. Et beaux aussi. Le plus âgé des garçons, Billy, ressemblait à son père. Jennifer était une jeune beauté brune. Les plus jeunes des filles, Dina et Moira, avaient la blondeur de Molly. Les jumeaux. Chris eut un semblant de sourire. Les jumeaux se ressemblaient. Chris avait toujours voulu avoir des en-

fants. Et maintenant son bébé était mort avec Vangie avant d'être né. Un remords de plus. Cette grossesse l'avait contrarié. C'était son enfant, et il ne l'avait pas désiré une seule seconde. Et Vangie le savait. Qu'est-ce qui l'avait poussée à se tuer, ou qui? Qui? C'était la question. Parce que Vangie n'était pas seule la nuit dernière.

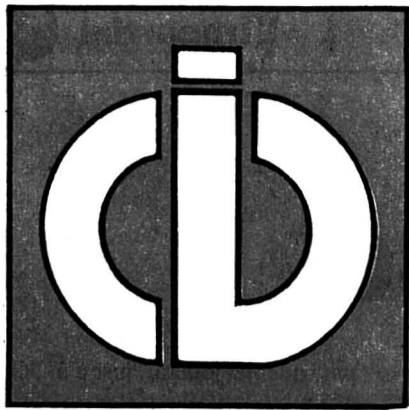
Il ne l'avait pas dit à la police. Ça leur mettrait la puce à l'oreille et les amènerait *forcément* à ouvrir une enquête. Et où l'enquête mènerait-elle? Elle conduirait à Joan. A l'autre femme. A lui.

Le concierge l'avait vu quitter le motel hier soir. Il avait l'intention de rentrer chez lui pour s'expliquer avec Vangie. Il avait même griffonné des chiffres dont il voulait discuter avec elle. Elle garderait la maison. Il lui donnerait vingt mille dollars par an,

au moins jusqu'à ce que l'enfant ait dix-huit ans. Il prendrait une importante police d'assurance pour elle. Il se chargerait des études de l'enfant. Elle pourrait continuer à voir ce psychiatre japonais dont elle s'était entichée. Laisse-moi seulement m'en aller, Vangie. Je t'en prie, laisse-moi partir. Je ne peux pas rester plus longtemps avec toi. Cela nous détruit tous les deux...

Il s'était rendu jusqu'à la maison, y était arrivé aux environs de minuit. Il avait engagé la voiture dans l'allée et au moment où la porte du garage s'était ouverte, il avait su qu'il était arrivé quelque chose. Parce qu'il avait failli emboutir la Lincoln. Elle l'avait garée à l'emplacement de sa voiture à lui. Ou plutôt, quelqu'un avait garé la voiture de Vangie à l'emplacement de la sienne.

(A suivre)



COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS



MA PEAU RESPIRE A NOUVEAU

Savez-vous que les cellules de votre épiderme se renouvellent tous les 30 jours? Chaque jour des cellules mortes arrivent à la surface de la peau. L'accumulation de celles-ci font que le teint perd de son éclat, et que le visage paraît fatigué. La peau respire moins bien, s'asphyxie. Les pores s'encombrent d'impuretés, les toxines s'éliminent plus difficilement. C'est le moment d'un bon nettoyage de peau à l'Institut de beauté, là ou l'esthéticienne avec ses méthodes de soins nettoie en profondeur votre peau, la revitalise, l'hydrate et lui permet de se détendre sous son massage délicat. Le soin dure un peu plus d'une heure, un grand moment de plaisir et de douceur.

Alors offrez-vous vite une Hydradermie, pour faire le plein de jeunesse et de beauté.

OFFRE SPÉCIALE SUR LE SOIN HYDRADERMIE

-20%

**Du 27 mai au
19 juin 1993**

INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

**+ EN CADEAU
CE COFFRET D'ESSAI**



L'action conjuguée du soin en cabine et des crèmes est un moyen efficace pour améliorer l'éclat et la jeunesse de la peau.

132-12404

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-12398

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition

132-12555

L'Impartial

Pour vous
présenter au public
dans vos
plus beaux atours.

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.

GRATUIT
Un séjour* d'une semaine
vers 7 destinations de rêve
* hébergement seulement pour 2 personnes
à l'achat d'une cuisine en

PROMOTION 6900.-

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 00 55

Pierrot ménager

132-12183



Boucherie
Place du Marché 6
☎ 039/28 34 10
☎ 039/28 34 87

Service à domicile

Les spécialités pour le barbecue

Boucherie Gilles Montandon

Côtes américaines
Croustade

Merguez
Gril spécialités

Salades fraîches
Museau de bœuf
Saucissons en croûte

• Tous les jours nos poulets rôtis •

132-12170

L'ÉTÉ SERA CHAUD... PRÉPAREZ-VOUS !

Le plus beau choix de maillots de bain,
bikini et ensembles de plage

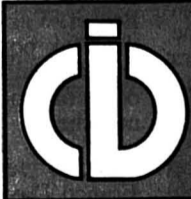
La Vieille Ville

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

2300 La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 9 ☎ 039/28 42 50

132-12513

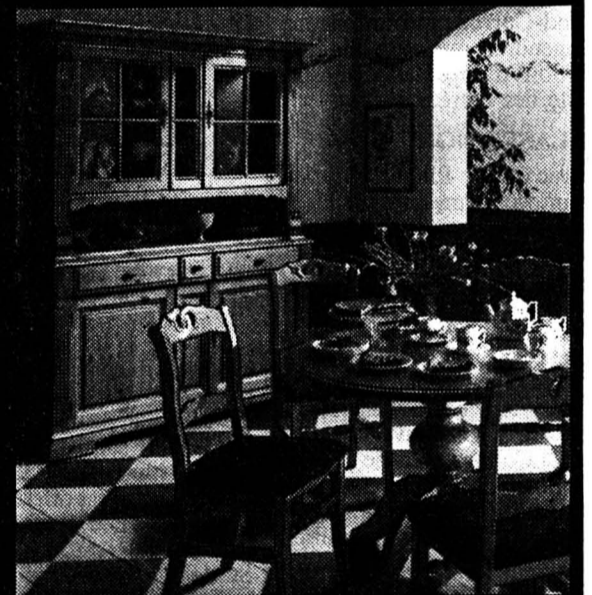
COMMERCE
INDÉPENDANT
DE DÉTAIL



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS. LE NUMÉRO 1 DU CHOIX

Gottage

UN NOUVEL ART DE VIVRE
AU NATUREL.



MEUBLES TAPIS RIDEAUX

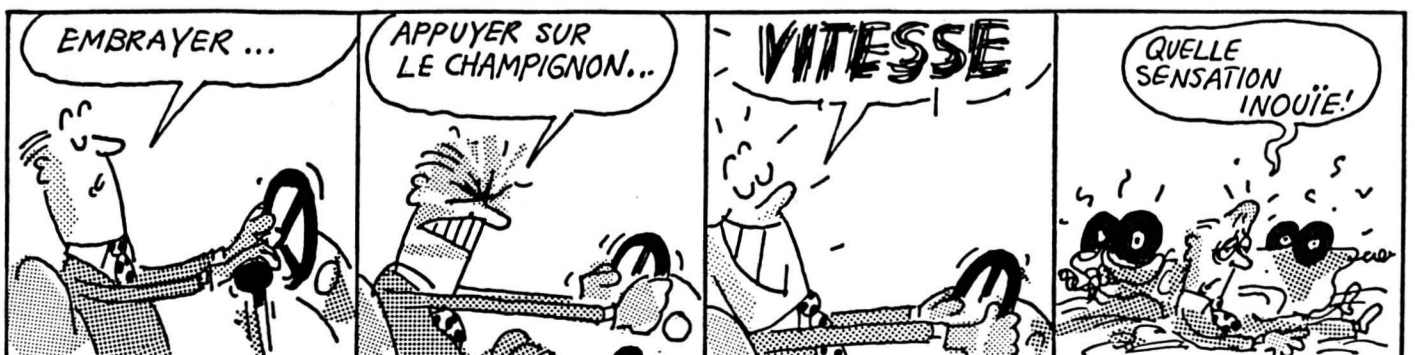
Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

132-12218

TEMPOTIME

HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa

Coop vous informe:

TP/21-93

Prix choc

T-shirts pour enfants
100% coton, tailles 86 à 110 en lot de 2 **7.90**

T-shirts «Texstar» pour enfants
100% coton, tailles 116 à 164 en lot de 2 **9.90**

Seulement jeudi, vendredi et samedi
du 27.5. au 29.5.1993

Melons Galia d'Israël/d'Espagne 1.90
le melon

Poivrons, 3 couleurs, de Hollande, 2.60
les 500 g «hors-sol»

Hits hebdo Coop

du 25.5. au 31.5.1993

Café Jacobs Mastro Lorenzo 4.90
moulu, 28 portions

Cottage Cheese Hirz, nature 1.60
200 g

Salami Coop Nostrano 2.40
entier, les 100 g

à la coupe ou préemballé, les 100 g 2.50

Demi-crème UHT 1.70
le pot de 1,8 dl

Purée de tomates Midi, le tube de 200 g 1.90
à partir de 2 tubes, le tube au lieu de 1.20

Haricots rouges Midi 3.20
le lot de 3 boîtes de 435 g net, poids égoutté 290 g

Salade russe Midi 4.20
le lot de 3 boîtes de 425 g net, poids égoutté 260 g

Toutes les crèmes glacées Gold Star «Classico», en pot de 570 g à 650 g 1.50
p.ex.: vanille, 5.30 de moins

M+M's Peanut 4.70
le sachet de 400 g

Tous les Balisto Cereal Box, 2 x 162 g 1.50
p. ex.: aux noisettes grillées, au lieu de 4.90 de moins
Uniquement dans les Centres Coop.

Twix classic 3.-
en lot de 5 x 58 g

Milky Way dassic 1.80
en lot de 5 x 26,5 g

Chocolat Lindt, Lait ou Cresta 3.95
en lot de 3 x 100 g

Soins du corps

Tous les produits solaires, 100-200 ml 1.50
p. ex.: Lait Sherpa Tensing Extrême 200 ml 9.50 8.- de moins

300 g
1.35
~~1.95~~
* Pain aux 4 graines du 25.5. au 31.5.1993



10.-
Poêle en aluminium 26 cm



Dans les Centres Coop.

800 g
3.30
~~4.70~~
* Birchermüesli Coop «extra», non sucré, du 25.5. au 31.5.1993



500 g
4.95
~~6.95~~
* Café Jacobs Médaille d'or, moulu/vac du 25.5. au 31.5.1993



Les nouveautés Coop:
Teletext page 542
Videotex *7575 #



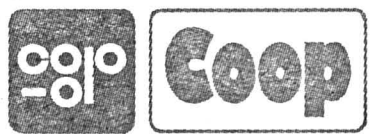
La quinzaine des glaces!
Toutes les crèmes glacées «Classico» en pot de 570 g à 650 g 1.50 de moins
p.ex.: vanille, 5.30 ~~6.80~~



Avec Coop vous économisez cette semaine 23,3%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 23,3%.

Prix normal Fr. 81.65
Prix promotionnel Fr. 62.65
Vous économisez Fr. 19.-



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Cour d'assises
neuchâteloise**Pyromane
condamné**

Un homme de 36 ans a été condamné hier par la Cour d'assises de Neuchâtel à deux ans d'emprisonnement pour incendie intentionnel. Il avait bouté le feu l'année dernière à un poulailler et à une grange appartenant à la communauté Emmaüs à La Chaux-de-Fonds.

Page 19

Neuchâtel

**Une importante
conduite saute**

Embouteillages à Neuchâtel hier après-midi, et même odeur de bouchon pour aujourd'hui... Une importante conduite d'eau a sauté, rompant le bitume du pont de Casse-Bras, à Vauseyon. Le trafic du nord de la ville n'a pu être rétabli que dans la direction est-ouest.

Page 25

Plan de circulation
à Neuchâtel**Recours rejeté**

Un recours déposé par un électeur de Neuchâtel contre un arrêté du conseil communal a été rejeté par la chancellerie d'Etat. Cet arrêté constatait l'aboutissement d'un référendum lancé contre les arrêtés relatifs à un plan de circulation et l'aménagement de pistes cyclables.

Page 25



Météo:

Nuageux avec quelques averses parfois orageuses.

Demain:

Changeant, averses ou orages, moins chaud. Samedi et dimanche éclaircies plus généreuses à l'est.

Lac des
Brenets
750,15 mLac de
Neuchâtel
429,42 m

Fête à souhaiter jeudi 27 mai 1993: ZACHARIE



24°

14°

0°

Lever: 5 h 45
Coucher: 21 h 14Lever: 11 h 43
Coucher: 1 h 02

3200 m



L'Impartial

L'industrie horlogère risque de manquer de bras en 2002

Confédération à l'aide

Paradoxe déjà souligné par la Convention patronale de l'industrie horlogère, les places de formation disponibles dans les métiers de l'horlogerie accusent un fort déficit, alors que la demande est pressante et qu'il est vital de renouveler la main-d'œuvre d'une industrie nationale qui maintient le cap malgré la mauvaise conjoncture. Le récent programme d'impulsion mis en place par la Confédération pourrait jouer un rôle-clé en favorisant, dans ces professions, une formation nouvelle destinée aux adultes.

La Convention patronale (CP) a récemment tiré la sonnette d'alarme en démontrant, enquête à l'appui, que d'ici 2002 plus de 20% des horlogers en activité auront atteint l'âge de la retraite. La situation est encore plus grave sectoriellement, notamment chez les bijoutiers-boîtiers, les guillocheurs ou les émailleurs, des professions qui pourraient carrément disparaître faute de relève!

Selon la CP, il faudra dès le tournant du siècle engager quelque 300 personnes par an, ce qui nécessite la formation annuelle d'au moins 120 apprentis horlogers-rhabilleurs, alors que le déficit de formation atteint déjà le tiers des besoins évoqués.

PAS ASSEZ DE PLACES

Un exemple récent illustre parfaitement l'ampleur du problème. Faute de crédits, donc de possibilités de créer des places d'apprentissage supplémentaires, l'Ecole technique de La Chaux-de-Fonds - une des six

écoles du pays à délivrer des certificats fédéraux de capacité d'horlogers-rhabilleurs ou microélectroniciens ainsi que de dessinateurs en microtechnique - a été contrainte d'organiser une rencontre avec les candidats horlogers-rhabilleurs pour les inviter, éventuellement, à changer d'orientation...

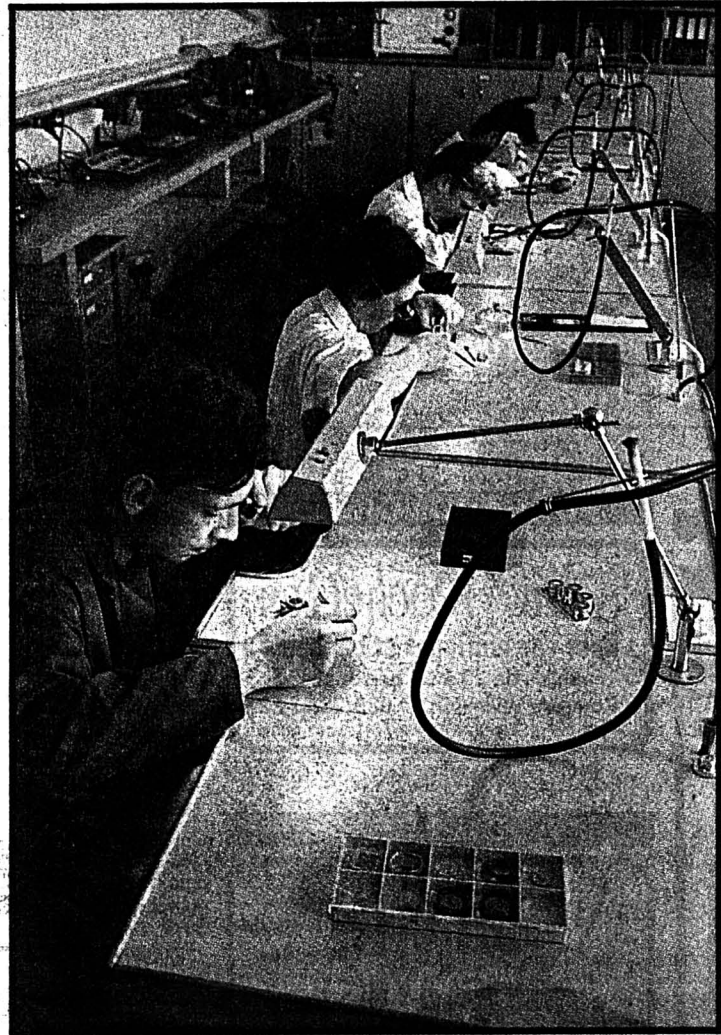
Claude Laesser, directeur de l'Ecole technique, rattachée au CPJN, se veut néanmoins rassurant: «Nous avons douze places à disposition pour les étudiants de première année, nous avons douze candidats, dont trois filles. Mais, il est tout aussi vrai que la demande a été plus importante que les années passées. Il convient néanmoins d'éviter de trop grandes amplitudes dans la variation des effectifs et si nous souhaitons bel et bien disposer de plus de places à l'avenir, la moyenne de douze élèves par année nous paraît bonne en regard des étudiants qui fréquentent aujourd'hui les classes supérieures.»

M. Laesser constate aussi que l'avenir passe par la mixité de la formation, celle à plein temps des écoles techniques et celle, «privée», acquise au sein des entreprises horlogères.

ENCADREMENT

Quant à l'encadrement, il est pour l'heure suffisant et le directeur de l'ET estime que les horlogers spécialisés dans la restauration représentent autant d'enseignants potentiellement intéressants, «car ils bénéficient d'une expérience pratique exceptionnelle dans les pièces mécaniques souvent complexes, un élément déterminant pour conserver le fameux savoir-faire qui fait la réputation de l'horlogerie helvétique».

Interrogé à ce propos, le nouveau chef du Département de l'instruction publique, le conseiller d'Etat Jean Guinand, n'a pu nous apporter une réponse précise dans la mesure où il ne domine pas encore tous les nombreux dossiers de son département. Mais il est vrai, à ses



Les futurs horlogers de l'Ecole technique du CPJN
Les candidats ne manquent pas, mais les places sont chères...

yeux, qu'il est nécessaire de revaloriser la formation professionnelle et que cela sera fait dans les limites budgétaires qu'impose la situation économique, car c'est bien là le nœud du problème aujourd'hui.

**FORMATION
DES ADULTES**

Par contre, les souhaits de la Convention patronale pourraient être partiellement exaucés par le biais du programme d'im-

pulsion décrété par le Conseil fédéral afin de permettre, notamment aux chômeurs, d'acquérir une formation nouvelle dans diverses professions de l'horlogerie. Cette formation, destinée exclusivement aux adultes, consistera en la mise en place de modules d'enseignement théoriques et pratiques dans diverses écoles techniques du pays, dont celle de La Chaux-de-Fonds.

Ce projet nouveau autorise l'Ecole technique à engager un

enseignant supplémentaire qui mettra en place le concept de cours et assurera cet enseignement à partir de l'automne prochain déjà. Une offre bienvenue qui complète judicieusement d'autres formations postgrades (lire ci-dessous) ou d'apprentis-sages accélérés (opérateurs-trices en horlogerie, option spiraux) mis en place sous l'égide de la CP.

M.S.

REGARD

L'horlogerie fait de la résistance

Pour la première fois de son histoire, l'horlogerie suisse a dépassé les sept milliards de francs (7,369) d'exportations en 1992, chiffre record auquel il convient d'ajouter les 600 millions - prix hors-fabrique - du marché national. Ce résultat a été acquis par l'exportation de 98 millions de pièces, dont près de 92 millions électroniques représentant 3,7 millions de francs en valeur.

Ce rappel succinct pour souligner que si l'industrie horlogère connaît une progression régulière, en dépit de la crise qui laisse pantois de nombreux autres secteurs de notre industrie d'exportation, il n'en demeure pas moins que l'examen de la structure des ventes par types de produits a de quoi donner la migraine à nos horlogers.

Lors du dernier trimestre, il a été écoulé 121,2 millions de pièces (+34% par rapport au premier trimestre de 1992) pour une valeur de 1,466 milliard de francs (+4%), score flatteur dans lequel les montres plastiques entrent à raison de 8 millions de pièces (+65%) et 213 millions en valeur (+76%), alors que les 96.000 pièces or (-12%) représentent 423 millions de francs (-9%). Ce qui place le prix unitaire de la montre plastique à 25 francs contre 3157 francs pour les pièces or 18 carats.

Ces résultats d'avant la Foire de Bâle sont évidemment à relativiser, mais s'inscrivent néanmoins dans le contexte d'une reprise économique encore lente à se dessiner. Cela signifie que la pénétration du marché mondial par l'horlogerie suisse restera constante et atteindra, au «pire», les remarquables résultats de l'année écoulée.

Mais le haut de gamme mécanique et précieux marque le pas régulièrement, ce qui ne manquerait pas d'être inquiétant si la tendance devait à nouveau se confirmer à l'issue du premier semestre de l'année. Car, c'est cette horlogerie qui fait partie intégrante du paysage industriel neuchâtelois et jurassien.

M.S.

Mario SESSA

Formation postgrade en conception horlogère pour ingénieurs

Le Locle et Saint-Imier collaborent

Depuis une quinzaine d'années, les milieux horlogers constatent une pénurie croissante d'ingénieurs constructeurs, alors que les besoins de l'industrie sont de quatre à cinq ingénieurs par an. Pour remédier à cet état de fait, sous l'impulsion des entreprises via la Convention patronale (CP) et l'ET de La Chaux-de-Fonds, un cours postgrade destiné aux ingénieurs diplômés ETS ou EPF sera mis sur pied dès août prochain.

Véritable événement, cette formation sera organisée conjointement par deux écoles d'ingénieurs implantées dans deux cantons, celle du canton de Neuchâtel au Locle et celle de Saint-Imier. Par contre, la localisation

des cours n'a pas encore été fixée. Elle dépendra essentiellement de la provenance des candidats. On en souhaite au moins une douzaine.

800 HEURES

Le projet a été présenté en détail, hier à Neuchâtel, par la CP et les écoles concernées. On relève que cette formation se veut en cours d'emploi, puisqu'elle sera dispensée d'août 1993 à fin 1995, à raison d'une soirée par semaine, ainsi que deux samedis matin sur trois et une journée entière une semaine sur trois, «mais la porte reste grande ouverte à des ingénieurs sans emploi ou simplement intéressés par cette spécialité» précisera Samuel Jaccard, directeur de

l'EICN. Au total, le cours s'étendra sur 800 heures, dont une centaine réservée au travail de diplôme, au travers de l'étude de quatre domaines théoriques et pratiques: un cours de base en horlogerie; l'étude des matériaux spécifiques; l'électronique horlogère et la construction proprement dite qui occupera la moitié du cours.

L'utilisation de la Conception assistée par ordinateur (CAO) est bien entendu de ce programme qui verra l'étudiant s'occuper aussi bien de montres mécaniques qu'électroniques.

Enfin, à l'issue du cours et du travail de diplôme, les participants se verront délivrer un titre reconnu par la Conférence suisse des directeurs d'écoles

d'ingénieurs. Une reconnaissance qui deviendra fédérale à terme, dans la mesure où ce type de formation entre parfaitement dans le nouveau cadre de la mission dévolue aux futures Hautes écoles supérieures (HES).

NOUVEAUTÉS

A ce chapitre, il n'est pas inutile de rappeler qu'hormis leur mission de formation de base, les écoles d'ingénieurs «nouvelle formule» auront mandat d'assurer le perfectionnement professionnel, de s'occuper de recherche et de développement axé sur la pratique et, enfin, de fournir des prestations de services à des tiers, notamment des expertises.

4 - 5 juin - 20 h 15
6 juin - 17 heuresL'ÉCOLE DE DANSE
MODERN-JAZZ DU
SUN STAR

présente

«LA MALLE ENCHANTÉE»
conte inédit
de Béatrice AntilleCASINO DU LOCLE
Location: Studio Coiffure Le Locle



10 % rabais!

les 28 et 29 mai 1993
dans votre Pick Pay La Chaux-de-Fonds.

Aussi sur les articles déjà en action!

Metropole-Centre
2300 La Chaux-de-Fonds

(excl. spiritueux et tabac)

44-4847

Just ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Lave-linge automatiques

• Service de montage et de réparation intégré • Possibilité de garantie totale jusqu'à 10 ans • Livraison contre facture • Toutes les meilleures marques

Novamatic WA 241

Capacité 5 kg.
12 programmes de lavage entièrement automatiques.
Touche économique.
H 85/L 60/P 52 cm.
Location 39.-/m.*



699.-

Bauknecht WA 931

Capacité 5 kg.
13 programmes.
Essorage-détente automatique.
1,2 kWh seulement.
H 85/L 60/P 60 cm.
Location 66.-/m.*



1390.-

Novamatic WA 105

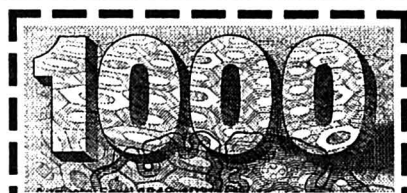
Lave-linge entièrement automatique avec séchoir intégré.
H 85/L 60/P 52 cm.
Location 73.-/m.*

1399.-

• Durée de loc. min. 6 m. • droit d'achat
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-2569-110/4x4

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

GASTRONOMIE

Aux Rochettes

Pour vos mariages et banquets
salles de 20 à 50 personnes
Route du Valanvron. ☎ 039/28 33 12
132-12014

DIVERS

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
Les professionnels de votre intérieur!
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55
Oiseaux et poissons exotiques
Articles pour chiens et chats
Petits mammifères
(Dépositaire CANFIT) 470-336

VACANCES - VOYAGES

VACANCES AUX CARAÏBES!

SANS ARGENT!
SUR PLACE

JOLLY BEACH
(aussi «Club Antigua»)
* vous payez l'offre minimum
SFr. 2410.- pour
13 nuits tout compris
Non-stop Zurich-Antigua.
Vin, bière, champagne à discrétion, 5 repas par jour.
Tous les sports nautiques.
Vélos, tennis, chaises-longues etc. Demandez notre brochure.

universal
Centrale Réservation Succursale
Helligkreuz 36 Martigny, 5
9490 VALDIZ 1005 LAUSANNE
Tél. 075 / 231 11 88 Tél. 021 / 20 60 71
Ou dans chaque bonne agence de voyages.

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds,
Fritz-Courvoisier 58
LOCAL COMMERCIAL 120 m²
4 grandes vitrines.
Grand parking privé.
Fr. 1500.-
Pour traiter:
☎ 039/414 965
132-509404

A louer à
La Chaux-de-Fonds
LOCAL DE 92 m²
conviendrait comme
cabinet de physiothé-
rapie, bureau, etc.
Fr. 1272.25 charges
comprises.
☎ 038/41 29 31
28-501950

IMMOBILIER

A vendre
Haute-Mendaz
station hiver-été
beau chalet meublé

Constr. 1990, vue
magnifique et tran-
quillité. Séjour, cui-
sine, 3 chambres,
grande terrasse.
Garage + 3 places de
parc. Terrain aménagé
et arborisé de 520 m².
Prix: Fr. 550 000.-,
☎ 024/31 15 72
196-15001

A louer tout de suite
à La
Chaux-de-Fonds
BEL APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
115 m², cuisine
agencée, 3 cham-
bres, salle de bains,
W.-C., cave.
Fr. 1530.- charges
comprises. Garage
couvert Fr. 150.-,
☎ 038/25 35 95
28-517058

L'annonce,
reflet vivant
du marché

A FIDUCIAIRE WILLY SEILER S.A. louer

LE LOCLE - Progrès 21
Libre tout de suite ou à convenir
1 APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
• Cuisine agencée
• Fr. 550.- (sans charges)
Pour renseignements et visite:
tél. 038/ 244 245
Promenade-Noire 10 - NEUCHÂTEL

A louer pour le 1er juillet 1993,
immeuble rue Croix-Fédérale
à La Chaux-de-Fonds
1 studio, 5e étage, sud-ouest
(Cuisine, W.-C./douche, cave).
Renseignements: Gérance Charles
Berset, rue Jardinière 87,
2301 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/237 833. 5-941012

Locaux à louer
275 m² divisibles
pouvant servir d'entrepôt, garage,
etc. Possibilité de travailler avec
des palettes. Accès facile.
☎ 039/28 29 29
ou 039/23 93 21. 132-12016

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds
local de 35 m²
avec vitrines.
Conviendrait pour bureaux, per-
manence, expositions, etc.
Loyer: Fr. 300.- + charges.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

OFFRES D'EMPLOI

Institution médico-sociale (environ 30 lits)
située sur la Riviera vaudoise cherche
un(e) responsable socio-éducatif
(Poste à 80%)

appelé(e) à animer, organiser et superviser
l'équipe de spécialistes, au service des rési-
dants.
Cette fonction l'amènera à traiter aussi bien
avec les responsables internes qu'avec les
intervenants extérieurs, en assurant le suivi
des contacts.
En plus de son rôle de coordinateur, le(la)
titulaire s'engagera personnellement dans
l'action éducative de l'établissement et
devra donc posséder à la fois des qualités
administratives, de l'ascendant et un sens
prononcé des relations humaines.
Ce poste très varié conviendrait à une per-
sonne de 35 à 45 ans, au bénéfice d'une for-
mation socio-éducative de bon niveau,
associée à une expérience de quelques
années dans la prise en charge d'un groupe.
Les candidat(e)s intéressé(e)s sont
prié(s) d'adresser leurs offres complètes
(lettre manuscrite, curriculum vitae, photo,
certificats) sous chiffres M 195-730593 à
Publicitas, case postale 768, 1800 Vevey 1.

Solution du mot mystère
TITULAIRE

Restaurant de La Chaux-de-Fonds
cherche pour fin mai
**1 serveuse, extras,
1 jeune cuisinier
extra**
☎ 039/77 28 47. 132-509556

BONNET DESIGN & TECHNOLOGY

Nous engageons avec entrée
immédiate ou à convenir
**monteuses de boîtes
de montres**

ayant une expérience des produits
haut de gamme, suisses ou titulaires
d'un permis C.

Veillez adresser vos offres écrites:
avec curriculum vitae à:
BONNET DESIGN & TECHNOLOGY SA
AV. Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12537

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement (ou l'équivalent en timbres-poste).
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements:** les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Incendiaire d'un bâtiment de la Communauté d'Emmaüs devant la Cour d'assises

«J'incendie, donc je suis!»

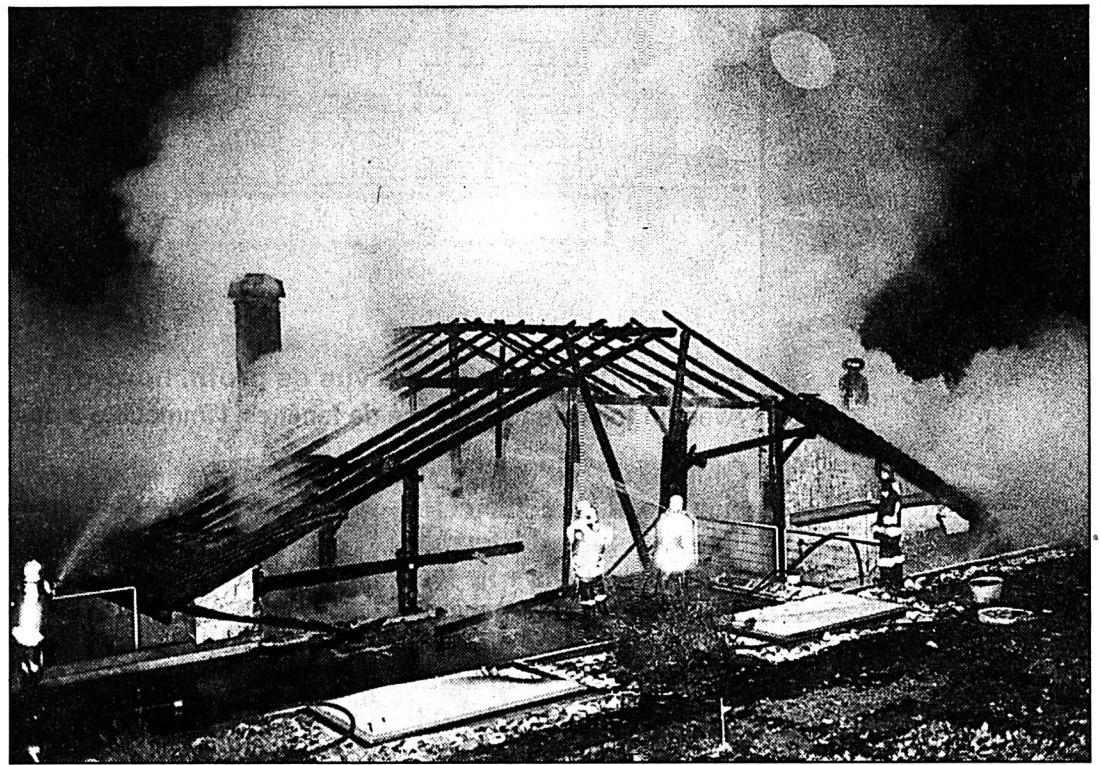
«Si je m'appelais Roger Andreoni, je dirais: «J'incendie, donc je suis!...» Le défenseur de l'incendiaire d'un bâtiment de la Communauté chaux-de-fonnière d'Emmaüs plaide hier une double irresponsabilité de son client: au vu de son mental et de l'alcool ingurgité sur des médicaments cette nuit-là. La Cour d'assises neuchâteloise ne l'a pas complètement suivi.

quatre poules). Les sapeurs pompiers arrivaient sur les lieux, alors qu'il tentait d'éteindre le sinistre. Il n'a pas été immédiatement soupçonné et le lendemain, il réitérait. Après une soirée qui l'a amené à boire du vin, trois (ou cinq) pastis, un café-pomme et une bière, il s'en prenait au bâtiment d'habitation, mettant en danger ses trois compagnons à l'intérieur.

QUELLE RESPONSABILITÉ?

L'expert-psychiatre, qui a examiné plusieurs fois Roger Andreoni, a relevé que les troubles psychotiques sont des relents de sa jeunesse. Il estime que le développement mental incomplet lui confère une responsabilité légale diminuée. Son défenseur allait plus loin, plaçant l'irresponsabilité, vu l'absence de mobile au crime et un trou de conscience dû au mélange alcool-médicaments. Thierry Béguin, procureur général, a insisté sur l'intérêt pour Roger Andreoni lui-même à ne pas être considéré comme irresponsable: ce serait lui signifier que plus ses gestes sont graves, moins il est puni... et cela pourrait l'inciter à continuer.

La Cour d'assises a tenu compte de tous ces paramètres en prononçant une peine de deux ans d'emprisonnement, dont à déduire 207 jours de détention préventive. Un jugement suspendu, Roger Andreoni étant déjà sous le coup d'une



Bâtiment de la Communauté d'Emmaüs en flammes

L'auteur de cet incendie criminel a été jugé aujourd'hui en Cour d'assises.

(Impar-Galley-a)

mesure de placement, qui reste valable. Il souhaite passer cinq ans à la Sapinière, la Cour espère que l'établissement acceptera de le recevoir. Les frais de la cause, par 5500 francs ont été mis à charge du condamné, qui a été arrêté immédiatement

pour être reconduit dans l'établissement psychiatrique où il demeure actuellement. Son avocat recevra une indemnité de 3000 francs. AO

● La Cour d'assises siègeait dans la même composition que

la veille, à savoir J. Ruedin, président, N. Sørensen, C. Thiebaut, juges, L. Vogel, D-B. Leimgruber, M. Vuillemin, F. Houriet, J. Baehler, A-B. Clerc, jurés, D. Descheneaux, greffier, T. Béguin, procureur général, représentant le Ministère public.

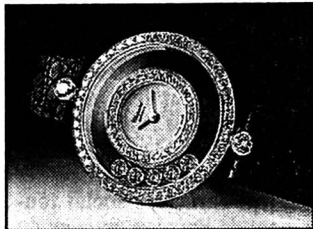
Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Don au MIH
Diams éternels



A l'occasion du 20e anniversaire du modèle «Happy Diamonds» (photo sp), la maison Chopard, de Genève, a offert un exemplaire de la série au Musée international d'horlogerie. Les montres «Happy Diamonds» se caractérisent par un cadran sous deux plaques de verre-saphir, avec des diamants libres autour de ce cadran. (comm-lmp)

Proposition de l'abc
Matisse sans attendre

Le Centre de culture abc propose la visite de l'exposition Matisse à Paris, les 12 et 13 juin prochain. Entrée à Beaubourg le samedi 12 à 18 h, l'exposition reste ouverte jusqu'à minuit. L'abc a à disposition une vingtaine de cartes d'entrée (billet collectif permettant d'éviter 5 heures de queue), ainsi que des réservations sur le TGV. Informations: tél. 23 72.22. (ddc)

Sombaille Jeunesse
Place de jeux créée

La Loterie romande a octroyé 20.000 fr à Sombaille Jeunesse, pour la création d'une place de jeux devant la Maison d'enfants (home). Le Lions Club participera également au financement de cet espace qui profitera aussi aux enfants du quartier. D'autres dons privés sont attendus. (comm-lmp)

Entrée de ville colorée
Viva.. l'abeille



Toujours prêts à embellir la cité et dessiner quelques clins d'œil, les employés du Service des parcs et plantations ont sorti l'abeille de la ruche pour en faire une ambassadrice de bienvenue au bas du Chemin Blanc. Avec l'emblème adopté par l'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises), les jardiniers annoncent gaiement la Vivacité. (ib - photo Impar-Gerber)

«Une enfance malheureuse? Il n'a pas eu d'enfance!...» Une fois de plus, le passé de Roger Andreoni a été débattu devant un tribunal. Sept condamnations jalonnent déjà trente-sept ans d'existence difficile. De placement en mesure, il finit toujours par commettre quelque forfait: des vols aux incendies intentionnels, de plus en plus graves.

Cette fois, il comparait devant la Cour d'assises pour avoir bouté le feu, deux nuits de suite, à un bâtiment de la Communauté chaux-de-fonnière d'Emmaüs, qui l'avait accueilli depuis juin 1992. Le 31 octobre, vers 4 h du matin, il arrosait un poulailler d'essence et l'enflammait (après en avoir sorti les

L'OSSJ à la Salle de musique

Rythmes d'Amérique!

Un programme bien choisi, 75 instrumentistes rayonnant de la joie de jouer, un chef, Marc Stringer, précis et efficace: l'Orchestre symphonique suisse de jeunes, a fait grande impression, samedi soir, à la Salle de musique, dernière étape de la tournée 1993 qui a conduit l'ensemble de Zurich à Lugano.

Judicieusement le chef a évité le grand répertoire romantique de l'orchestre symphonique et par là toute comparaison avec les interprétations très connues. Il a préféré les œuvres peu jouées en Europe, retenu des partitions de compositeurs américains, convenant bien à un orchestre

de jeunes. «The infernal machine» de Christopher Rouse, a donné le ton à la soirée. Sur les cordes, traitées «à la Stravinsky», s'ajoute une très riche percussion fort bien utilisée. Le concerto pour clarinette et orchestre à cordes avec harpe et piano, de Aaron Copland, a révélé la sonorité remarquablement douce, ou cristalline dans la force, du soliste Fabio Di Casola, lauréat du Concours international d'exécution musicale de Genève. Le registre des instruments à vent est de très haut niveau, celui des cordes l'est tout autant mais il apparaît moins homogène, par le fait que les jeunes gens viennent de différentes écoles. «The first essay

for orchestra» de Samuel Barber, page prudente dans les tons graves, fut l'antithèse des «Dances symphoniques» extraites de «West Side Story» de Bernstein. Marc Stringer, chef à l'Opéra de Berne, qui a été l'assistant de Bernstein, a magnifiquement conduit l'ensemble dans la couleur, le rythme, les frénétiques envolées orchestrales. En bis, une ouverture de Bernstein.

Et si l'OSSJ choisissait, l'an prochain, une autre date que le week-end de l'Ascension pour son concert à La Chaux-de-Fonds, il aurait sans doute l'auditoire, plus nombreux, qu'il mérite. (edc)

Assemblée générale du Centre de culture abc

Réalité du paysage culturel

L'assemblée générale du Centre de culture abc a fait le plein, mardi soir. Des différents points de l'ordre du jour ressort l'analyse lucide de Franc Schori, du paysage culturel local actuel.

André Gattoni a présidé la séance, il a donné des chiffres, à la hausse, en cinéma, en créations, amenant à un total de 414 séances pour 12.737 spectateurs, soit une augmentation de 3000 personnes, par comparaison à l'exercice précédent. Le bouclage des comptes 1992 fait apparaître un déficit de 28 francs et 70 centimes! Le budget 1993, établi selon le schéma précédent, compte tenu de la conjoncture, a été accepté. Mais quelles perspectives laisse ce budget face à la demande? De par sa vocation multi-culturelle, l'abc est plus sensible que d'autres institutions à l'offre qui arrive de tout un réseau de comédiens, professionnels et amateurs. Et le Temple-

Allemand, où l'abc œuvre efficacement depuis 4 ans, ne peut que suggérer d'être inventif! Mais les indices dynamiques ne sont plus suffisants. Il faut porter le discours au-delà, dénoncer la part de langue de bois des partis, secouer une certaine pesanteur politique.

Les mentalités ont changé. Sans jouer les institutions les uns contre les autres, Objets Fax contre Sinopia, Bikini Test contre le Club 44, l'abc contre le TPR ou le Théâtre Rumeur contre celui de la ville, il est urgent de reconsidérer le paysage culturel local dans son ensemble. Lorsqu'une ville possède un potentiel créatif d'une telle richesse, elle ne peut pas l'étouffer. L'inflation culturelle n'est pas une fatalité, c'est un choix. Et en période morose l'inflation est déraisonnablement nécessaire.

Depuis quatre ans, l'abc fait voir au Temple-Allemand, des spectacles en parfaite adéquation

avec le site. Le Centre de culture a ouvert une réflexion sur ce type de lieux - on en trouve partout aujourd'hui - qui, détournés de leur fonction première sont devenus instruments culturels. Ce lieu a une histoire, il est intéressant dans l'état où il est. De grâce ni touchons pas! La relation du Centre de culture abc avec les autorités communales est actuellement en négociation. D. de C.

AVIS URGENT

Nous cherchons un
**installateur
sanitaire**

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

132-12089

Segalo aux Eplatures

Encore de l'espoir

Les quatre employés du magasin de meubles Segalo, aux Eplatures, ont également reçu leurs lettres de licenciement, envoyées il y a une semaine par Romandie Confort. (lire page 6). Mais les collaborateurs espèrent encore qu'une solution sera trouvée, éventuellement

avec un repreneur indépendant, comme cela s'est déjà produit pour d'autres succursales.

Les affaires sont bonnes à La Chaux-de-Fonds, dit-on et ce magasin est au 2e rang du chiffre d'affaires des points de vente Segalo en Suisse romande. (ib)

Echange de savoirs: on converse en allemand

Réseau branché

Ce qui compte, ce n'est ni le temps ni l'énergie, mais la réciprocité. Mis en place voici deux mois, le réseau d'échanges de savoirs a démarré, avec quelques groupes ravis et une bourse d'offres et de demandes. De plus, il pourrait s'ouvrir à d'autres associations et élargir encore son éventail.

Faisant mardi le point, les partenaires du réseau d'échanges de savoirs chaux-de-fonnier (Mouvement populaire des familles (MPF), Ecole de la Grande Ourse, ASI-Club et Croix-Rouge) ont eu le plaisir de constater que plusieurs groupes d'échanges se sont déjà mis en place, certains se déroulant en une journée (connaissance des plantes médicinales), d'autres se poursuivant avec des cours hebdomadaires (conversation allemande).

Parmi les offres: orthographe, percussions, jonglage, premiers soins, etc. Déjà en pourparlers avec l'Association de défense des chômeurs, le réseau pourrait, dans une deuxième phase, s'approcher d'autres associations, notamment celles d'immigrés. Il y aurait là, sans aucun doute, d'enrichissantes rencontres à développer. Néanmoins, il convient de ne pas confondre troc-temps et réseaux. Ceux-ci fonctionnent comme une bourse au niveau de l'offre et de la demande, mais tout est gratuit et

qui donne prend également. L'absence de hiérarchie dans le savoir revalorise l'individu, qui découvre simultanément ses compétences. Un mot revient toujours parmi les échangistes: le plaisir, la relation amicale qui s'établit. A l'évidence, face au «cocooning», il y a là une nouvelle proposition de vie en société.

Ouvert à tous, enregistrant les offres et les demandes, le réseau a déjà établi une liste des possibilités actuelles, que l'on peut consulter en permanence auprès de la Croix-Rouge et qui sera également déposée dans les cabinets médicaux de la ville, la bibliothèque, etc. De plus, il pourrait faire tache d'huile: mardi, des personnes venues de Colombie paraissent fort intéressées. (sg)

● Contacts: Croix-Rouge, tél. 23 34 23. MPF, tél. 23 51 65.

AVIS URGENT

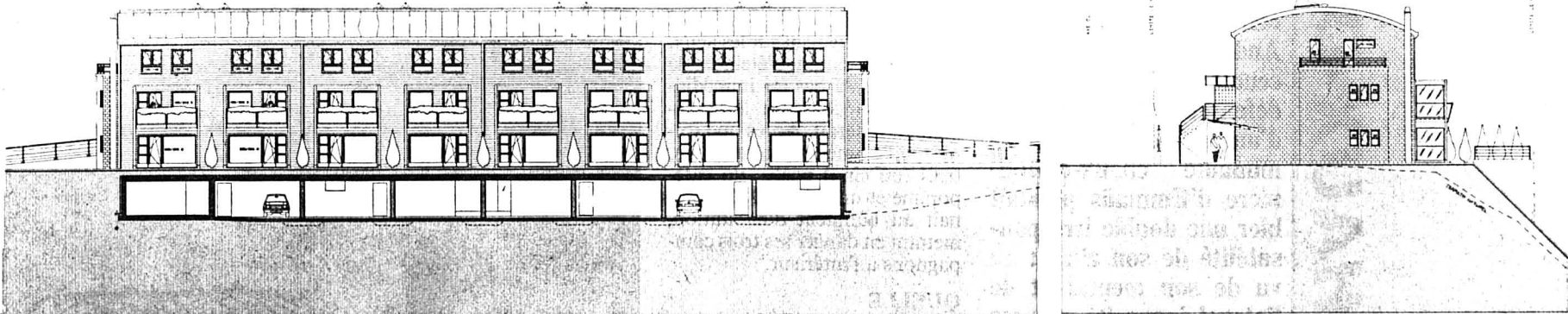
URGENT! Nous engageons tout de suite des
régleurs CNC
sur boîtes et bracelets.
Fraisage et tournage.
Veuillez contacter
G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04

132-12089

Rue du Crêt 35 à 49: construction de logements sociaux

Des allures de train



Façade nord-ouest et une vue de profil, nord-est

Avec un toit arrondi et percé de fenêtres, l'immeuble a des allures de grand train.

(document Axe-photo rl)

Qu'est-ce qu'on peut bien construire sur cette longue bande de terrain en bordure de la voie ferrée des CJ, à la gare de l'Est? Le bureau d'architecture AXE a imaginé un immeuble original qui a séduit une coopérative de construction. Les travaux ont commencé et 16 logements à caractère social seront réalisés pour le printemps 1994.

Cette parcelle de 2053 m², à l'est de la halte des CJ, a tout accueilli dans son histoire: vieilles ferrailles, épaves de voitures, dépôt en tous genres, etc. Rachetée par la Coopérative CCRPI (lire encadré), elle a été assainie pour accueillir un locatif. «Sur place, commente Raymond Lanfran-

chi, de GECO, membre de la coopérative, cette bande de terrain révèle un espace intéressant; de plus, elle est bien située, à proximité des transports publics et des collèges».

Le projet proposé par un jeune architecte, Boris Evard du Bureau AXE, installé depuis 1990 à La Chaux-de-Fonds, a séduit la Coopérative. Faisant appel aux aides fédérale, cantonale et communale et répondant aux critères ad hoc, elle lance la construction de logements à caractère social, dont le prix des loyers est établi sur la base des revenus des locataires.

ORIGINAL ET DE QUALITÉ
D'une longueur de 44 m sur 11,70 m de profondeur, érigé sur 3 étages, l'immeuble est orienté nord-ouest. Ses 16 logements sont tous traversants et disposent chacun d'une entrée individuelle. Au rez-de-chaussée, les 8 logements (2 pièces et demie)

disposent chacun d'un jardin privatif et sont destinés aux personnes âgées et/ou handicapées. Occupant les 1er et 2e étages, 8 appartements de 5 pièces et demie sont conçus en duplex et agrémentés d'un balcon confortable. La cohabitation recherchée, entre personnes âgées, handicapés et familles, est un atout supplémentaire, auquel tenaient les promoteurs. Le sous-sol abrite, entre autres, un parking de 26 places; l'accès direct et couvert, par la rue du Crêt, veut éviter toute circulation automobile autour de l'immeuble.

La construction, qui se veut soignée, comporte des solutions nouvelles, en particulier pour la toiture en zinc titane et à charpente arrondie. Les matériaux choisis privilégient les structures métalliques et les vitrages. L'ensemble a eu l'agrément des services communaux, conquis également par l'originalité et l'esthétique du projet.

Pour l'architecture extérieure, Boris Evard a recherché une volumétrie en relation avec celle des trains qui passent par là; clin d'œil aussi à la forme des wagons, par le toit légèrement arrondi et la découpe des fenêtres. Prévu au nord et au sud, les accès piétonniers auront une liai-

son avec Esplanade, lotissement en construction à proximité.

Le site bénéficie d'une revalorisation bienvenue, mais les locataires devront encore s'accommoder d'un dépôt de fer et de divers matériaux, au sud de l'immeuble. I.B.

La CCRPI et le logement social

Cette «Coopérative pour la construction et la rénovation du patrimoine immobilier» est constituée de 7 maîtres d'état de la ville qui, ainsi, s'assurent un certain volume de travail. Ils ont construit, à ce jour, les deux immeubles de la rue du Succès 31 et 33 et un immeuble rue Le Corbusier, au Locle. Outre celui de la rue du Crêt, la CCRPI va réaliser également un locatif, à caractère social toujours, à la rue Jacob-Brandt (emplacement de l'ancien manège du Jura). Sans but lucratif, selon sa structure juridique, la Coopérative se dépatouille dans le carcan des aides fédérales et autres pour mener à bien la construction. Elle cherche ensuite à revendre ses immeubles aux investisseurs institutionnels, caisses de pension, etc.; comme elle l'a fait pour les immeubles du Succès, acquis par la caisse de pension de la ville. (ib)

BRÈVES

Bon chien de chasse
Kinou vainqueur



Darius de la Fourchaux, dit Kinou (photo sp), peut être fier. Ce chien de chasse lucernois a reçu le titre de champion suisse combiné, catégories beauté et chasse au lièvre, à l'assemblée des délégués du Club suisse des chiens courants, qui a eu lieu récemment aux Diablerets. Agé de quatre ans et demi, Kinou appartient à Paul Houriet, de La Chaux-de-Fonds. (comm-imp)

Gymnase cantonal
Nouvelle directrice-adjointe

Le Conseil d'Etat a nommé Michèle Vuillemin, directrice-adjointe du Gymnase cantonal, en remplacement de Claude-Eric Hippenmeyer, qui prend la direction. Mme Vuillemin enseigne l'anglais et le français au Gymnase depuis 1970. Elle prendra ses nouvelles fonctions à la rentrée scolaire du mois d'août. (am)

Place du Marché
En musique

Le marché avait une allure estivale, hier matin. Quelque 25 stands étaient dressés et la musique était de la partie, avec orgue de barbarie et orchestre andin. La clientèle n'a pas boudé, elle non plus.

AGENDA

Chez Max

Manu de Carvalho

Manu de Carvalho prend ses quartiers Chez Max, rue Jardinière 43. Ce soir, il propose une fiesta mexicana, alors que vendredi et samedi, reggae, blues, rock et chanson seront au programme.

Association pour la liberté et la solidarité

«Raviver le débat intellectuel»

L'euphorie née de la chute du Mur de Berlin n'a pas duré longtemps. A la joie et à l'espérance ont succédé le doute et le repli sur soi. Fortes de ce constat, une trentaine de personnalités, dans le canton de Neuchâtel, ont décidé de se regrouper sous la bannière d'une Association pour la promotion de la liberté et de la solidarité.

«Il faut cesser d'opposer ces notions de liberté et de solidarité. L'une ne va pas sans l'autre et vice versa», proclame Bernard Soguel, de Cernier, porte-parole de la future association. La promotion de ces valeurs doit permettre de lutter contre l'obscurantisme qui menace la société, en ces temps de crise. «Les poli-

tiques n'ont plus guère de temps pour la réflexion, de nos jours», continue M. Soguel. D'où le souhait de les interpeller, en ravivant le débat intellectuel, qui s'est passablement affadi durant les années 80.

L'association se veut indépendante. Elle regroupe des gens de droite et de gauche, mais aussi de nombreuses personnes engagées dans la vie culturelle ou économique. Parmi les signataires de l'appel, on trouve par exemple Jean-Jacques Delémont, Jacques de Montmollin, Etienne Frey, Dominique Bourquin, François Hainard, Nago Humbert, Pierre Gilliland, Janine Perret Sgualdo, Francis Sermet... Une assemblée constitutive aura lieu le vendredi 4 juin, au Club 44. (am)

Fusion de deux sociétés ornithologiques

La Volière fait son Nid

Signe évident de rapprochement entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, deux sociétés ornithologiques mêlent désormais leurs plumes. Depuis 1988, «La Volière» de La Chaux-de-Fonds et «Le Nid» du Locle collaboraient déjà pour leurs expositions locales; l'une apportait son soutien logistique à l'autre dont le nombre de membres s'effilo-chait. Lors d'une assemblée générale tenue le 12 mai dernier, les membres présents de chaque société ont accepté la fusion en une seule société, par 22 voix et une abstention. Ils ont également élu René Zybach, de La Chaux-de-Fonds, à la présidence et un représentant loclois, José Garcia, entre au comité. La nouvelle association fonc-

tionnera avec les objectifs déjà partagés auparavant, s'activant à l'élevage des oiseaux, au nourrissage de plein air durant l'hiver et à l'organisation d'expositions. Plus tard, la nouvelle société sera rebaptisée d'un nom tout neuf. (ib)

AUJOURD'HUI

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.
- CONFÉRENCE
«La France politique après les élections», par Jean-Marie Colombani
Club 44
20 h 30.

Concerts récents à Bikini Test

Voyage, voyage!

Ce dernier week-end, Bikini Test nous aura emmené des plaines sauvages d'Ukraine (Lisez «Leeds, Angleterre») à la jungle électrique de Big Apple (Lisez «New York, USA»).

Vendredi soir, sur fond d'aigle bicéphale éclaté, les Ukrainiens du très livide Peter Solowka ont tiré un parti plutôt agréable de leurs instruments acoustiques que sous-tendait une section rythmique efficace (un peu trop en ce qui concerne la batterie). Un brassage pop-folklore tout indiqué pour faire la fête. L'accordéon a encore des beaux jours devant lui.

Changement de décor le len-

demain avec la figure longiligne de Don Fleming. Don partage avec Jay Mascis de Dinosaur Jr une apathie chronique et un même amour pour l'électricité et les mythes américains. Entourés d'un Elvis et d'une Marilyn en carton, les Gumball tiennent la scène avec une excellente «attitude».

L'énergie est là, un vague narcissisme se fait jour. Les Gumball aiment ce qu'ils font et le font bien. Leur performance rend encore plus inutile le concert de Dandelion en ouverture. Sous couvert de «grunge» (bonjour le matraquage médiatique non pertinent!), on assiste

actuellement à divers hoquets de l'Histoire. Ainsi Dandelion n'est-il qu'un petit groupe de hard-rock psychédélique sans surprise. Trions, trions!

LES DOGS

Le plus anglophile des rock'n'roll bands de l'Hexagone sera vendredi soir sur la scène de Bikini Test, un nouvel album inattaquable sous le bras. Au- cun amateur de rock «classe» ne saurait rater ça. Le groupe chaux-de-fonnier Bad Detectives assurera la première partie, avec un répertoire consacré aux Flamin' Groovies. Ouverture des portes à 21 h. (mam)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

- CLUB ALPIN SUISSE
30, 31 mai et 1er juin, (Pentecôte), Rothorn de Zinal. peaux de phoque, avec guide, org.: M. Zwahlen, réunion ve dès 18 h. au Cercle de l'Ancienne, + chalet Mont-d'Amin pas de gardiennage (Pentecôte). Ve 4 juin, dès 18 h 30 au Mont-d'Amin, soirée des jubilaires, inscription jusqu'au 21 mai, auprès du président: René Huot.
- CLUB CYNOLOGIQUE
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Me, 19 h, entraînement, Communal de la Corbatière, pour tout le monde. Renseignements, tél. ☎ 038/31 10 76.
- CLUB DES LOISIRS
Groupe promenade
Ve, Chambrelieu - Pré-Vert - Boudry. Rendez-vous à la gare à 11 h.
- CONTEMPORAINES 1923
Rendez-vous aujourd'hui dès

14 h, au local au Cercle de l'Ancienne.

● CONTEMPORAINS 1914
Sortie mensuelle, me; rendez-vous à la gare CFF, 13 h 30. Eventuellement par beau temps «Biaufond».

- SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Résultats du ring organisé par le Canine Club de Saint-Prex, di 16 mai: Classe D1, Maillard Liliane avec Laika, 214pts (max. 230). Classe D2, Gross Silver avec Fun, 304,5 (max. 350). 2. Gross Christine avec Houka, 284,5 pts. 3. Jaquet Christian avec Jamir, 283 pts. 4. Meylan Patricia avec Bimbo, 268,5 pts. Résultats de l'Agility: Jumping: 1. Gross Christine avec Houka 40,12. 3. Froidevaux Joceline avec Fun 44,19. 6. Teuscher Véréna avec Meggie 55,90. Ouverte: 1. Gross Christine avec Houka 48,07/38,07. 3. Teuscher Véréna avec Meggie 62,57/57,57. 7. Froidevaux Jocelyne avec Fun 80,25/60,25.
- UNION CHORALE
Ma, 20 h, répétition au local, Progrès 23.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR
NICOLE, SOKO et NOLI ont la joie d'annoncer la naissance de
LUAN
et de
LINDITA
le 26 mai 1993
Famille S. SOKOLI
Rue Jaquet-Droz 39
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12240

Vendredi 28 + samedi 29 mai 1993

GRAND FESTIVAL DE GÉRANIUMS

JUMBO BRICO-BÂTI-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS Boulevard des Eplatures

CHOIX IMMENSE !

la pièce

3.20

2-2200

SPECTACLES - LOISIRS



RESTAURANT La Chaux-de-Fonds

Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 22 heures

Vendredi 28 mai 1993, dès 17 heures, votre restaurant vous propose:

Grande soirée Country animée par l'orchestre «Morenito Country Band»

Notre chef vous propose sa spécialité:

Chili con carne Fr. 12.-

Ainsi que d'autres spécialités:

US Beef
T-Bone Steak
Chicken Grilled

} Avec garnitures au choix

NOUVEAU:
place de jeux pour notre jeune clientèle

132-12544

NOIRAIGUE - Samedi 3 juillet

TOURNOI À 6 JOUEURS (8 inscrits autorisés)

1er prix: Fr. 800.- (8 vrenelis or)
2e prix: 8 montres plaquées or
puis: ballons, sacs, tee-shirt, bons de repas, etc.

Prix souvenir à chaque joueur.

Inscription: Fr. 15.- par joueur.
Renseignements: ☎ 038/63 31 65.
Délai: 15 juin.

450-102209

DIVERS

La bonne volonté donne des ailes



PC Compte 30-9700-0

Croix-Rouge suisse



VACANCES - VOYAGES



MARTI, POUR PARTIR A LA DECOUVERTE DE L'EUROPE

AUTRICHE

Jouissez de la montagne et des lacs,

départs hebdomadaires jusqu'au 02 octobre à destination de

- Tyrol (Seefeld, Achensee, vallée du Ziller, Thiersee)
- Salzburgerland (1er départ le 5 juin) (Bad Hofgastein, Zeller See)

Par exemple: Seefeld, Pension Renate 8 jours Fr. 470.- (chambre/petit déjeuner)

Prix par personne en chambre à 2 lits, petit déjeuner, voyage en car, Marti, billet de liaison en train

Renseignements, inscriptions auprès de votre agence de voyages ou chez:



Neuchâtel 038 25 80 42
5, rue de la Treille

6-1970

Renault 21 Alizé:
climatisation, 3 ans de garantie,
à partir de Fr. 27 050.-.



Non seulement elle vous épargne de la sueur grâce à sa climatisation, mais elle vous permet en plus d'économiser Fr. 1650.-. Car l'équipement de la Renault 21 Alizé comprend des options valant Fr. 2450.-. Qu'il s'agisse de la 4 ou de la 5 portes ou du break, cette confortable limousine de 2165 cm³ développant 81 kW/110 ch

fleure bon la bonne affaire (3 ans de garantie, max. 100 000 km en prime).



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

44-2444

Garage Ruckstuhl SA - La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz Courvoisier 54 039 28 44 44

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

DIVERS



Pentecôte

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

Samedi 29 mai:	jeudi 27 mai 1993 à 10 heures
Lundi 31 mai:	pas d'édition
Mardi 1er juin:	jeudi 27 mai 1993 à 10 heures
Mercredi 2 juin:	vendredi 28 mai 1993 à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

Avis mortuaire urgent



PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/31 14 42
Téléfax 039/31 50 42

132-12536

DIVERS

Sols
parquets
tapis

**La base
du confort**



REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette - Lino - Plastique

Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26 - Privé: 26 93 78
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12483



MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grénier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47



ENTREPRISE DE PARQUETS

MARC 039 23 66 03 Parquets neufs en tous genres.
Rénovations anciens parquets
Ponçage, imprégnations.
Tapis plastiques.

VIEUX-PATRIOTES 47-LA CHAUX-DE-FONDS

132-12099



Ducommun sa

tapis d'Orient
moquettes
linos
litreries - rideaux

Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 00 04

132-12058

Nouveaux citoyens des Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

La fête au village

Selon une coutume établie, la cérémonie officielle de la Fête villageoise des Ponts-de-Martel est prétexte à un retour en arrière sur l'année de naissance des nouveaux citoyens. 1975, à l'image d'aujourd'hui, fut une période morose, de récession et de repli sur soi. Preuve en est le mince effectif que forment les 16 jeunes nés cette année-là et reçus vendredi sur la scène de la halle du Bugnon.

corda la priorité au redressement économique en Angleterre. Idi Amin Dada, le dictateur ougandais, fut sacré «plus mauvais chef d'Etat du monde» par le Washington Post.

Début des problèmes liés à la centrale nucléaire de Kaiseraugst, départ de l'escalade de la drogue en Europe, guerre au Cambodge et au Vietnam... les conflits ne manquaient pas pour allonger cette liste noire.

UNE ÉCLAIRCIE

En dépit de ces tristes souvenirs, vendredi, l'ambiance était à la fête et à l'optimisme. L'éclaircie des années 80 n'a-t-elle pas suivi la grisaille des années 70? Optimisme et dynamisme forment les atouts de la jeunesse qu'elle doit manifester notamment à l'occasion des votations et élections, selon le mot de M. Monard.

Les nouveaux citoyens sont: Gilles Barras, Annick Barth, Raphaël Benoît, Hervé Griette, Chantal Jeanneret, Nathalie Laederach, Yasmine Meylan, Léonard Richard, Martial Robert-Nicoud, Réjane Roulet et Sonia Zmoos pour les Pontiers; Christian Debély, Karine Hänni, Fabrice Maire, Françoise Maire et Séverine Perrin pour les Brotiers.

En l'absence de Roger Perrenoud, président de la commune de Brot-Plamboz, c'est le conseiller communal Eric Haldimann qui s'est adressé aux jeunes.



Les Ponts-de-Martel

La fête du village a connu un franc succès.

(sam)

SOIRÉES EN RYTHME

Outre la cérémonie officielle, le programme de ce premier jour de fête était agrémenté de la prestation de plusieurs sociétés locales. Celles-ci, dont les organisatrices de la fête, le chœur d'hommes «Echo de la Monta-

gne» et la fanfare Sainte-Cécile, avaient auparavant défilé dans les rues du village à la suite des autorités. Chorale, fanfare, gymnastique et danse ont constitué le menu de la soirée, avant que l'orchestre «Logarithm» ne se mette en branle pour animer le bal.

Samedi soir, après un souper folklorique avec la famille Scheidegger, c'est encore un bal, emmené cette fois-ci par les «Galériens» qui a mis un terme à ces deux journées de Fête villageoise.

(sam)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Représentants
de Zénith en visite

Welcome
in Le Locle

Après les Italiens et les Allemands, c'est maintenant au tour des représentants britanniques de Zénith à être invités pour un tour en Suisse par la maison-mère. Ils sont arrivés hier après-midi et ont visité le musée d'horlogerie. Aujourd'hui jeudi 27 mai, ils visitent Zénith et Metalem, ainsi que Dixi, entreprise où ils prendront un repas typiquement neuchâtelois avant de repartir pour Genève. (Imp)

Les Brenets

Rucher sous séquestre

A la suite de la découverte, à Valadray, au-dessus des Brenets, d'un foyer de «loque américaine», ce rucher a été mis sous séquestre. En vertu de la loi fédérale pour combattre les épizooties, le rucher en question a été détruit par le feu. Car cette maladie peut facilement se propager. Autant dire que dans le milieu des apiculteurs brenassiers, l'ambiance est plutôt à l'inquiétude. Légèrement, le vétérinaire cantonal ainsi que l'inspecteur cantonal des ruchers interdisent tout trafic d'abeilles ainsi que tout changement d'emplacement et de colonie. (Imp)

Auberge du Prévoux
Pour la réouverture

La succursale chaux-défonnière de l'Union de Banques Suisses (UBS) a déposé une demande officielle de réouverture de l'Auberge du Prévoux, et donc de patente de cet établissement fermé depuis plus d'une année, à la suite de la faillite de son dernier tenancier, Albert Wagner. Cette demande, explique un porte-parole de l'UBS, n'a d'autre but que de favoriser le redémarrage du restaurant. Mais pour l'heure, aucun restaurateur n'a encore apposé sa signature au bas d'un contrat de reprise avec l'UBS qui est devenue propriétaire des lieux. (Imp)

Jeunes cyclistes en ville

Les traditionnels examens scolaires des jeunes cyclistes loclois ont lieu aujourd'hui et demain aux alentours du collège Jehan-Droz et en ville, selon un parcours balisé. Avis aux automobilistes, que l'on remercie d'avance pour leur compréhension et leur prudence. (Imp)

Dans son allocution, Michel Monard, président de la commune des Ponts-de-Martel, s'est attaché à rappeler les principaux événements qui défrayèrent la chronique en 1975. Pour lutter contre l'inflation et le chômage, un projet d'article conjoncturel inscrit dans la Constitution fédérale fut soumis au peuple. Il n'obtint pas l'appui de la majorité des cantons, alors que seul 28% de l'électorat s'était déplacé aux urnes.

1975 marque aussi l'accession de Margaret Thatcher à la tête du Parti conservateur où, comme la situation l'exigeait, elle ac-

Fête villageoise à La Chaux-du-Milieu

Trois jours en musique

Depuis quelques années, les amateurs de fêtes villageoises ne manquent pas de réserver le week-end de la Pentecôte pour se rendre à La Chaux-du-Milieu. Depuis vendredi jusqu'à dimanche, les sociétés locales du village proposent en effet trois jours de musiques et d'amusements, susceptibles de contenter les plus exigeants. En tous les cas, grâce à la présence d'orchestres aux styles très variés, l'ambiance sera garantie.

Vendredi soir à partir de 21 heures, la fête battra son plein sous la cantine montée tout exprès pour l'occasion dans la cour du collège, avec un bal animé par les Mark Leader's. Samedi matin dès 8 heures, une quarantaine d'exposants installeront leurs stands colorés dans les rues de la localité; un grand marché où chacun pourra trouver de quoi garnir son panier à commissions.

Les festivités reprendront à 21 heures. L'ensemble des Vitamines conduira la danse. A la



Le groupe Nick Morille

Un virus plus tenace que la myxomatose: le rock. (Privée)

salle de gymnastique, l'atmosphère sera plus rock avec les Nick Morille. Au programme, des airs signés Jerry Lee Lewis, les Beatles, les Rolling Stones, Pink Floyd, Led Zeppelin, les Doors, Police, ACDC, Deep Purple, Téléphone, Clapton,

Gainsbourg, Hendrix... Bref, un riche panaché de grands classiques qui offriront au public la possibilité de se replonger dans les années 70.

Dimanche enfin à l'heure de l'apéritif, la Fanfare de Cressier, dirigée par Daniel Brunner, donnera un petit concert. La journée sera plus familiale et même champêtre avec le célèbre orchestre folklorique d'Antoine Flück, qui animera l'après-midi. Pour compléter ce tour d'horizon, notons encore des jeux pour les enfants, des carrousels, le tire-pipe et... la boucle est bouclée. (paf)

AUJOURD'HUI

LE LOCLE

- MUSIQUE
Concert de la chorale de l'Ecole Normale (Les Fêtes d'Alexandre, de Haendel)
Temple
20 h 15.
- SPECTACLE
«La terre est si belle», par les élèves du collège de la Jaluse Collège Jehan-Droz
20 h.

Conseil général des Ponts-de-Martel

Crédits et travaux

Travaux en vue aux Ponts-de-Martel: ce soir, le Conseil général se prononcera sur plusieurs crédits, notamment pour construire un trottoir et installer un éclairage public à proximité de la nouvelle fromagerie.

Premier crédit demandé, 5000 francs pour l'établissement de plans pour le collège. Compte tenu du record de naissances de ces 20 dernières années recensé en 1992, et la population augmentant régulièrement depuis 2 ans, «cette tendance pourrait se poursuivre et une étude globale des possibilités qu'offre le collège pour une utilisation judicieuse de son cube est indispensable», note le rapport. Cette dépense de 5000 francs est du reste bien inférieure aux 20.000 francs budgétisés à cet effet.

Deuxième crédit, 40.000 francs pour la réfection de l'appartement du rez-de-chaussée de l'immeuble Chapelle 5, propriété de la commune à la suite d'un don. La commune estime que cette remise en état est facilement rentabilisée par le montant de la location qu'elle se propose de facturer 580 francs par mois plus les charges, alors que

la propriétaire précédente facturait 450 francs plus les charges.

Le Conseil général se prononcera encore sur deux crédits concernant la nouvelle fromagerie. Soit 13.000 francs pour permettre à la commune de financer l'achat par l'Etat d'une parcelle de terrain d'environ 530 m². Cette parcelle sera transférée au domaine public cantonal pour créer un trottoir et élargir la route à proximité de la nouvelle fromagerie (travaux que l'Etat prendra à ses frais). Et 15.000 francs pour installer un éclairage public au bout de la rue Major-Benoît jusqu'à la nouvelle fromagerie. (cld)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

NAISSANCE

THIERRY et MICHAELA
ainsi que leurs parents
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

MÉLISSA

le 24 mai 1993
à la Maternité de l'Hôpital
de Pourtalès

Les heureux parents
Joseline et Christian
MONNET
Verger 2 - 2105 Travers

132-509586

AVIS URGENT

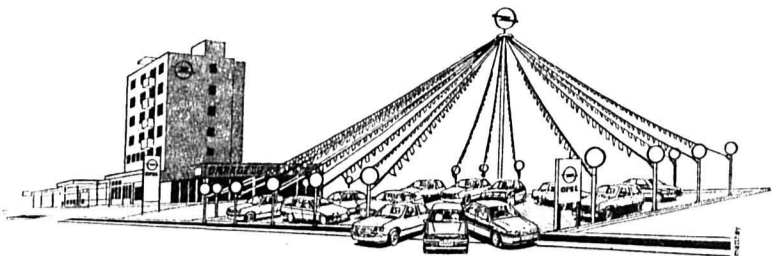
Temple du Locle LE LOCLE
Jeudi 27 mai

Temple de St-Aubin SAINT-AUBIN
Vendredi 28 mai

20 h 15

Les fêtes d'Alexandre
G.-F. Haendel et œuvres diverses

Chorale de l'Ecole Normale
Direction: Georges-Henri Pantillon
Solistes: Lise Zaugg, soprano
Philippe Biéri, ténor
Philippe Laubscher, orgue
Entrée libre 450-1318 Collecte



GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER Le Locle

OPEL OCCASIONS OPEL

PRATIQUEMENT NEUVES, MAIS PLUS AVANTAGEUSES
UN BEAU CHOIX DE VOITURES D'OCCASIONS

Toutes avec la garantie OK

OPEL CORSA GS/I 98 CV	1990	27 000 km
OPEL KADETT BEAUTY 1.6i	1990	Fr. 13 500.-
OPEL KADETT ABS 1.6i, 5 p.	1991	43 000 km
OPEL KADETT JUBILÉ 1.6i, 4 p.	1987	Fr. 9 900.-
OPEL KADETT GS/I 2.0i	1987	Fr. 12 000.-
OPEL KADETT GS/I 16V 2.0i	1989	46 000 km
OPEL KADETT CARAV. LS 1.6i	1990	Fr. 11 500.-
OPEL KADETT CARAV. CLUB 1.6i	1988	53 000 km
OPEL ASTRA GS/I 16V	1992	25 000 km
OPEL ASCONA 2.0i Excl.	11.1988	Fr. 9 800.-
OPEL VECTRA GL 2.0i, 4 p.	1990	47 000 km
OPEL VECTRA GL 2.0i, 5 p.	11.1989	Fr. 16 500.-
OPEL VECTRA GL 2.0i, 5 p.	1992	36 000 km
OPEL VECTRA GT 2.0i, 4 p.	1992	27 000 km
OPEL VECTRA GT 2.0i, 5 p., t.o.	1992	35 000 km
OPEL VECTRA GL 4x4	1991	18 000 km
OPEL VECTRA 16V 4x4	1991	22 000 km
OPEL RECORD 2.0i L	1983	Fr. 5 000.-
OPEL RECORD CARAVAN 2.2i aut.	1986	Fr. 10 900.-
OPEL OMEGA GL 2.0i	1987	Fr. 14 500.-
OPEL OMEGA CAR. MONTANA 2.4i	1989	Fr. 17 500.-
OPEL OMEGA 3000 24CV, clim.	1991	17 000 km
OPEL CALIBRA 16V	1992	20 000 km
FORD ESCORT XR3i	1988	Fr. 9 800.-
FORD ESCORT SAPHIR 1.4i, 5 p.	1988	33 000 km
FORD SIERRA BREAK 2.0i	1991	26 000 km
LADA SAMARA 1.3	1988	Bas prix
RENAULT R 19 TR 1.4i	1991	36 000 km
SUBARU SUPER STATION 1.8 4x4	1988	Fr. 11 500.-
SUZUKI VITARA JLX, 2 p.	1992	10 000 km
TOYOTA COROLLA XLI 1.3i	1990	Fr. 10 600.-
TOYOTA COROLLA GLI 1.6i, 5 p.	1992	12 600 km



Voyez notre parc
Essai - Crédit - Echange

Service de ventes: P.-A. Dumont - R. Gyax, ☎ 039/31 33 33

Fonds Sandoz Assemblée générale

Lundi 7 juin 1993 à 14 h 30 à l'Hôtel judiciaire du Locle

- Ordre du jour:
1. Procès-verbal
 2. Reddition des comptes
 3. Election du comité et des vérificateurs de comptes
 4. Modification du Règlement (date des assemblées)
 5. Divers

IMMOBILIER

Centre du Locle
A vendre
immeuble locatif
entièrement rénové.
Rendement 7%.
Prix:
Fr. 1 100 000.-
☎ 077/37 28 31

A louer, tout de suite, à Saint-Imier
appartement 3 pièces
Situation tranquille, jardin. Loyer Fr. 380.- charges incl.
☎ 032/23 71 17, le matin, jusqu'à midi. 6-529320

A louer au Locle, sur la place du Marché
appartement 2½ pièces meublé
cuisine agencée, ensoleillé, cachet sympathique, entrée tout de suite ou à convenir. Loyer Fr. 700.-, y compris les acomptes de charges. Fiduciaire C. Jacot, Envers 47, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 23 53.

À LOUER QUARTIER DES MONTS, LE LOCLE
magnifique appartement de 7 pièces
avec cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, 2 caves et 2 chambres hautes. Petite conciergerie à temps partiel. Garage individuel à disposition. Libre: dès le 1er juillet 1993
☎ 039/232 655

GASTRONOMIE

RESTAURANT DE LA PLACE
2416 Les Branets
Se recommande: fam. J.-P. Robert
Tél. 039/32 10 01
Fermé le lundi dès 14 h et mardi

A remettre au LOCLE
commerce de chaussures
Fonds propres pour traiter:
Fr. 70 000.-
☎ 077/37 28 81.

A louer au Locle
studio meublé
moderne, quartier des Girardet. Entrée à convenir. Loyer Fr. 420.- y compris les acomptes de charges.

appartement 2 pièces
moderne, quartier des Girardet, entrée à convenir. Loyer Fr. 580.- y compris les acomptes de charges.

appartement 3 pièces
quartier des Reçues. Fr. 480.- y compris les acomptes de charges.

appartement 3 pièces
quartier du Raya, ensoleillé, entièrement rénové, jardin potager à disposition, loyer à discuter, entrée à convenir.

appartement 5 pièces
dans petit immeuble, en plein centre ville, ascenseur, service de conciergerie, cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau. Entrée à convenir, loyer à discuter.

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu dimanche de Pentecôte
Quiche lorraine ou scampis et Saint-Jacques au curry
Steak de veau provençale
Pommes Pont-Neuf
Légumes
Dessert
Café, mignardises
Fr. 27.-
Réservation appréciée
Lundi de Pentecôte: fermé

IMMOBILIER

A louer - Le Locle dans quartier calme avec ensoleillement privilégié
MAGNIFIQUES DUPLEX DE 4½ PIÈCES
Entièrement neufs
Avec cuisine agencée, vaste séjour lumineux, salle de bains, W.-C. et cave.
☎ 039/23 26 57

À LOUER
Au Locle, rue des Envers 48-50
Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de:
3½ pièces
Fr. 960.-, plus charges
4 pièces
Des Fr. 1080.-, plus charges
4½ pièces
Fr. 1190.-, plus charges
Centre ville, cuisines agencées avec lave-vaisselle.

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

RESTAURANT DE LA POSTE
2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 16
Un restaurant-bar accueillant dans un cadre bien neuchâtelois
Une bonne table pas loin de chez vous
Repas d'affaires, banquets, mariage

Fermé le lundi
Eric Jossi
Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
Daniel-JeanRichard 1, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 14 89

Charles-Henri CHOFFET
Négociant en vins
Temple 77
2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 61

Fête villageoise de La Chaux-du-Milieu

organisée par les Sociétés locales
Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai 1993

Programme des manifestations

Vendredi dès 21 heures, sous la cantine:
BAL D'OUVERTURE avec l'orchestre MARK LEADER'S

Vendredi et samedi dès 21 heures, à l'intérieur du collège
Rock-Blues avec l'orchestre NICK MORILLE

Samedi dès 8 heures, au centre du village:
grand marché de plus de 40 exposants. Alimentation, produits maison et laitiers. Artisanat. Brocante. Matériel agricole.

Samedi dès 21 heures, sous la cantine:
Bal, avec l'orchestre LES VITAMINES

Dimanche à l'heure de l'apéritif:
Concert par la Fanfare de Cressier
puis AMBIANCE FOLKLORIQUE AVEC L'ORCHESTRE CHAMPÊTRE
ANTOINE FLÜCK

Durant les trois jours:
Repas sur place - Bars - Caveau - Jeux - Danse
Concours de tir - Animations

Favorisez les annonceurs qui ont permis la réalisation de cette page.

BOUCHERIE CHARCUTERIE
OLIVIER BENOIT
2316 LES PONTS-DE-MARTEL
☎ 039/37 11 04

Transports multibennes
Récupération de verres
R. TANNER
☎ 039/28 78 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

Pour un bon fromage et une bonne fondue
Fromagerie de la Clef-d'Or
Jacques Sansonnens
☎ 039/36 13 36

Automobiles **BENOIT**
Agence Achat - Vente - Echange
Neuves et occasions toutes marques
La Sagne
☎ 039/31 52 86

A deux pas de chez vous... la seule agence générale d'assurances du Locle
Assurances Ziegler
...toutes vos assurances de A à Z.
Agence générale Mobilière Suisse
Daniel-JeanRichard 37
☎ 039/31 35 93

Francis Bandi
Entreprise de peinture
Crépi rustique
Tapiserie
Girardet 26 - Le Locle
☎ 039/31 85 42

Grande-Rue 23 au Locle
Une bonne adresse pour votre
COURS DE SENSIBILISATION SUR LE TRAFIC ROUTIER
AUTO-ÉCOLE MICHEL RIGOLET
☎ 36 13 10/
31 82 02

Humbert-Droz Francis
Carrelages - Revêtements - Décoration
Centenaire 36 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 12 12

Rupture d'une conduite d'eau à Vauseyon

Neuchâtel sent le bouchon

Embouteillages à Neuchâtel hier après-midi et même odeur de bouchon pour aujourd'hui... Une importante conduite d'eau a sauté, rompant le bitume du pont de Casse-Bras, à Vauseyon. Le trafic du nord de la ville n'a pu être rétabli que dans la direction est-ouest.

paisiblement... Ils ont découvert, au sud la source du grondement: le pont était inondé. L'eau jaillissait entre le trottoir et la chaussée, boueuse, charriant un flot de cailloux, de sédiments... Difficile de dire de quel type de conduite il s'agissait. Le service incendie et de secours de la ville a été prévenu à 14 h 06. Un premier véhicule d'intervention, presque immédiatement sur place, a demandé des renforts.

CAVES INONDÉES

Incident rare, heureusement, que celui qui s'est déroulé hier vers 14 heures. Le «typhon», conduite principale (350 mm) d'alimentation en eau qui relie le Chanet à Maujobia a sauté, à la hauteur du pont de Casse-Bras, au carrefour de Vauseyon.

Pendant ce temps - cinq, dix minutes - les voitures s'efforçaient de passer quand même... L'eau débordait des deux côtés du pont jusque dans le Seyon. Elle a inondé les caves, les archives de l'entreprise (d'étanchéité !) en face - où les pompiers ont dû pomper quarante, cinquante centimètres d'eau - et arrosé la menuiserie en contre-bas avant de rejoindre le Seyon. 1000 m³ ont été perdus en trente, quarante-cinq minutes.

Heureusement, aucune voiture, aucun passant n'étaient

présents au moment précis de l'accident. Pas de blessé donc. Les camions du service de secours ont bouclé les accès au pont.

Alertés, les Services des eaux et du gaz de la Ville ont commencé par couper l'eau, puis ont rapidement instauré une autre boucle afin de ramener l'alimentation. (Sauf peut-être pour les abonnés branchés entre les deux vannes de la conduite rompue).

La ville est liée par contrat à certains privés : une entreprise de génie civil a mis à disposition trois hommes et une pelle mécanique pour libérer la conduite. Ils étaient à la tâche hier vers 21h et ne renieraient certainement pas l'appellation du pont... de Casse-Bras! Derrière eux, une équipe des services des eaux et du gaz de la ville était prête à intervenir pour changer la conduite. Le matériel nécessaire avait été préparé, les hommes attendaient d'être appelés pour mener à chef cette priorité en cours de nuit. Le rétablissement

du tapis bitumeux prendra plus de temps. D'ici là, seule la voie sud sera praticable. Elle a d'abord été mise à disposition du trafic est-ouest.

CONSEIL AVISÉ

Le pont rendu inutilisable coupe l'axe de trafic nord de la ville. De Peseux à Saint-Blaise, les Cadolles (et vice-versa) par le haut de la ville... Le «raccourci» est à oublier jusqu'à nouvel avis! Les véhicules ramenés vers le sud ont «bouchonné» le littoral et toutes les voies perpendiculaires.

Hier, vers 16 heures, malgré l'intervention en force de la police pour assurer la circulation, il fallait une demi-heure pour régler Serrières au centre-ville, par exemple. Quant aux usagers qui ont dû faire un aller-retour, et qui, après les bouchons, rentraient le pied nerveux et lourd, ils ont encore eu droit à un instantané pas vraiment gratuit à la hauteur d'Auvernier. De l'art d'utiliser le radar au bon moment! AO

Neuchâtel: planification financière des TN

Gros projets, gros soucis

Les Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) ont de gros projets en tête. Ils en ont fait part hier à l'occasion d'une séance d'information sur leur planification financière 93-96. Une inconnue lourde de menaces demeure cependant: les finances de l'Etat (lire l'encadré).

La bonne tenue des comptes de l'exercice 92 a permis aux TN de diminuer les parts demandées aux actionnaires - communes et Etat - de la compagnie, a relevé en préambule Gilles Attinger, président des TN. De son côté, l'introduction de l'«Onde verte» en 91 a permis de fidéliser les clients et d'augmenter sensiblement le nombre des voyageurs, même si, effet de la crise, on a constaté une diminution de trafic de 2,5% durant les quatre premiers mois de 1993.

Durant les 3 prochaines années, les TN entendent mener à bien plusieurs projets, dont la réfection partielle du dépôt de l'Évole et la construction d'un nouveau dépôt à Marin (10 millions). Deux projets sont déjà engagés. La réalisation d'une

jonction de service est en cours entre la ligne Marin-Neuchâtel et la boucle terminale de Hauteville par la route du Brel. Le remplacement et l'acquisition des automates à billets nécessiteront, eux, plus de 1,4 mio jusqu'en 1996. Une somme similaire devra être consacrée à l'entretien des installations (lignes aériennes et voies).

Hors planification, le directeur des TN, Henri Peter Gaze, a aussi évoqué les deux autres gros dossiers sur lesquels planchent les TN: l'amélioration de la fréquence du Littoral (11,5 mios d'investissements pour un train toutes les 15 minutes) et la réfection du funiculaire La Coultre-Chaumont (3,85 mios) imposées par la Confédération.

Tout en rappelant le centième anniversaire de la compagnie l'an prochain, le directeur Gaze a aussi tenu à dire l'espoir que les TN plaçaient dans le nouveau plan de circulation de la ville de Neuchâtel. En regrettant cependant les retards pris dans sa mise en application et leur prix, (lire l'article «Recours rejeté» ci-contre). (cp)

Saint-Aubin

Transfluid abandonne

A l'issue de plusieurs exercices gravement déficitaires, malgré les lourds investissements consentis par l'actionnaire majoritaire de la société Transfluid S.A., ce dernier a décidé de se séparer de cette société et de Béroche S.A.

Quelque 45 emplois avaient pu être sauvés par l'introduction du chômage partiel, entre 20 et 80%, au début du mois de février dernier, mais cette mesure de dernière chance n'a pas suffi et les microvannes produites par Transfluid n'ont pas rencontré le succès commercial escompté malgré leurs qualités intrinsèques.

Dès le 1er juin, l'outil de production de Transfluid et Béroche S.A. sera repris par un nouvel actionnaire suisse - son

nom sera divulgué en temps opportun, précisait hier François Masmejan, directeur de l'entreprise - lequel maintiendra 15 à 20 emplois dans les activités de sous-traitance dévolues à Béroche S.A. au sein du groupe. Néanmoins, la marque et les brevets de Transfluid seront conservés, de même que le réseau de distribution et le département de recherche et développement, dans l'espoir d'une relance du produit.

LOCAUX

L'actionnaire actuel du groupe, qui possède encore Castel Holding S.A., restera propriétaire de la société immobilière Wermeille S.A. dont les locaux seront partiellement loués au repreneur. (ms)

Politique cantonale de l'énergie

Les réflexions d'ANIME, noir sur blanc

A la suite d'un colloque consacré à la politique de l'énergie dans le canton de Neuchâtel, l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME) a poursuivi sa réflexion à travers un dossier-synthèse présenté hier à la presse. En filigrane, une certaine déception au regard des possibilités d'intervention de l'Etat.

Le colloque, qui s'est tenu en septembre 91, visait à lancer le débat et la réflexion sur la politique cantonale énergétique. Plus d'une année après, ANIME en tire une synthèse, complétée de quelques réflexions.

Une synthèse qui fait part d'une certaine déception des organisateurs: «Chacun y est un peu allé de son credo sans apporter de réponses majeures ou d'idées vraiment novatrices», relevait hier Claude Meylan et Christian Trachsel, membres du comité de l'association.

INFORMATION AU PUBLIC

Certes, le consensus s'est fait autour de la nécessité de pratiquer des économies et de mieux informer le public.

On a aussi évoqué la création d'un indice énergétique, l'accroissement de la part des éner-

gies renouvelables ou encore l'amélioration de l'isolation des bâtiments.

Mais force a aussi été de constater les limites de la politique d'intervention de l'Etat en la matière: «A part des propositions relatives à une action sur les tarifs, les politiques se montrent très rapidement à bout de souffle», constate C. Meylan.

Un reproche en partie réfuté par le délégué cantonal à l'énergie, Jean-Luc Juvet: «Le colloque s'est tenu alors que nous entamions la réflexion sur le sujet. Depuis, la Commission cantonale de l'énergie a rédigé un rapport sur la politique cantonale énergétique sur lequel le Grand Conseil sera appelé à se prononcer».

PAS DE REMÈDE MIRACLE

Son contenu? «Il ne sera officiellement présenté que le 8 juin prochain», répond J.-L. Juvet, «mais, même s'il fait l'inventaire d'une multitude d'interventions possibles, il n'en constituera pas pour autant un remède miracle». A voir le «secret» dont ses auteurs l'entourent, on l'eût pourtant presque espéré... (cp)

● La synthèse du colloque est disponible auprès d'ANIME, case postale 45, 2007 Neuchâtel.

Etat: 153 millions de déficit!

Les temps sont durs et les perspectives... «catastrophiques», Pierre Hirschy a dit. Invité par les TN, le conseiller d'Etat l'a rappelé hier en divulguant un chiffre qui sonne comme un uppercut: 153 millions de francs de déficit dans la première projection du budget 1994 de l'Etat. Ceci en ayant déjà «limé» au maximum les coûts de fonctionnement de l'administration. Dans ces conditions, pas de miracle: pour ramener le «gouffre» à des proportions plus raisonnables, «tout le monde doit s'attendre à être touché l'an prochain, TN compris». On en frémit déjà du côté des grands argentiers communaux. Le contribuable peut commencer à en faire autant... (cp)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● **MUSIQUE**
Iron Maiden
Patinatoires du Littoral
19 h.

Jeunes musiciens neuchâtelois
Aula des Jeunes-Rives
20 h 15.

Reine Flachot, violoncelle et
Christine Heurtefeux, guitare
Conservatoire
20 h 15.

Shotgun Blues
Plateau libre
22 h.

● **CONFÉRENCES**
«L'architecture du théâtre au dé-

but du XXe siècle: du Palais de
Chaillot au théâtre des Champs-
Élysées», par B. Foucart
Faculté des lettres, salle R.N. 02
17 h.

VAUMARCUS

● **MUSIQUE**
Kol Simcha (œuvres yiddish)
Château
20 h 30.

LE LANDERON

● **MUSIQUE**
Récital de piano par Véronique
Pellaton
Temple
20 h 30.

Pistes cyclables à Neuchâtel

Recours rejeté

Le recours déposé par un électeur de la commune de Neuchâtel contre l'arrêté du Conseil communal constatant l'aboutissement du référendum lancé par les partis de droite, à l'encontre des deux arrêtés relatifs au plan de circulation et au plan d'aménagements cyclables qui postule, entre autres, la réintroduction de pistes cyclables sur le 1er Mars, a été rejeté par la Chancellerie d'Etat.

Auteur du recours, Daniel Perdrizat contestait qu'une seule demande de référendum puisse être déposée contre plusieurs arrêtés.

Dans ses motivations, la Chancellerie d'Etat relève qu'en vertu de l'unité de matière, une question posée au corps électoral ne doit pas porter sur plusieurs objets, à moins que ces objets soient interdépendants ou présentent un but commun qui les réunisse étroitement par un lien réel et objectif. Tel est le cas pour les deux arrêtés visés par le référendum qui ne viole donc pas le principe de l'unité de matière, a estimé la Chancellerie d'Etat en jugeant le recours infondé.

VOTE

Le recours rejeté, votera-t-on donc prochainement sur le référendum? C'est le souhait du conseiller communal Didier Burkhalter: «Il serait vraiment temps que l'on donne la parole au peuple en laissant le citoyen décider s'il veut ou non des pistes cyclables sur le 1er Mars.

Si la procédure en reste là, la votation pourrait d'ailleurs se tenir très rapidement.»

Rien n'est moins sûr cependant... Daniel Perdrizat ne cache pas ses intentions: «Les arguments invoqués par la Chancellerie sont bien légers. J'entends déposer un nouveau recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif».

ÉCONOMIES EN RADE

L'introduction du nouveau plan de circulation et donc des nouveaux aménagements pour les transports publics n'est pas pour demain.

Corollaire immédiat? Outre les 400.000 francs de subventions fédérales qui auraient pu être éventuellement obtenus en cas d'aménagement de voie de bus sans interruption sur le 1er Mars, donc sans pistes cyclables, le dossier étant bloqué par la passe d'armes juridique en cours, il faudra aussi tirer un trait sur les 100.000 autres francs que l'introduction de voies de bus en site propre cette année aurait permis aux TN. Ceci par l'augmentation de la vitesse commerciale et donc la diminution du nombre de véhicules utilisés sur la ligne pour en assurer l'horaire. (cp-comm)

SERVICES

● **PHARMACIE D'OFFICE**
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

BRÈVES

Neuchâtel Mémoire de l'ambre prolongée

Plus de 20.000 personnes ont déjà visité l'exposition consacré à l'ambre de la Baltique et à ses fossiles présentée au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Devant le succès rencontré, le Musée a décidé de prolonger l'exposition jusqu'au 5 septembre. (comm-cp)

Correctionnel de Boudry Alcool au volant

La prévenue, renvoyée devant le tribunal de police, a sollicité de pouvoir comparaître devant une cour correctionnelle, à même d'ordonner une mesure. Le 4 octobre 1992, elle roulait avec 3,54 g/kg d'alcool. Le Tribunal correctionnel de Boudry la jugera le 27 août, dès 8 h 30. L'audience préliminaire présidée par F. Delachaux secondé par L. Voirol, greffière, a permis de désigner les jurés, H. Benès et J.-P. Cretin. (ao).

Après cassation

Le jugement du Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz ayant été cassé, E.C. comparaitra devant le Tribunal correctionnel de Boudry, le 24 août dès 14 h, pour répondre de vol, soustraction sans dessein d'enrichissement, incendie intentionnel, calomnies; injures, dénonciation calomnieuse, enlèvement de mineurs (ses enfants). F. Delachaux présidait l'audience préliminaire, secondé par V. Bottinelli, subst. I, greffière. Les jurés ont été désignés, soit C. Droz et W. Ribaux. (ao).

AGENDA

Neuchâtel

Thierryyyyyyyy.....
L'acteur français Thierry Lhermitte sera ce vendredi de 16 h 30 à 18 h aux Armourins, à Neuchâtel, où il dédicacera ses cassettes vidéo «Le père Noël est une ordure» et «Les Bronzés». Avis aux fans... (comm-cp)

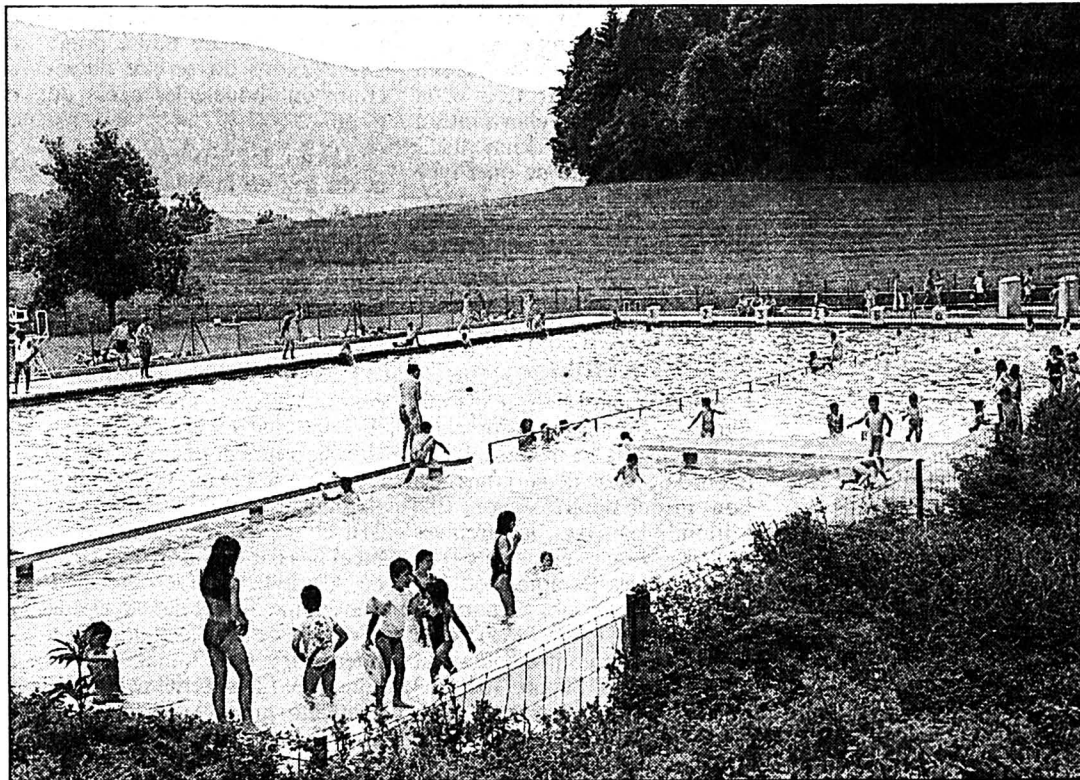
De Farel à l'EREN

Dans le cadre du 50e anniversaire de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, le théologien Gottfried Hammann, donnera, vendredi 28 mai à 20 h 15 à la Salle des pasteurs, rue de la Collégiale 3 à Neuchâtel, une conférence sur le thème «De Guillaume Farel à l'EREN: tradition ou trahison?» (comm-cp)

Val-de-Travers: premiers baigneurs à la piscine des Combes à Boveresse

Tous à l'eau, plouf!

On faisait la queue à l'entrée! Pour l'ouverture de la saison, la piscine des Combes à Boveresse a connu, hier, une belle affluence. Malgré une eau plutôt fraîche, 19 degrés. Que les frieux se rassurent, on promet une hausse de la température pour ce week-end.



Les Combes à Boveresse

Malgré la fraîcheur de l'eau (19 degrés), la saison démarre en fanfare.

(Impar-De Cristofano)

Après des mois de calme, les alentours de la piscine des Combes retentissent à nouveau des cris d'enfants et autres «plouf» ou «splash». Pour veiller sur tout ce petit monde, un nouveau gardien, Georges «Pop» Grandjean, bien connu des amateurs de... hockey sur glace.

Les bassins ont été remplis lundi et le chauffage mis en marche mardi. Ce qui explique la température encore fraîche de l'eau. «Si le chauffage ne tombe pas en panne, on devrait avoir 23 ou 24 degrés pour ce week-end», glisse Georges Grandjean, réjoui par les nombreux baigneurs présents.

BERMUDAS DÉCONSEILLÉS

Les tarifs, toujours très avantageux, n'ont pas été revus, comme le règlement qui est inchan-

gé. Le port de bermudas et autres «cyclistes» sont déconseillés pour des questions d'hygiène. Pas encore d'interdiction, donc. «Nous ne souhaitons pas faire bande à part, explique Michel Weil, chef d'exploitation. Le su-

jet a été discuté l'automne dernier à la conférence des piscines romandes, mais rien n'a été décidé. Il faudrait au moins se mettre d'accord au niveau du canton.»

Bien sûr, pour combattre les

bactéries, on peut forcer les doses de chlore. Une solution pas franchement idéale. «Une augmentation des produits est une diminution du confort. Aux Combes, nous essayons de maintenir une eau la plus natu-

relle possible», ajoute M. Weil. Alors, tous au jus, mais en caleçon traditionnel.

TRAVAUX À VENIR

La piscine des Combes, actuellement gérée par une société coopérative, est sur le point de passer sous le giron d'un syndicat intercommunal, dénommé Sipco. Une nouvelle situation juridique qui permettra, entre autres, d'assainir et d'améliorer les installations. Pas un luxe.

«Le plus urgent est de refaire l'étanchéité du bassin, précise Michel Weil. Il faut absolument le sauver tel qu'il est, sinon...» En effet, construire un bassin neuf coûterait bien trop cher. L'idéal serait de débiter les travaux à la fin de la présente saison. Pour cela, il est nécessaire que le syndicat soit constitué, possède les installations, etc. Or, toutes les communes du district ne se sont pas encore prononcées. Le temps risque de manquer. Mais le bassin supporterait-il une année supplémentaire? «Oui, depuis que l'on nous dit que c'est la dernière.» Michel Weil est confiant.

Il faudra aussi s'attaquer au chauffage, aux installations de chlorage, à la rénovation des bâtiments. Si tous les travaux sont réalisés, il en coûtera un million de francs. C'est le prix à payer pour maintenir en vie une des infrastructures de loisirs la plus utilisée du Vallon. MDC

BRÈVES

Travers

Démission au législatif

Lundi soir, Jean-François Sutherlet, élu dans les rangs de l'Entente villageoise, a donné sa démission du législatif. Travaillant maintenant hors du canton, il lui est difficile de pouvoir participer activement à la vie politique du village. M. Sutherlet a appelé de ses vœux une plus grande collaboration entre tous, proposant même des réunions interpartis. (mdc)

Montmollin

«Evasion»

«Evasion», le groupe des loisirs des aînés de Montmollin, vient d'organiser deux petites sorties, deux visites d'usine: l'une à Champagne pour voir la fabrication des flûtes, et l'autre à Courtelary où se cultive l'art du chocolat. Signalons que «Evasion», dirigé par M. Principi, regroupe une trentaine de personnes âgées. (jlg)

Fontaines

La FSG a trouvé son président

Réunis dernièrement, les membres de la société de gymnastique de Fontaines, ont enfin trouvé leur président, un poste resté vacant depuis plusieurs années. Très connu dans le monde de la lutte, Charles Lesqueroux conduira dorénavant la destinée des gymnastes. Il sera secondé par Huguette Etter, vice-présidente, Denis Blanc, caissier, Anne Geiser, secrétaire, ainsi que Michel Mäder, Pia Fankhauser et Stephan Mosimann, membres du comité. Début juin, la section participera à la fête régionale de Dombresson ainsi qu'à toutes les manifestations programmées par l'association cantonale. (ha-se)

AGENDA

Couvét

C'est la foire!

Couvét vivra vendredi sa 281e foire de printemps! Un sacré bail. Une manifestation très attendue, tant par les Covassons que par l'ensemble des Vallonniers qui ne manqueront pas d'y déguster le traditionnel gâteau au fromage. Les amateurs de plantons ne seront pas en reste. Alors, tous à la foire. (mdc)

Cernier: Union des paysannes neuchâteloises

Diplômes remis

Christiane Desaulles, Les Ruilères, Evelynne Girard, Nelly Challandes et Josette Girardin, de La Chaux-du-Milieu, Françoise Jacot, Les Geneveys, Sandrine Kerli, Bevaix, Muriel Petitpierre, Couvet, Béatrice Roth, La Joux du Plâne, Valérie So-

guel, Cernier, Sabine Cuche, Le Pâquier, Marie-Madeleine Mercier, Le Cerneux-Péquignot, Marlyse Nussbaum, Montalchoise, Marceline Pilloud, La Côte-aux-Fées, Danielle Stampfli, Mont de Couvet, se sont vu remettre, mercredi dernier à

Cernier, leur CFC d'employée de maison en ménage rural et Brigitte Blaser-Deacal, Le Landeron, en ménage privé. Tandis que Suzy Geiser, de Villiers, a été nommée à la commission romande d'examen professionnels de paysannes. (comm)

Ce week-end, la forge du Pâquier fête ses 10 ans

Taper, cogner, de feu et de fer

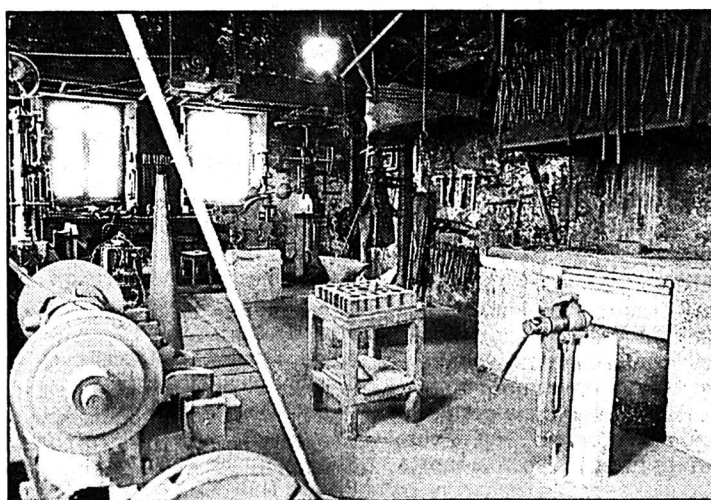
Et dire qu'elle servait de hangar des pompiers... Aujourd'hui, on y travaille régulièrement le métal, des enfants s'y arrêtent pour visiter, pour essayer. Voilà dix ans que ça dure. Pour fêter l'événement, ce week-end, la petite forge du Pâquier va chauffer!

1746: première mention. Au Pâquier, la forge se loge dans un petit bâtiment, en face du bistrot. En 1890, la commune décide de remplacer le soufflet qui attise le foyer. Les forgerons se succèdent et, peu à peu, le métier se fait rare, au point de disparaître dans les années soixante. Le bâtiment finit par servir les pompiers et leur matériel. Mais le soufflet, suspendu au plafond, veille toujours. Impressionnant. «Quand j'ai vu ça, explique Charles Brunner, instituteur du village, je me suis dit que c'était dommage. Le soufflet risquait de mourir... Essoufflé à tout jamais.

Avec l'appui d'un petit groupe, il décide alors de créer une fondation. Elle est née il y a tout juste dix ans, forte aujourd'hui d'une cinquantaine de personnes. Samedi, elle sera en fête, non pas pour faire revivre la forge mais pour marquer le coup. Parce que la forge est tout sauf un musée mort et poussiéreux. Elle s'allume au gré des écoles qui lui rendent visite, selon le programme, des cours de forgeage qui s'y organisent chaque année. Et, parce que son plancher en bois s'y prête à mer-

veille, des chevaux y viennent régulièrement pour une séance de manucure. Fumeuses séances!

Dernièrement, elle a été filmée sous toutes ses coutures par une équipe des Archives audiovisuelles cantonales. Dernièrement aussi, la fondation a repeint sa façade extérieure qui exhibe sa jolie enseigne. Et puis, elle a fait imprimer quatre cartes postales en son honneur. Parée pour la fête, la petite forge! Samedi, chacun est invité à venir voir rougir le métal, plier le fer sous les coups. Et pour qui voudrait taper, cogner et jouer les forgerons de fortune, René Besson conduira des ateliers de forgeage. (se)

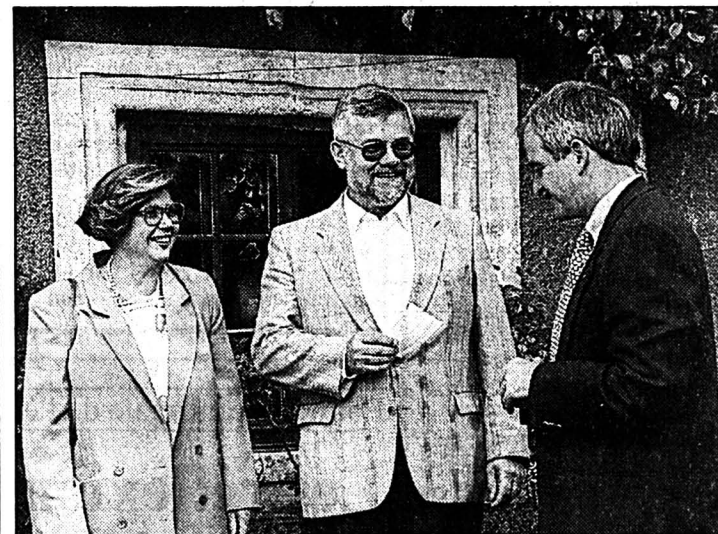


La forge du Pâquier

Ce week-end, ça va chauffer, pour fêter les dix ans de sa remise en valeur! (Impar-Galley)

Môtiers: don du Lions Club pour les malvoyants

Un geste apprécié



Remise du chèque

De gauche à droite, Anne-Lise Schaad, directrice du Centre de Peseux, Michael-Roy Tupling, président de l'Association neuchâteloise des handicapés de la vue, et Francis Reymond, président du Lions Club du Val-de-Travers. (Impar-De Cristofano)

Dans la foulée de la campagne internationale «SightFirst» du Lions en faveur du Népal, la section valloisienne du club a remis, hier à Môtiers, un chèque de 5000 francs au Centre spécialisé pour handicapés de la vue de Peseux. Soit le bénéfice réalisé avec une vente de pin's.

Charité bien ordonnée, le Lions Club du Val-de-Travers a décidé de donner un coup de pouce en Suisse également. Les Lions ont jeté leur dévolu sur l'institution de Peseux, a expliqué Francis Reymond, président. Un geste très apprécié, tant par Michael-Roy Tupling, président de l'Association neuchâteloise pour handicapés de la vue que par Anne-Lise Schaad, directrice du Centre du littoral.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre des malvoyants croît sans cesse. Le Centre de Peseux enregistre toujours plus de demandes d'aide, dans une période où, nécessité d'économies oblige, le canton sert les cordons de la bourse. Les fonds privés sont donc d'un important secours. Le Centre de Peseux déploie ses

activités dans de nombreux domaines: soutien, accompagnement, information, réadaptation. L'institution travaille aussi au niveau scolaire en fournissant, par exemple, des écrans de lecture agrandissant ou des ordinateurs. Des moyens fort utiles, mais coûteux. (mdc)

● Centre spécialisé pour handicapés de la vue à Peseux, tél. (038) 31 46 56, CCP 23-115-3.

VAL-DE-TRAVERS

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Saint-Imier: le 5e Grand Prix des villes sportives, samedi 5 juin

Vingt-deux localités représentées

Le samedi 5 juin sera très sportif, dans la cité imérienne, qui abritera le 5e Grand Prix des villes sportives, seule manifestation publique organisée en terre romande par l'Aide sportive suisse. Vingt-deux équipes s'y mesureront, parmi lesquelles, Bulle et Vevey qui seront surveillées de près. En effet, elles apparaissent dans le tiercé vainqueur des quatre précédentes éditions.

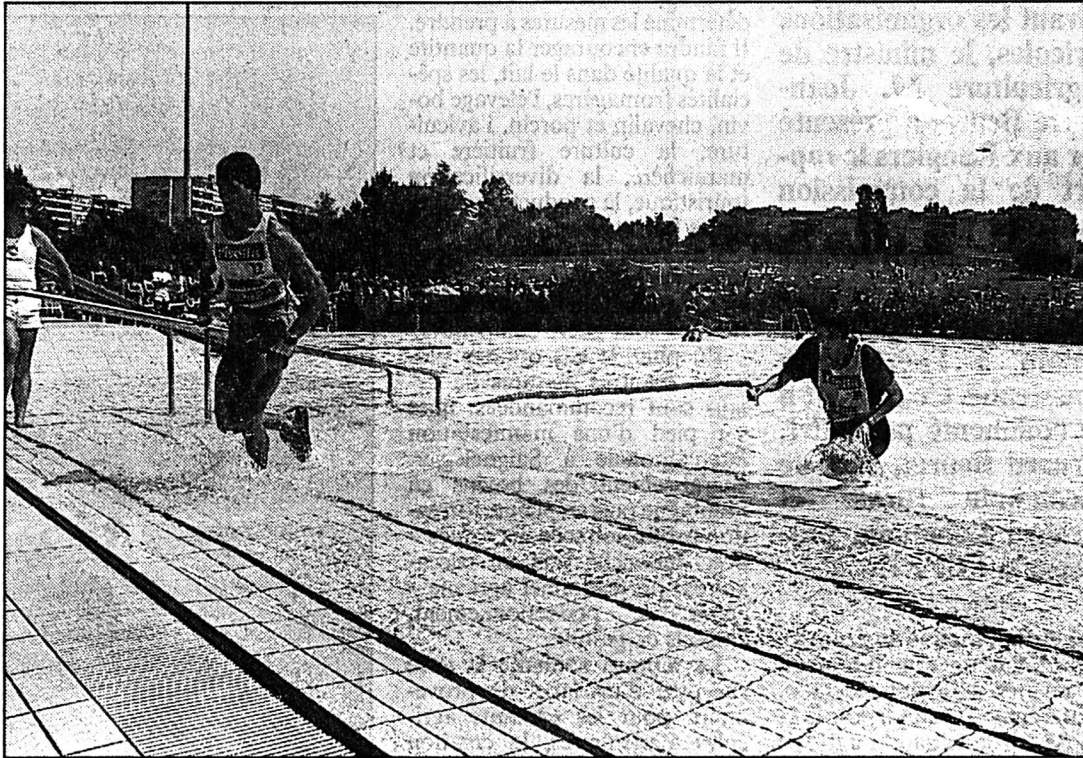
Compétition mixte et multisports, le Grand Prix des villes sportives réunit tous les ingrédients susceptibles de séduire les spectateurs.

Pour cette cinquième édition, les choses sérieuses commenceront dès 10 h 45, avec un relais disputé dans la ville et ses alentours, et se termineront dans la soirée, à la patinoire d'Erguel.

Les vingt-deux localités participantes – de Suisse romande, du Tessin, de Suisse alémanique et même de France, la tradition voulant qu'une formation étrangère soit invitée à chaque édition – seront représentées chacune par une équipe mixte de 13 athlètes amateurs, qui se mesureront dans une quinzaine de disciplines différentes et fort diverses.

DE LA NATATION AU BÛCHERONNAGE...

En matinée (départ à 10 h 45, après la reconnaissance des parcours), le relais multisports verra se mesurer des équipes de 12 athlètes, dont trois concurrentes au moins. Sur un parcours total de 15 km environ, ces sportifs pratiqueront le vélo tout terrain,



Saint-Imier

Près de 300 athlètes prendront part, le 5 juin, au Grand Prix des villes sportives. (Privée)

le canyoning, la course à pied, le patin, la planche et le ski à roulettes, l'équitation, la natation et le vélo de course pour certains.

La deuxième phase, un quarté FASS (Fondation Aide sportive suisse), débutera à 13 h 15 par un prologue de tir à l'arc (un tireur par équipe), les quatre épreuves proprement dites se suivant dès 13 h 45, qui seront: une course d'orientation aux points (3 concurrents), un mini-triathlon féminin (3 concurrentes), un exercice de bûcheronnage (3 concurrents), et une course à l'américaine (3 concurrents).

UNE FOLLE FINALE À LA PATINOIRE

La dernière phase, grande finale de la journée, se disputera à la

patinoire dès 17 h 30. Elle réunira dix équipes, à savoir les huit premières du classement intermédiaire, ainsi que celles de Saint-Imier, ville-hôte, et de Meyrin, championne en titre.

Cette finale se jouera sur plusieurs tableaux, à commencer par une course d'obstacles, une course-relais, une course-poursuite en patins à roulettes, un jeu de lignes, une course de vitesse et une course-poursuite à vélo. Un biathlon un peu particulier verra ensuite et simultanément un concurrent parcourir la plus grande distance possible sur des skis à roulettes, et son coéquipier marquer un maximum de points au tir à l'arc.

Suivront une succession de sprints, avec élimination progressive du dernier classé, et en-

fin un tir de penalties au handball.

La remise des prix aura lieu à 18 h 45, juste avant l'apéritif officiel et le repas de clôture.

UN DUO DE CHOC

Le palmarès des précédentes éditions – organisées à Montreux, Martigny, Le Locle et Meyrin respectivement – révèle que Vevey, vainqueur en 89 et en 90, et Bulle, premier en 91, ont tous deux trouvé place dans tous les tiers vainqueurs, jusqu'ici. Signalons encore que l'an dernier, l'équipe de Meyrin s'était imposée chez elle.

A relever par ailleurs que les organisateurs, soit l'Aide sportive suisse et la Commune de Saint-Imier, ont invité pour

cette édition 93 une demi-douzaine de champions. Daniel et Fabiola Opplinger-Rueda (athlétisme), Stéphane Volery (natation), Stefan Heuser (saut en parachute), Isabelle Piaget (vol à voile) et Joël Aeschlimann (hockey sur glace) seront ainsi entourés par de nombreuses personnalités des mondes politique, économique et sportif.

La Municipalité imérienne a voulu donner à ce Grand Prix le relief particulier qu'il mérite pour son cinquième anniversaire. Nul doute que la population fera de même. (de)

Carte de visite

● Les 22 villes participantes: Vevey, Bulle, Chiasso, Delémont, Echallens, La Tour-de-Peilz, Le Locle, Martigny, Mendrisio, Meyrin, Montreux, Morges, Morveaux (France), Moutier, Amriswil, Saint-Imier, Villeneuve, La Neuveville, Frauenfeld, Morbio-Inferiore, Olten et Rothrist.

● L'équipe imérienne: Carine Rüfenacht, Isabelle Opplinger, Anne Deffrancesco-Marchand, Audrey Boileau, Stéphane Cattin, Philippe Cattin, Harald Kämpf, Jean-Marc Huguenin, Olivier Henet, Roger Chatelain, Frédéric Opplinger, Fabrice Kernen et Valentin Ackermann.

● Quelques points de repère horaires: 10 h 45, départ du relais multisports; 13 h 15, prologue de la phase II; 13 h 45, début du quarté FASS; 17 h 30, finale; 18 h 45, remise des prix; 19 h 25, apéritif officiel. (de)

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Canton de Berne: mesures d'économies Première approbation

La Commission des finances du Grand Conseil bernois a pris connaissance et approuvé le deuxième plan de mesures destinées à rétablir l'équilibre des finances cantonales. Elle demande, en complément, à être informée périodiquement par le gouvernement sur l'exécution des 28 mesures préconisées, charge à elle d'en informer ensuite le Parlement. Ainsi la réalisation du deuxième plan de mesures serait-elle soumise à une double surveillance. Par ailleurs, si un potentiel d'économie important devait se dégager en matière de stabilisation des mandats extérieurs, la commission se réserve le droit d'émettre de nouvelles propositions à ce sujet. (oid)

Verre perdu

Bienne et Granges innovent

Les villes de Bienne et de Granges veulent exploiter leur verre perdu tout en soulageant leurs finances. Après un traitement adéquat, le verre sera utilisé pour des travaux de construction en lieu et place du sable. Jusqu'à présent, Bienne exportait le verre perdu en France. (ats)

Canton de Berne

Touche pas à mon programme routier

Le gouvernement bernois demande au Grand Conseil de renoncer à remanier le programme de construction des routes pour les années 93-96, dont il avait déjà rejeté une partie dans sa session de mars. Il invoque le surcroît démesuré de travail administratif qu'entraînerait un tel remaniement, qui retarderait le début des travaux, dans le meilleur des cas, à l'hiver prochain. (oid)

AGENDA

Bienne

Concert des étudiants

Avec l'Orchestre symphonique de Bienne et sous la direction de Fabrizio Ventura, les étudiants du Conservatoire de la Ville de l'avenir donneront mercredi 2 juin (20 h 15, Maison du Peuple, grande salle) un concert qui permettra d'entendre notamment des œuvres de Frank Martin, Tchaikowsky, Dvorak. (de)

Union du commerce et de l'industrie, section Jura bernois

Machines: lourde facture

L'Union du commerce et de l'industrie (UCI), section Jura bernois, s'est penchée, lors de sa récente assemblée annuelle, sur les conséquences du vote du 6 décembre, particulièrement pour le secteur des machines.

Les membres de l'UCI régionale se sont réunis à Saint-Imier, où ils étaient les hôtes de Longines.

Dans son rapport annuel, le président de section, Paul Sonderegger, a analysé la situation économique nationale au lendemain du vote sur l'EEE. Soulignant que la Suisse se trouve devant des problèmes de structures, il mettait en exergue les difficultés que doivent traverser les entreprises de services, confrontées à la nécessité d'explorer leur potentiel de rationalisation. Un potentiel que les spécialistes jugent énorme, le secteur tertiaire n'ayant pas suivi, dans le passé, l'augmentation

de productivité atteint par le secondaire.

Le refus de l'EEE rend délicate la situation de bien des entreprises helvétiques. L'industrie de la machine par exemple, qui est si importante pour le Jura bernois, devra investir des sommes importantes pour pouvoir homologuer ses produits dans divers pays européens. Même les certificats d'assurance de qualité, délivrés en Suisse par un seul organe, risquent la non-reconnaissance de nos voisins.

Dans cette situation, certains critères gagnent encore en importance, tels que l'écoute de la clientèle potentielle, sa satisfaction totale, ainsi que l'innovation dans les produits, accompagnée de leur qualité intrinsèque.

Au comité de section, les membres ayant accepté une charge particulière sont notamment les suivants: Michel Vogt,

vice-président; Florian Schwaar, secrétaire; Jean-Louis Jecker, caissier; Rolf Bloch, vice-président du comité cantonal; Pierre-André RoCHAT, responsable du groupe des artisans. Trois nouveaux membres sont par ailleurs venus renforcer les rangs, à savoir MM. Bassin, Marchand et von Känel.

Au chapitre du CEJUBE (Concept économique pour le Jura bernois), on soulignait que l'engagement d'un nouveau chargé d'affaires, en la personne de Fernand Berger, a permis d'alléger la lourde tâche assumée par Edouard Pfister, président.

A relever enfin que l'UCI cantonale a nommé Erica Itten, avocate, à la fonction de sous-directrice, investie de la mission importante de coordonner les activités avec les sections régionales. (gl)

Avenir de la commune de Vellerat

Nouvelle supplique au Conseil fédéral

Se fondant sur les éléments contenus dans le Rapport Widmer de la Commission consultative de médiation du Conseil fédéral et des cantons de Berne et du Jura dans la Question jurassienne, le Conseil communal de Vellerat a écrit une nouvelle fois au Conseil fédéral.

Il lui demande d'intervenir

afin que le canton de Berne tiennne sa promesse du 8 octobre 1975 et accepte le rattachement de Vellerat au canton du Jura, sans céder à un échange quelconque de territoire (ndlr: échange avec la commune germanophone d'Ederswiler, dans le canton du Jura).

La lettre, dont une copie a été

envoyée aux gouvernements bernois et jurassien, souligne que la Commission de médiation reconnaît la légitimité des aspirations de rattachement de Vellerat au canton du Jura. Il convient donc de tout mettre en œuvre afin que ce rattachement ait lieu rapidement, conclut la lettre. (vg)

Transsibérien: fausses rumeurs

Rien qu'un accident!

Les rumeurs les plus fantaisistes circulent, en ville de Saint-Imier, quant à l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie, voici une dizaine de jours, au chef des communications de Longines. La réalité: un accident, et rien d'autre!

L'un des deux hélicoptères affectés pour la Transsibérien, un MI 8 de l'armée russe, s'est écrasé le 15 mai dernier dans l'est sibérien. Parmi les victimes, un Suisse, le Chauv-de-Fonnier Roger Rossier, chef des communications chez Longines, perdait la vie dans l'accident.

Or, si les responsables de la Transsibérien – cette expédition menée grâce au sponsoring de Longines, pour recenser et étudier les «petits peuples» de Sibérie – ont toujours clairement affirmé leur certitude d'une cause météorologique, cette explication ne satisfaisait visiblement pas la population régionale. A tel point que les rumeurs les plus folles ont circulé au sujet de cet accident.

La dernière en date, qui n'était pas la moins farfelue, voulait faire croire que l'engin avait été abattu par des forces militaires, après s'être introduit dans un espace aérien interdit...

Or la délégation dépêchée par Longines à Saint-Petersbourg, pour assister au rapatriement des blessés et des victimes, s'en est revenue également avec des témoignages qui confirment la version officielle et vérifiée. L'engin volait bas,

trop bas, et a heurté la banquette qui présente parfois, en Sibérie, des vagues gelées de trois à quatre mètres de hauteur.

Nul ne sait exactement pourquoi le pilote avait choisi de voler si bas. Mais il est vérifié, par contre, que les conditions météorologiques étaient parfaites, au moment du décollage. Dans cette partie du globe cependant, et particulièrement à une saison où la terre se réchauffe, dégageant des vapeurs parfois importantes, les conditions de vol peuvent changer très rapidement et radicalement. De surcroît, au moment de l'accident, il régnaient ce qu'on appelle le jour blanc.

Quoi qu'il en soit, et les survivants l'ont souligné, nul ne s'est rendu compte, à bord, que l'accident allait ou pouvait se produire. De plus, et toutes les statistiques le confirment, la probabilité d'un tel accident était extrêmement faible. Les vols en hélicoptère sont proportionnellement plus sûrs en Sibérie qu'en Suisse – vu la configuration du terrain et le genre de «sorties», les vols de sauvetage dans les Alpes se révélant souvent risqués – les pilotes y sont très expérimentés et les engins parfaitement au point.

Personne n'a donc pris de risque particulier, soulignent-ils chez Longines, et les événements tragiques du 15 mai dernier sont dus à des causes purement accidentelles. Qu'on se le dise autour des tables rondes... (de)

L'avenir de l'agriculture jurassienne en question aux Rangiers

Réflexions et mesures

Devant les organisations agricoles, le ministre de l'Agriculture M. Jean-Pierre Beuret a présenté hier aux Rangiers le rapport de la commission mandatée par le gouvernement en vue d'étudier les manières de relever les défis qui s'imposent demain à l'agriculture jurassienne. Ce rapport a été commenté par MM. Bernard Beuret, chef de l'Economie rurale et Bernard Lehmann, professeur à l'EPFZ.

détermine les mesures à prendre. Il faudra encourager la quantité et la qualité dans le lait, les spécialités fromagères, l'élevage bovin, chevalin et porcin, l'aviiculture, la culture fruitière et maraîchère, la diversification touristique, la production de céréales fourragères.

En revanche, les productions céréalière et végétale devront être réduites, car les prix jurassiens ne sont guère compétitifs.

En plus de ces options globales, d'autres mesures de détails sont recommandées: mise sur pied d'une manifestation intercantonale à Saignelégier, engraissement des bovins en montagne puis en plaine, formation professionnelle accentuée - avec débouché vers un baccalauréat professionnel agricole - cours de perfectionnement, conseils de gestion.

Pavé d'une centaine de pages, ce rapport fait un tour d'horizon des réalités agricoles fédérales, européennes et mondiales. Il se penche sur la situation agricole jurassienne et définit les moyens de stimuler cet important secteur économique du canton.

Le Jura compte 37.000 hectares cultivés, dont 15.000 d'assolement. Il comprend 1250 exploitations et 2400 agriculteurs, soit 7,1% de la population active. Le chiffre d'affaires annuel est de 252 millions, dont 180 sont reversés en frais d'entretien des bâtiments, de production, intérêts, main-d'œuvre externe, parc de machines.

QUANTITÉ ET QUALITÉ

A partir de l'analyse des prix européens, vers lesquels tend la politique fédérale, ce rapport

Le rapport souhaite la mise sur pied d'un label de provenance pour les produits agricoles alimentaires, la création d'une maison du terroir jurassien. Il demande de créer un poste de chargé de mission coordonnant l'application de ces mesures et celle d'un conseiller en mercatique afin de stimuler les marchés agricoles.

Les cultures biologiques, intégrées et extensives devront être encouragées, tout comme le maintien des haies et des vergers. Il est encore question de la mise en valeur des produits, de leur commercialisation, malgré les échecs enregistrés dans le passé. Enfin, une Commission de coordination agricole devrait être instaurée. Enfin, la Confédération devrait favoriser le dés-



Agriculture jurassienne

Le canton du Jura comprend 1250 exploitations et 2400 agriculteurs, soit 7,1% de la population active.

endettement rural, afin de réduire les coûts de production, autre nécessité.

DANS LES LIMITES FINANCIÈRES

Le remplacement des marchés d'élimination par de nouveaux marchés entraînera une diminution des dépenses affectées à ces marchés. Ces économies pourront être affectées au finance-

ment de ces mesures dont le coût est évalué à 1,8 à 2 millions par an, soit dans les limites du plan financier quinquennal de l'Etat.

Sur le plan législatif, un décret sur l'élevage - bovin, chevalin et du menu bétail - et une loi régissant le Fonds cantonal de développement rural seront présentés aux députés cet été encore. Des allègements législatifs tou-

chant les murs coupe-feu et les laissez-passer du bétail sont aussi souhaités.

Des questions, qui ont suivi les exposés, ressortent la volonté d'adapter les structures mais aussi les craintes que ces efforts ne suffisent pas à maintenir le secteur primaire, en raison des tensions sur les prix découlant des contingences internationales. V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Robinson Nugent

Reclassement des licenciés

Les autorités delémontaines ont réagi vivement, après avoir appris par la presse le licenciement de 40 travailleurs par Robinson Nugent, entreprise électronique qui avait obtenu le soutien de l'Etat. Les autorités exigent qu'un plan de reclassement soit échafaudé en concertation avec elles. (vg)

Malgré le déficit

Diverses subventions

Malgré le déficit budgétaire, l'Etat alloue des subventions: 8100 fr au Centre de liaison des associations féminines, 4500 pour un stage d'animation théâtrale mis sur pied avec un théâtre belge, 2700 à la revue D'Autre Part, 2000 au WWF pour la haie de Séprais, 1500 pour des arbres du finage ajoulot, 1150 pour un étang à la Combe Tabeillon et 40.000 fr la route Saignelégier-Tramelan après l'effondrement au Moulin de la Gruère. (vg)

Commissions cantonales Nouveaux membres

Le Gouvernement a désigné Marcel Hubleur, de Porrentruy, membre de la Commission de développement économique, Gérard Aubry du Noirmont, Jacques Bregnard, Bonfol, et André Renfer, Courfaivre, membres de la Commission d'estimation des immeubles. Il a aussi renouvelé la Commission des examens des professions du commerce et de la vente. (vg)

AGENDA

Saint-Ursanne

Rétrospective Joseph Lachat

Chaque été, Saint-Ursanne est un grand rendez-vous pictural. Cette année, du 27 juin au 29 août, c'est une grande rétrospective du peintre Joseph Lachat qui est agendée. Une centaine d'huiles de grand format permettront de parcourir la trajectoire de cet artiste qui fit des séjours en Afrique équatoriale et en Espagne. Joseph Lachat est né à Moutier en 1908. Après avoir passé sa jeunesse à Delémont, il vécut 10 ans en Valais. Il finira par s'installer à Genève. Cette exposition estivale est mise sur pied par «Arts vivants» qui avait déjà accroché les œuvres de Coghuf dans la cité des bords du Doubs. (mgo)

Pépinière d'arbres fruitiers

Plantation dans La Baroche

Donnant suite au soutien accordé par le Fonds national de sauvegarde des paysages ruraux, l'Association de sauvegarde de La Baroche (ASB) a procédé hier à la plantation de six cents arbres fruitiers dans le finage de Char-moille, au cœur de La Baroche.

Cette opération s'est déroulée en présence d'experts fédéraux venus sur place constater que les projets que l'ASB leur avait soumis se réalisent conformément aux plans. Ceux-ci ont entraîné l'octroi d'une subvention fédé-

rale de près de 700.000 francs en faveur de diverses actions de l'ASB au profit de la sauvegarde de biotopes et de particularités du paysage de La Baroche, région orientale du district de Porrentruy.

«LE VERGER DE LAJOIE»

Ces jeunes plants d'anciennes sortes de fruits régionaux seront ensuite mis à disposition des particuliers sous la forme de greffons. Un particulier a mis son terrain à disposition en vue d'aménager la pépinière qui

comprend des pommiers, pruniers, cerisiers et poiriers.

La Baroche est souvent appelée «le verger de l'Ajoie». Toutes sortes d'arbres fruitiers à hautes tiges forment d'épaisses couronnes autour des villages et ha-maux de la région. Ils revêtent une grande importance sur le plan économique et écologique.

AUTRES PROJETS

A ce titre, les arbres actuels, souvent très vieux, doivent être remplacés en vue de régénérer la production. C'est ce but que la

plantation d'une pépinière d'essences diverses permettra d'atteindre. La population accompli de réels efforts en faveur de la sauvegarde du verger, puisque cinq communes de La Baroche, groupées au sein de l'ASB, ont nommé un garde-verger qui dispense cours et conseils aux particuliers et aux collectivités.

L'ASB a encore le projet de rénover les centres de Char-moille et Miécourt, de créer des chemins pédestres et de revitaliser des zones humides. V. G.

Montfaucon

Noces d'or

C'est à l'Ascension que M. et Mme Louis et Agnès Farine-Roduit ont fêté leurs nocés d'or entourés de leurs huit enfants, de leurs seize petits-enfants et de leur arrière-petit-fils.

Mme Farine est née en 1914, à Fully, en Valais. Né au Prépetitjean, en 1908, Louis Farine n'a jamais quitté sa commune natale puisqu'il a repris le domaine familial. C'est durant la mobilisation, alors qu'il effectuait son service militaire en Valais, que M. Farine a connu son épouse. Le mariage fut célébré le 18 mai 1943, à Fully. Mme Farine collabora aux travaux de la ferme tout en élevant ses huit enfants. En 1958, M. Farine remit son domaine pour reprendre une ferme voisine, plus petite. Six ans plus tard, il abandonna l'agriculture pour travailler à l'usine Miserez et s'installer dans la maison qu'il avait construite à Montfaucon. (y)



Marché-Concours de Saignelégier

La nonantième édition est en route

La 90e édition du Marché-Concours de chevaux se déroulera à Saignelégier du 6 au 8 août prochain. Le canton de Vaud et le Syndicat d'élevage des Franches-Montagnes en seront les hôtes d'honneur.

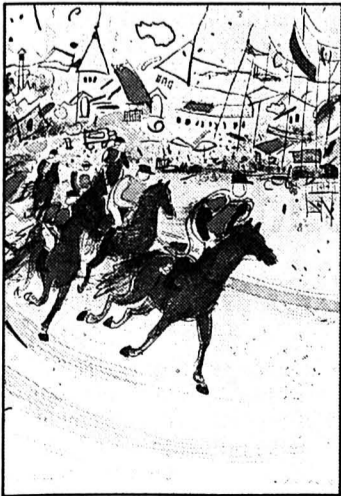
Au cours d'une conférence de presse, les organisateurs ont présenté la 3e affiche dessinée par Liuba Kirova. Cette artiste exposera ses esquisses au Centre de loisirs dès le 24 juillet. Les invités vaudois mettront en vente, par souscription, une cuvée spéciale de vin blanc et de rouge, dont Liuba Kirova a dessinée les étiquettes.

CHARS ROMAINS À QUATRE CHEVAUX

La 90e édition connaîtra quelques innovations: des courses de chars romains à quatre chevaux de front, une réédition de l'escargot de 400 chevaux, un déroulement plus rapide des courses campagnardes. Les Chemins de fer du Jura organiseront eux des transports noc-

turnes en bus et en train, le samedi soir, sorte d'opération Nez rouge à la sauce du Marché-Concours.

Le Syndicat d'élevage franc-montagnard se livrera lui à une



Saignelégier

L'affiche du Marché-Concours dessinée par Liuba Kirova. (sp)

rétrospective des attelages, montrant les diverses formes qu'il a connues, ainsi que les origines des courses campagnardes qui découlent du travail des enfants ramenant jadis les chevaux des champs.

On le voit, cette 90e édition se présente sous les meilleurs auspices, d'autant plus que les invités vaudois réservent encore d'autres surprises qui seront présentées dans une semaine. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

Vesoul

Le braqueur de la BCJ nie tout

Le procès du braqueur et preneur d'otage présumé d'un employé de la Banque Cantonale du Jura à Porrentruy s'est ouvert hier matin devant les assises de Haute-Saône. Cet homme de 46 ans qui a déjà passé près de 20 ans en prison dans l'Hexagone ou en Suisse, nie en bloc les faits.

L'employé de banque qu'il aurait agressé ce matin du 12 octobre 90 est venu témoigner à la barre. A. M. a expliqué n'avoir «jamais pu voir le visage du braqueur caché par une cagoule et un foulard». Deux autres témoins de son enlèvement, devant le siège de la banque à Porrentruy, étaient à la barre. Ils n'ont pu le reconnaître formellement. Pas plus d'ailleurs la femme d'un douanier suisse qui a vu passer en trombe la BMW qui empruntait un chemin agricole pour regagner Delle dans le Territoire de Belfort où les malfaiteurs abandonnaient leur otage dans le coffre de sa voiture.

En revanche un gendarme français, qui avait pris en chasse le véhicule relais, une 305 appartenant à la concubine de l'accusé, a été pratiquement formel. L'un des deux hommes qu'il poursuivait dans les rues de Belfort et qui a réussi à s'enfuir ressemblait bien à l'accusé. Malgré cela et de nombreuses autres preuves J. P. R. a continué à nier en expliquant en substance qu'il «était victime d'une machination et de son passé».

Le verdict devrait être rendu aujourd'hui. (p.sch)

«Swisscontrol» assure la sécurité de l'espace aérien suisse depuis 1931

Devenir aiguilleur du ciel

Si Ad Astra, première compagnie aérienne helvétique, a vu le jour en 1919, réalisant quelque 4700 vols avec 7384 passagers l'année de son lancement, la sécurité aérienne n'a été mise en place qu'en 1931 sous l'égide de Radio-Suisse SA. Rebaptisée «Swisscontrol» en 1988, la société compte aujourd'hui un millier de collaborateurs et forme chaque année une trentaine d'«aiguilleurs du ciel».

Société mixte dont 71% du capital est en mains de la Confédération, «Swisscontrol» a pour mission impériale d'assurer la surveillance de l'espace aérien suisse qui se trouve être le plus fréquenté d'Europe, en raison de l'implantation des bases de Saint-Prex, près de Genève, et de Trasadingen, près de Zurich, qui constituent les deux plus grands «croisements» de lignes du Continent. Outre la gestion du trafic aérien, «Swisscontrol» régule aussi le trafic des aéroports de Kloten, Ctrin, Bâle, Berne et Lugano.

Pour y parvenir, elle occupe un bon millier de collaborateurs, dont 300 contrôleurs, des

«aiguilleurs du ciel» formés par la société à Berne. La licence s'obtient actuellement en 39 mois, mais on devrait la réduire à 36 mois, grâce à la mise en place d'un nouveau concept de formation.

SIMULATEUR

A cet effet, «Swisscontrol» dispose depuis le début de l'année d'une installation extraordinaire: un simulateur de tour de contrôle qui place l'élève dans un environnement d'un réalisme étonnant. Les moniteurs animés, dans des conditions atmosphériques programmables à souhait, des avions et des véhicules comme dans la réalité. L'élève peut dès lors se familiariser avec les procédures, la topographie de l'aéroport, la gestion au sol et en l'air du trafic des sites dans lesquels il sera un jour appelé à travailler.

Ce simulateur qui a coûté la bagatelle de 4,5 millions de francs permet une formation optimale et améliore le délicat passage de la théorie à la pratique.

Directeur de «Swisscontrol», Jacques Matthey souligne que les frais de formation d'un contrôleur aérien s'élèvent à 500.000 francs. Aussi, la réduction du temps passé en formation pourrait-elle réduire d'autant les frais d'exploitation de la société qui ont atteint, en 1992, 154 millions, alors que les investissements s'élevaient à près de 30 millions. Côté recettes, elles

proviennent essentiellement des redevances perçues à chaque atterrissage sur les terrains contrôlés et de la taxe de ligne perçue lors des vols aux instruments (IFR).

Côté trafic, on a recensé l'an passé plus de 1,4 millions de mouvements d'aéronefs dans l'espace aérien suisse, dont 1,3 millions en mode IFR.

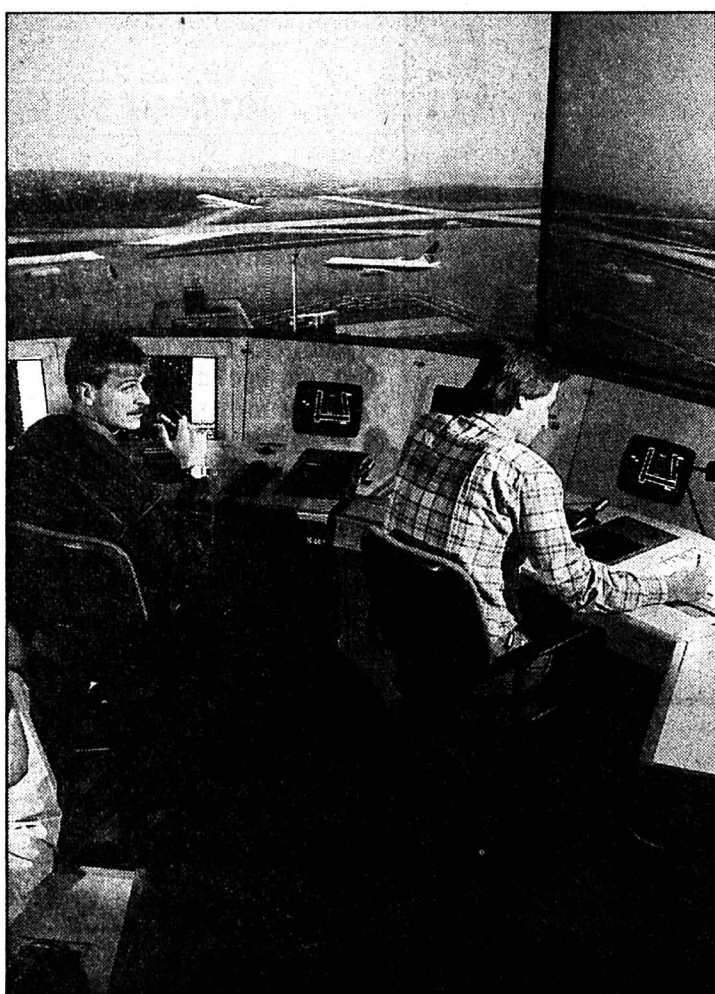
RESPONSABILITÉ

Métier à haute responsabilité, il intéresse de nombreux jeunes et implique une sélection sévère. Ainsi, chaque année, quelque 300 à 400 candidats postulent pour devenir contrôleurs aériens. Environ 200 sont retenus pour une première évaluation et 30 à 32 sont admis à l'école. A l'issue des trois ans de formation, 20 à 26 obtiennent leur licence.

Pour les intéressés, le «profil» idéal d'un aiguilleur du ciel est assez exigeant: le candidat doit avoir entre 18 et 24 ans, avoir terminé ses études secondaires supérieures ou être au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) dans une branche technique ou commerciale. La maîtrise de l'anglais est primordiale, de même qu'un esprit logique et une excellente résistance psychique, sans oublier un sens aigu de la responsabilité. Car la profession n'accorde aucun droit à l'erreur!

M.S.

* Pour toute information: «Swisscontrol», case postale, 3000 Berne 14



Le simulateur de tour de contrôle

Un environnement de travail au réalisme étonnant dont bénéficient depuis peu les futurs aiguilleurs du ciel de «Swisscontrol». (sp/Swisscontrol)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (23 72 22)
Boudou sauvé des eaux, (de J. Renoir avec M. Simon), 12 ans, 20 h 30.

● CORSO (23 28 88)
Qiu Ju, une femme chinoise (de Z. Yimou avec C. Li), 12 ans, tous les jours 18 h 30. Sommersby (de J. Amiel avec R. Gere, J. Foster), 12 ans, tous les jours 21 h.

● EDEN (23 13 79)
Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, lu aussi 16 h.

● PLAZA (23 19 55)
Les visiteurs (de J.-M. Poiret avec C. Clavier, V. Lemerrier), pour tous, tous les jours, 18 h 45, 21 h.

● SCALA (23 19 18)
Monsieur le député (de J. Lynn avec E. Murphy), pour tous, tous les jours 18 h 15, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 20 h 15. Ma saison préférée (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil), pour tous, 17 h 45, Singles (de C. Crowe), 12 ans.

● APOLLO 2
14 h 45, 20 h 30, Louis, enfant roi, (de R. Planchon avec M. Manson), 16 ans, 18 h, 8 et demi (de Fellini avec M. Mastroianni).

● APOLLO 3
15 h, 20 h 45, Sommersby (de J. Amiel avec R. Gere et J. Foster), 12 ans, 17 h 45, Les pilleurs (de W. Hill avec W. Sadler), 16 ans.

● ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans.

● BIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Il florile (de P. et V. Tavian, avec M. Vartan), 12 ans.

● PALACE
15 h 30, 18 h en V.O., 20 h 30, Mo'Money, plus de blé (de P. McDonald avec D. Wayans), 16 ans.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 45, Toxic Affair (de P. Esposito avec I. Adjani), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 15, La leçon de piano (de J. Campion, avec H. Hunter), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIERS

● ESPACE NOIR
20 h 30, Il ladrò di bambini (de G. Amelio).

Reine Flachot, violoncelliste, au Conservatoire de Neuchâtel

Cours d'interprétation ouvert aux auditeurs

On sait combien la violoncelliste Reine Flachot commence là où tant d'autres s'arrêtent, à quel point elle parcourt les œuvres selon des voies connues d'elle seule. Reine Flachot donnera un concert, et un cours d'interprétation ouvert aux auditeurs, jeudi soir et vendredi au Conservatoire de Neuchâtel.

Née en Argentine, de nationalité française, Reine Flachot a fait ses études au Conservatoire national de Paris, où elle obtint, à l'âge de 14 ans, un Premier prix, première nommée, de violoncelle.

Invitée, par le chef Paul Paray, à donner un concert avec orchestre, alors qu'elle venait d'avoir 16 ans, elle entreprit ensuite une grande carrière internationale, glanant au passage le célèbre «Prix Piatigorsky» à l'unanimité. Se produisant des Etats-Unis à l'URSS, du Japon à l'Europe entière, elle s'est hissée, en quelques années, à cet enviable premier rang parmi les musiciens: celui des inspirateurs. Nombre de compositeurs contemporains ont écrit pour

elle. Dès lors elle voua une bonne part de son activité à la création de ces partitions nouvelles, sans négliger le répertoire classique et romantique de son instrument.

Parallèlement à ses tournées, Reine Flachot a consacré du temps à la pédagogie. Après plusieurs années d'enseignement à l'Université des arts de Tokyo, elle a créé la classe de violoncelle du Conservatoire national supérieur de Lyon.

A Neuchâtel, hôte du Conservatoire, Reine Flachot donnera un cours d'interprétation de violoncelle. Destiné en priorité aux élèves professionnels de l'institution, il est ouvert aux auditeurs.

Un concert, avec Christine Heurtefeux, guitariste, qui fut élève d'Alexandre Lagoya au Conservatoire de Paris, ouvrira la manifestation jeudi soir. Au programme des pages, classiques et contemporaines, pour les deux instruments, solistes ou en duo.

DdC



● Salle de concert du Conservatoire, 24, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel
Jeudi 27 mai, concert, 20 h 15
Vendredi 28 mai, cours d'interprétation, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

BILLET

A manie... manie et demie!

Curieux et amusant de constater comme les manies collectives vont par vague, se révèlent peu à peu, atteignent presque tout le monde, puis meurent à petit feu.

Dans un lointain autrefois, on eut ainsi le diabololo, ficelle tendue entre deux bâtonnets et une sorte de bobine avec laquelle on jonglait plus ou moins habilement. Les éléments de l'époque jouaient dans la rue. Il en fut de même avec le bilboquet, boule de bois assez lourde, percée d'un trou et tenue par une ficelle, qu'il fallait enfilet sur un bâtonnet tenu en main. Ça n'était pas facile mais c'était parfois dou-

oureux. On retrouve ces jeux d'antan dans certains numéros de cirque... Le hoola-hop aussi eut son heure de gloire, ces cerceaux que l'on faisait tourner autour de ses hanches en se ganguillant pour maintenir le mouvement de rotation, au risque de se démantibuler la colonne vertébrale.

Et le yo-yo! Vous vous souvenez du yo-yo, ce petit machin rond entre les joues duquel s'enroulait un fil, machin qui montait et descendait comme un ludion. Il y eut des virtuoses du yo-yo, des as parmi les as, qui le lançaient non seulement en haut et en bas à la verticale, mais encore à l'horizontale, et présentaient ainsi des figures quasi acrobatiques. Ils en maniaient quelquefois deux ou trois simultanément. Dans la rue, presque hon-

teux était celui qui ne pouvait pas d'un geste léger de la main faire aller et venir son petit disque de bois ou de cellulolite!

Puis vint l'épidémie des pin's, ces petits trucs que l'on appelait des insignes ou des broches au temps de mon adolescence, et qui sont devenus des épinglettes! Ils pleuvaient de partout, de plus en plus nombreux et variés. Des gamins hauts comme trois pommes les collectionnaient et boursicotèrent autant, sinon plus que les adultes.

Cette fièvre presque délirante paraît s'être calmée, et l'on peut se demander quelle sera demain la nouvelle manie collective et où elle surgira tout à coup. Il n'y aura sans doute pas très longtemps à attendre, tant l'homme dans ce domaine est moutonnier... JEC

TV-À PROPOS

Cannes, le grand cirque à «Spécial-cinéma»

«Spécial-cinéma» a consacré (lundi 24 mai) son «après-film» au Festival de Cannes. Il est plus facile de noircir du papier quelques instants après la publication d'un palmarès que de recueillir les premières impressions ou de disposer d'extraits de tous les films cités. Christian Defaye, aidé par sa souffleuse Claudette, s'en est assez bien tiré, même si les films présents par extraits étaient un peu rares.

Et le titre était clair comme un aveu: «Le grand cirque»! On allait donc évoquer les «à-côtés» autant que les films. Ainsi on vit la jupe en ombrelle sans tissu de Lio monter le grand escalier, on entendit le brouhaha précédant le dîner-sida de Liz Taylor dont il était important de savoir qu'on voyagea dans le même avion entre Nice et Genève, sans caméra ni micro, parmi 150 chanceux en classe touriste!

Le plus long baiser de l'ancien cinéma, selon Hitchcock qui fit afficher, conduisit à introduire une petite séquence où n'importe qui, inconnu ou non, embrassait longuement sa partenaire, non dans la spontanéité, mais pour la caméra-télé— du cinéma bien pâle! On apprit que Brigitte Lahaye était là pour décerner dans la liberté du corps les «hot» du cinéma porno— là aussi, absence d'extraits! Frédéric Dard ne commenta pas le festival comme San Antonio: amusant! Abel Ferrara tient à la main une bouteille qui ne devait pas contenir du Coca-Cola!

Dès lors, un certain recul tout de même s'imposait. Ce fut le devoir de Wim Wenders, avant de réapparaître pour le palmarès. Devant un petit écran, il regarda le montage préparé en vue de l'émission et y va de son commentaire. «On devrait renoncer à tout alcool pendant le festival»: ce ne doit pas être facile! Il dit sa surprise du fait que Truffaut n'aimait pas tellement sa «Sirène du Mississippi».

Vinrent les Américains installés dans leur ghetto de l'Eden-

Roc, profitant de la présence de sept mille journalistes (mais combien de cinéphiles?), trois mille photographes et mille chaînes de télévision (vraiment, autant?). Ces Américains profitent habilement du festival... «Comme si c'était cela, le cinéma», ajoute Wenders! Là, on peut s'interroger: De Niro, passe encore, mais Schwarzenegger (qui s'exprime parfois en allemand), Van Damme et surtout Stallone? Pour faire «populaire», on entre dans le jeu des Américains qui se servent de Cannes sans oser, parfois, participer à la compétition. Mais Stallone de lancer alors le mot de la fin en parlant du tournage montagnard de son prochain film (extrait présent!): «Le matin, je laisse mon cerveau à la maison». Tant pis si c'est facile: que laisse-t-il donc?

Cette séquence «américaine», par ailleurs bien construite n'a guère de lien avec le cinéma que nous aimons. Tant qu'à faire, la plénitude de Jane Campion était plus belle à deviner...

Freddy LANDRY



Jane Campion et Holly Hunter (à gauche). (afp)

DEMAIN
Le capital



LA FÊTE DU 50e

Déjà marqué en mars par le double concert d'un Chœur de l'EREN chantant la Passion selon saint Jean de Bach au Locle puis à Neuchâtel, le cinquantième anniversaire de l'Eglise réformée neuchâteloise va donner lieu à une grande journée de fête, le dimanche 20 juin au Louverain.

La commission organisatrice de cette fête, que préside le pasteur chaux-fondonnier Nicolas Cochand, a mis au point un programme en trois temps:

- Le matin, culte commun au Louverain pour toutes les paroisses du canton, retransmis par la «Première» de la Radio suisse romande, avec la participation de l'acteur Jean-Luc Bideau dans une lecture de l'Ecclésiaste.

- Dès la fin de la matinée, une «kermesse» proposera des nourritures plus terrestres sous la forme de prestations gastronomiques des diverses régions de l'Eglise, c'est-à-dire du canton.

- Dans l'après-midi, une partie «revue» mettra en valeur des sketches préparés par les membres de l'Eglise avec une présentation de Pierre Miserez: occasion de s'instruire avec le sourire au sujet de l'Eglise.

● Sans nombrilisme, et avec l'apport de regards extérieurs, l'Eglise réfléchit aussi sur elle-même à l'occasion de cet anniversaire. Le 8 mai, le Louverain a accueilli une journée sur l'identité protestante. Et la série de conférences décentralisées des professeurs de la Faculté de théologie se poursuit ce vendredi 28 mai à Neuchâtel (Collégiale 3) avec Gottfried Hammann («De Guillaume Farel à l'EREN: tradition ou trahison?») et le 11 juin à La Chaux-de-Fonds (Temple-Allemand 25) avec Pierre-Luigi Dubied («Le musée du réel et le cabaret de l'imaginaire»).

L'EREN fête son demi-siècle d'existence

Cinquante bougies pour une Eglise

L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise est un enfant de l'œcuménisme, et cet enfant fête ses cinquante ans en juin 1993. Pour une Eglise, c'est un âge d'adolescence, d'enfance même. En effet, du point de vue de l'histoire des institutions, les Eglises connaissent des morts et des renaissances, à l'image de toutes les Eglises confessionnelles dont font encore partie la plupart des membres de notre société. Tout en étant une Eglise issue de la réforme protestante du XVIe siècle, l'EREN peut ainsi se targuer d'une évidente jeunesse, en route vers son âge adulte.

Par
Gottfried HAMMANN*

DES PARENTS SÉPARÉS...

Les institutions ecclésiastiques ont une longue habitude du divorce. Cela a commencé en 1054, lorsque l'Eglise chrétienne jusque là relativement unie (à part les scènes de ménage théologiques dans l'Antiquité tardive) s'est divisée en Eglise d'Occident et en Eglise d'Orient (dite orthodoxe), suite aux prétentions pontificales romaines des Occidentaux. Suivit au XVIe siècle, le grand divorce entre protestants et catholiques romains, pour cause d'incompatibilité théologique foncière. Le dynamisme séparateur devint endémique: à l'intérieur du protestantisme, on eut tôt fait de se séparer en luthériens, réformés, anglicans, puis en innombrables dénominations d'«Eglises libres» et de «communautés évangéliques», s'excluant mutuellement, refusant les unes les autres de se reconnaître d'une même

famille ecclésiastique chrétienne. Chacune se prétendra seule la véritable Eglise de Jésus-Christ. Même dans l'Eglise catholique romaine, il y eut une séparation, celle des «catholiques chrétiens» ou «vieux catholiques», suite au dogme de l'infailibilité pontificale de Vatican I.

LE TEMPS DES DIVISIONS

C'est dans la seconde moitié du XIXe siècle que se situe le conflit qui mettra fin à l'unité de l'Eglise réformée neuchâteloise vieille de trois cent cinquante années. En fait, cette unité était ébranlée depuis le début du siècle déjà, voire le milieu du XVIIIe siècle. Dans les années 1740, une communauté séparée de frères moraves, issus du piétisme luthérien, s'était installée à Montmirail. Puis, dans les années 1820-1840, des dissidents protestants adeptes du «Réveil» avaient réussi, à force d'obstination et malgré les brimades dont ils furent l'objet de la part de la vénérable classe des pasteurs neuchâtelois, à se faire officiellement reconnaître par les autorités de la principauté. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, des communautés protestantes de type darbyste (dénommées d'après l'Anglais Darby leur fondateur) naquirent dans la région, et l'Armée du salut y fit ses premières réunions, fort houleuses et controversées. L'unité monopolistique de l'Eglise réformée, fondée par le réformateur Guillaume Farel, avait vécu. D'autant plus que le culte catholique, réintroduit depuis le début du siècle, était en plein essor, et que la communauté israélite de La Chaux-de-Fonds démontrait à son tour le pluralisme religieux dans le canton.

UN BRAS DE FER ENTRE PASTEURS ET POLITIQUES

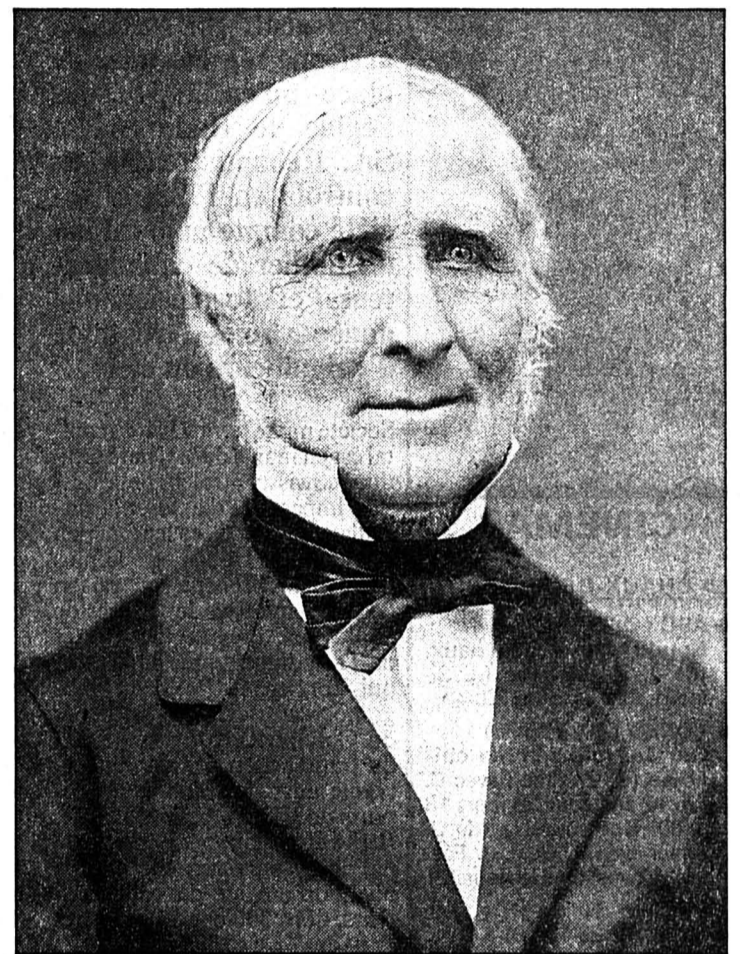
En 1848, la Révolution balaya les structures de l'Eglise réfor-

mée héritière de Farel et les remplaça par le système synodal, parlementaire et démocratique. Mais, du même coup, le régime républicain, soucieux d'éviter tout retour de l'autoritarisme clérical, tenta de soustraire aux autorités ecclésiastiques une partie de leur pouvoir théologique en matière doctrinale et morale. L'Eglise réformée devint une Eglise d'Etat. Au bout de vingt ans, ce fut le conflit: le Synode seul devait, selon les autorités d'Eglise, garder le contrôle de la doctrine et de la pratique réformées. Des hommes politiques comme Ferdinand Buisson voulurent priver le corps pastoral de son rôle pédagogique, notamment dans les écoles, et installer dans les paroisses des pasteurs proches de leur tendance libérale. Celle-ci était opposée aux confessions de foi traditionnelles et à certains dogmes, tel le dogme de la Trinité.

En 1873, le texte d'une nouvelle loi ecclésiastique de Numa Droz provoqua la scission. La majorité des pasteurs s'y opposa, parce que la loi réduisait par trop à leur gré les compétences du synode quant à la nomination des pasteurs et à la formulation de la doctrine. Les adversaires de la nouvelle loi demandèrent la révision de la constitution cantonale, dans le but de séparer l'Eglise de l'Etat. Le Grand Conseil avait adopté la loi. En septembre 1873, la révision de la Constitution fut refusée par le peuple à quelques voix près. Sans soumettre la loi ecclésiastique contestée à une votation populaire, le gouvernement passa outre et appliqua la loi. L'Eglise réformée était plus que jamais liée au pouvoir politique.

«NATIONAUX» CONTRE «INDÉPENDANTS»

Quelques semaines plus tard, les pasteurs et leurs ouailles opposés à ce régime ecclésiastique



Frédéric Godet

Un des grands défenseurs de l'Eglise Indépendante à la fin du XIXe siècle.

(Collection Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel)

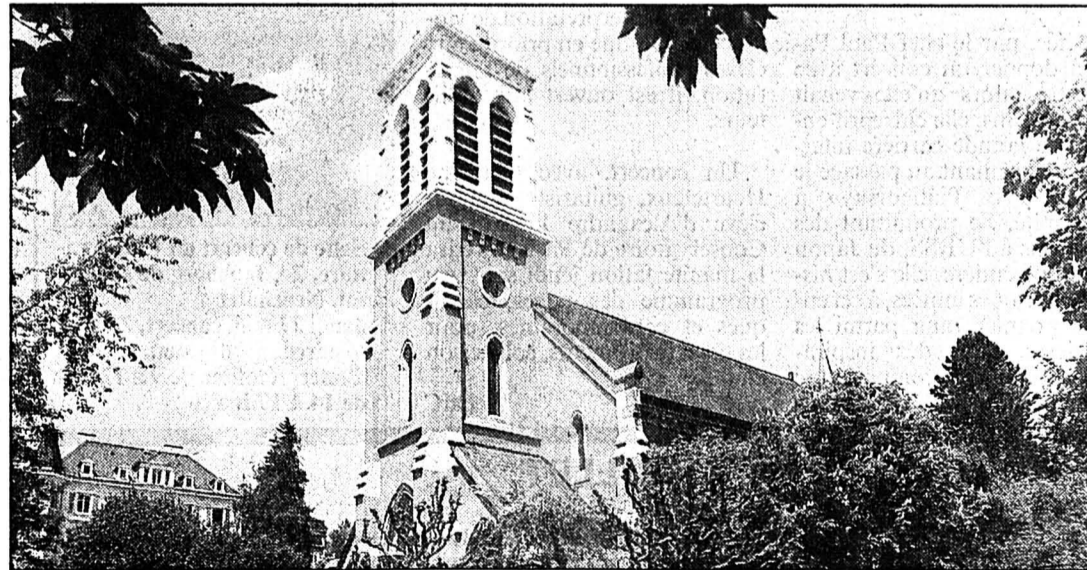
fondèrent une Eglise dissidente, l'Eglise «évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat». Elle avait à cœur de perpétuer la tradition réformée héritée de la réforme farellienne. Etant donné que les églises et les cures appartenaient à l'Etat, et donc à l'Eglise dite «nationale», les «Indépendants» créèrent rapidement une infrastructure parallèle, doublant ainsi le patrimoine immobilier protestant.

Le sort de la Faculté de théologie illustre bien la querelle: sous la houlette de Frédéric Godet, elle refusa le nouveau statut et passa du côté indépendant. Le gouvernement fut obligé de créer une seconde faculté nationale, au sein de la nouvelle Académie fondée en 1866. La tradition réformée neuchâteloise, vieille de plus de trois cents ans, était bien du côté des séparatistes.

Septante ans de séparation

Durant septante ans, de 1873 à 1943, on fera tout à double: synodes et assemblées de paroisses, nominations de pasteurs et d'anciens, cultes, actes ecclésiastiques, cures et salles de paroisse. On se côtoyait dans les quartiers et les villages, se regardant en chiens de faïence ou collaborant à l'occasion, si on ne pouvait pas faire autrement. La division, comme d'habitude dans l'histoire, entra dans les mœurs, au même titre que celle avec les catholiques ou les «piétistes». Survint la Première Guerre mondiale. Les changements de mentalités s'accéléraient, les problèmes sociaux s'aggravèrent. Un temps de crise s'installa dès les années 1920, s'amplifia en 1930: les querelles théologiques qui avaient suscité la division cinquante ans plus tôt, parurent de plus en plus anachroniques.

Les courants théologiques eux aussi avaient changé. Entre pasteurs nationaux et indépendants, on se retrouva de plus en plus souvent du même avis. Cela se répercuta sur la vie des paroisses. On se mit, dès la fin de la Grande guerre, à parler d'«fusion». Mais la chose n'était pas mûre, le peuple avait d'autres soucis. Que valaient les querelles de clochers face aux grandes mutations sociales et culturelles de l'époque?



Le Temple Farel, à La Chaux-de-Fonds. Il était, à l'époque, le Temple Indépendant.

(Photo Gerber)

LA FUSION

Dès les années 1930, on voulut pourtant en finir avec la séparation anachronique. Mais quel régime institutionnel donner à une Eglise réformée fusionnée? Le débat se réveilla: dans chaque camp, des adversaires de la fusion s'animèrent. Pour nombre d'«indépendants», pas question de refaire une Eglise réformée liée à l'Etat. Du côté des «nationaux», pas question de renouer aux liens instaurés par le

régime républicain. Et quel statut financier attribuer à l'Eglise réformée unie?

On fit des compromis. «La séparation est le chemin qui peut conduire à la fusion» dit un député au Grand Conseil. La nouvelle Eglise sera séparée de l'Etat, mais constitutionnellement reconnue «d'intérêt public». Eglise sans pouvoir politique ou financier dans la société, mais Eglise reconnue au service de toute la population réformée.

Elle sera, dans ce sens, à la fois confessante, portée par tous ceux qui voudront y vivre leur foi chrétienne, et multitudiniste à sa manière, c'est-à-dire ouverte sans condition à tous ceux qui auront recours à son aide et besoin de ses services. Telle sera son identité: nom de famille: Eglise chrétienne! Prénom: EREN! L'ENFANT DES RETROUVAILLES. Dès juillet 1941, les nouveaux

articles constitutionnels furent acceptés par une majorité du peuple. Le Val-de-Travers et les paroisses à prédominance catholique les refusèrent. Les parents-Eglises, séparés depuis sept décennies, s'étaient réconciliés. Le ménage réformé pouvait redevenir commun. L'enfant pouvait paraître.

Ainsi naquit l'EREN, l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel. Son premier synode se réunit le 27 mai 1943, une célébration solennelle fut fêtée le 3 juin sur l'esplanade de la collégiale. Max Petitpierre fut le président de la Constituante, le pasteur Henri Parel le premier président du synode, le pasteur Marc DuPasquier le premier président du Conseil synodal. La longue séparation était résorbée, le divorce définitif évité. Le souffle œcuménique avait eu raison de la plus sérieuse rupture à l'intérieur du protestantisme neuchâtelois. Jubilaire en 1993, jeune fille en fleur ou flétrie avant l'âge? - l'EREN saura-t-elle assurer sa cohésion interne et poursuivre sa vocation d'unité? Non seulement à l'intérieur du protestantisme, mais envers toutes les autres dénominations chrétiennes? Aux réformés qui tiennent à leur Eglise d'en décider à l'avenir.

* Professeur et doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel